

L'Observateur ocde

N° 240/241 – Décembre 2003

www.observateurocde.org

Échanges : L'après Cancún

Internet en toute sécurité ?

Le patrimoine numérique

Société de l'information

Savoir gérer les risques



OCDE



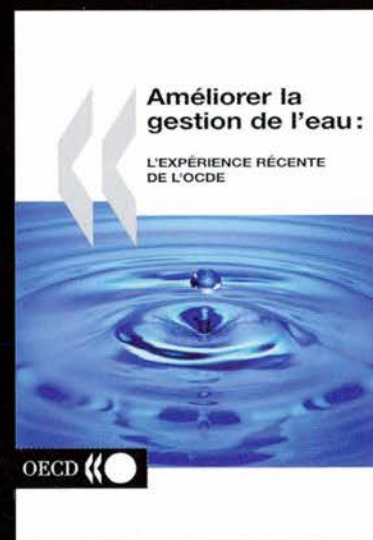
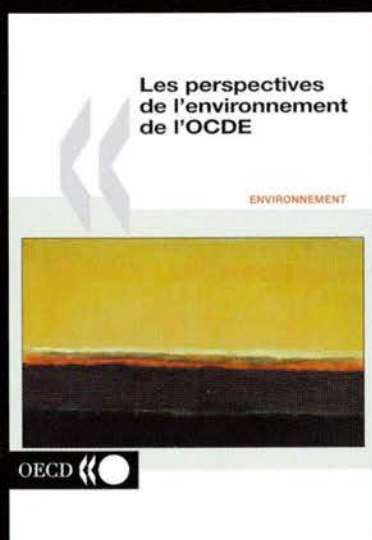
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES...PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES...

001101011000010100101111011000101011101010110100100101010101111000100101010

La Terre survit. Et la vie sur Terre ?

Pour commander les publications de l'OCDE
sur l'environnement, visitez www.oecd.org/bookshop

Publications récentes sur l'environnement



Pour être le premier à être informé des nouvelles parutions sur l'environnement, inscrivez-vous sur OCDEdirect, notre service gratuit de messagerie électronique qui répondra à vos attentes. Visitez www.oecd.org/OECDdirect

Sommaire

N° 240/241 – DÉCEMBRE 2003

COURRIER DES LECTEURS

- 2 Taxer les calories ? ; Tourisme spatial ;
Croiss@nce

ÉDITORIAL

- 3 Bâtir la confiance
Donald J. Johnston

EN BREF

- 4 Reprise plus marquée ; Russie : renforcer le
gouvernement d'entreprise ; Chômage en
hausse ; Échanges : un tableau mitigé ;
Lourde facture énergétique ; Le GAFI durcit
sa campagne ; Le Forum prend forme

ÉCHANGES ET DÉVELOPPEMENT

- 9 L'après Cancún : Gare aux solutions de
second choix
Ken Heydon
- 11 Au-delà de Cancún
Supachai Panitchpakdi
- 13 Capacité, échanges et développement :
Ce que doivent faire les pays de l'OCDE
Louka T. Katseli
- 15 Réforme agricole : Un défi toujours de taille
Jonathan Brooks
- 18 Libre-échange, mondialisation et
concurrence : Faire marcher le commerce
Phil Evans
- 21 Mondialisation : Préserver les bénéfiques
Anne O. Krueger
- 23 Des affaires plus propres

DOSSIER SPÉCIAL : SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

- 25 Société de l'information :
Promesses et risques
Markus Kummer
- 27 Le défi des TIC
Pekka Lindroos et Misha Pinkhasov
- 30 Vers une culture de la sécurité sur Internet
Anne Carblanc et Sven Moers
- 32 Haut débit : Un accès plus large
- 33 Comment sauvegarder le patrimoine
numérique ?
Deborah Woodyard
- 35 Les biobanques :
Protéger les données de la santé
Benedicte Callan et Iain Gillespie



L'après Cancún, page 9



La société de l'information,
page 25



L'avenir de l'OCDE, page 48



Le potentiel économique du
Chili, page 82

- 36 Virtuellement propre ?
- 37 Scientifiques et ingénieurs :
Pénurie, quelle pénurie ?
Mario Cervantes
- 39 Au fil du développement
Daria Taglioni

SOCIÉTÉ

- 41 Du travail de qualité
John P. Martin
- 43 Réduire les écarts de formation
Andrea Bassanini
- 45 Frankie.org

RESSOURCES

- 46 Les mailles du filet se resserrent :
Mesures commerciales pour garantir des
stocks halieutiques durables
Vangelis Vitalis

OCDE.ORG

- 48 L'OCDE : Assurer l'avenir
Jorma Julin
- 52 Nouvel ambassadeur des États-Unis ;
Questions fiscales ; Savoir c'est pouvoir ! ;
Nouveau président du Club du Sahel et de
l'Afrique de l'Ouest ; Visite du Président
roumain
- 53 Calendrier

LIVRES

- 54 Routes intelligentes ; Le prix du risque ;
De l'énergie pour le futur ; Le nucléaire au
Japon ; Internet : un emploi idé@l ?
- 56 Nouvelles publications
- 58 Bon de commande

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

- 60 Tirer le meilleur parti de la reprise
Jean-Philippe Cotis
- 62 La reprise sera-t-elle durable ?
- 64 Japon : Soleil levant ?
- 65 Pays par pays
- 82 Économie chilienne : La voie à suivre
Joaquim Oliveira Martins et Nanno Mulder

BANQUE DE DONNÉES

- 85 Bio-information ; Pilule amère ; L'ère des
communications ; Moins d'impôts
- 86 Indicateurs

L'Observateur^{ocde}

www.observateurocde.org
© OCDE 2003

Abonnement 2003 :
€50 – US\$50 – £31 – ¥5 900
ISSN 0304-3390
Tél. : +33 (0)1 45 24 82 00
Télécopie : +33 (0)1 45 24 82 10
sales@oecd.org

Créé en 1962
Le magazine de l'Organisation de coopération
et de développement économiques

Les éditions de l'OCDE
2 rue André-Pascal
75775 Paris cedex 16, France
observ@oecd.org
www.oecd.org

Publié en français et en anglais
par l'OCDE et Financial Times Business Ltd,
Tabernacle Court, 16-28 Tabernacle Street,
London EC2A 4DD.
Tél. : +44 (0)20 7382 8000

RÉDACTEUR EN CHEF :
Rory J. Clarke
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT :
Sue Kendall-Bilicki
RÉDACTEUR STATISTIQUES :
Eileen Capponi
ASSISTANTES :
Alison Benney, Rosemary Chas,
Alexandra Gaskell
RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE :
Silvia Thompson
VERSION INTERNET :
Rory J. Clarke, Sue Kendall-Bilicki
MARKETING :
Toby Green
CHEF DE PRODUCTION (FTB) :
Mhairi Swann
MISE EN PAGE (FTB) :
Celine Bijleveld, Kay Burton
RÉALISATION DE LA COUVERTURE
Nick Bartolucci
RESPONSABLE D'ÉDITION (FTB) :
Angus Cushley

RESPONSABLE DE LA PUBLICITÉ (FTB) :
Simon Blackmore +44 (0)20 7382 8443

IMPRESSION : St Ives

Les demandes de reproduction ou de
traduction totales ou partielles des articles de
l'Observateur de l'OCDE doivent être
adressées au chef des éditions de l'OCDE :
2 rue André-Pascal,
75775 Paris cedex 16, France.

Les articles signés expriment
l'opinion de leurs auteurs et non pas
nécessairement celle de l'OCDE.

Les articles reproduits ou traduits doivent être
accompagnés de la mention « Reproduit (ou
traduit) de l'Observateur de l'OCDE » et de la
date du numéro. Les articles signés ne peuvent
être reproduits ou traduits qu'avec leur
signature. Deux exemplaires significatifs
doivent être envoyés au rédacteur en chef.
Toute correspondance doit être adressée au
rédacteur en chef. La rédaction n'est pas tenue
de rendre des manuscrits non sollicités.

FT Business
FINANCIAL TIMES

Taxer les calories ?

Votre article sur l'obésité dans les pays de l'OCDE me paraît tout à fait judicieux et la consommation excessive de calories est sans aucun doute l'une des principales causes de ce phénomène (« Un problème de taille », *L'Observateur de l'OCDE* N° 238). Je me félicite de constater que l'OCDE étudie les problèmes de santé, étant donné les importantes retombées économiques qu'ils peuvent avoir. L'obésité est d'une part la cause d'autres maladies et, d'autre part, elle pose le problème de la prise en charge des conséquences par le système de santé. Outre le sport, l'exercice, les régimes alimentaires ou bien encore les mesures drastiques prises par certaines entreprises pour modifier les habitudes de leurs employés, il serait également utile de rechercher des solutions d'ordre économique si l'on veut s'attaquer au problème. Je suis étonné que vous n'évoquiez pas cette approche. Pour lutter contre la consommation excessive de tabac ou de produits pétroliers, les économistes recommandent en général d'accroître les taxes sur ces produits.

Le moment est-il venu d'introduire une taxe alimentaire ? Un impôt sur les produits hautement caloriques comme les boissons sucrées, les aliments de fast food et les gâteaux, pourrait contribuer à apporter une solution au problème de l'obésité. D'aucuns avancent peut-être qu'une taxe de ce type aurait un effet régressif, puisqu'elle affecterait davantage les pauvres que les riches. Cependant, comme les catégories sociales à revenus modestes souffrent plus souvent d'obésité que les riches, puisqu'elles mangent plus souvent dans des fast food par exemple, cela pourrait être une taxe bien ciblée. Le produit de cette taxe, qui pourrait viser des

types particuliers d'aliments – selon leur teneur en matières grasses par exemple – pourrait être affecté au financement des coûts des soins de santé, de sorte que les personnes à bas revenus en bénéficieraient. En outre, une taxe alimentaire pourrait être la réponse appropriée pour faire fondre à la fois le déficit public des États-Unis et certains de leurs citoyens présentant des problèmes de poids. Une taxe sur les matières grasses pourrait aussi avoir un effet bénéfique sur la santé de l'économie mondiale.

Ben Mahilum,
Hawaii, États-Unis

Tourisme spatial

Je ne partage pas votre pessimisme au sujet du tourisme spatial (« Le tourisme broie du noir », *L'Observateur* N° 237). En fait, le tourisme spatial existe déjà et va devenir lentement mais progressivement l'activité la plus importante du secteur spatial. Pour tous ceux qui ont envie de connaître l'apesanteur, un voyage orbital est une occasion rêvée, qui leur offrira une vue extraordinaire de la Terre et des étoiles.

Le tourisme spatial ne profite pas uniquement aux entreprises commerciales ; il contribue également au financement des dépenses spatiales des gouvernements. Les plus de US\$30 millions versés à l'Agence spatiale russe par Dennis Tito et Mark Shuttleworth ont payé les salaires de centaines d'ingénieurs et de techniciens chargés d'entretenir les véhicules et les installations. Inutile de faire appel à l'argent des contribuables pour soutenir ces entreprises ; les recettes réalisées permettront non seulement de payer l'activité, mais généreront aussi des bénéfices qui pourront être réinvestis, ainsi favorisant l'innovation et l'élargissement du marché grâce à une baisse des coûts.

Pour l'instant, le tourisme spatial n'est pas accessible à

tous, mais il vient tout juste de voir le jour. Grâce à la persévérance de personnes déterminées, il deviendra un secteur moteur de l'économie.

John Spencer
Président, Space Tourism
Society

Croiss@nce

Je lis dans votre magazine qu'il faudrait relever le taux d'activité afin de pouvoir faire face aux coûts tels ceux liés à la retraite, tout en stimulant la production (Dossier spécial sur l'emploi, *L'Observateur* N° 239). Par ailleurs, je vois que l'OCDE favorise l'informatique comme outil essentiel de la croissance. Des arguments convaincants, mais hélas, décevants, d'autant plus que vous demandez à ce que l'on travaille plus et que l'on cotise plus longtemps. Voilà donc l'abandon d'un tout autre rêve, celui où l'Homme serait libéré par la technologie de pointe pour passer moins d'heures au bureau, par exemple ? Voilà quelques années, les experts nous tissaient cette promesse hédoniste. Maintenant, selon vous, cette même technologie de pointe doit être maîtrisée pour nous faire travailler plus encore ! Votre logique est peut-être robuste, mais votre réponse me semble incorrecte.

R. M. Delucenay
Paris, France

À la une

**Société de l'information :
Savoir gérer
les risques**

La société de l'information est prometteuse et complexe. Les innovations technologiques qui la sous-tendent sont puissantes, ingénieuses, parfois même dangereuses. Les bénéfices dépasseront sans aucun doute les coûts, mais pour que le potentiel soit parfaitement atteint, il faut savoir gérer les risques.



Bâtir la confiance

Donald J. Johnston, Secrétaire général de l'OCDE

L'OCDE a pour mission d'amener les gouvernements à un consensus sur les politiques publiques les plus aptes à favoriser une économie forte et le progrès social. Elle en dégage des principes, des lignes directrices, voire des règles contraignantes que ses membres s'engagent à respecter. L'OCDE entretient un dialogue avec les nombreux pays qui souhaitent bénéficier de l'expérience et du savoir collectifs qu'elle représente. Les meilleures pratiques marchent, nous le savons, mais pas les mauvaises.

Ce qui fait la valeur particulière de l'approche de notre Organisation, c'est que tous ses pays membres sont des démocraties fondées sur le droit mais aussi sur la confiance. Dernièrement, nous avons pu constater à quel point la rupture de cette confiance peut être dévastatrice. Il faut du temps ensuite pour la reconquérir.

La dégradation de la confiance nuit à l'économie mondiale de plusieurs manières. Prenons le programme de Doha pour le développement, ce cycle de négociations multilatérales qui est arrivé à une impasse à Cancun en septembre. Imputer cet échec à une crise de confiance peut paraître simpliste, mais le fait est que de nombreux membres de l'Organisation mondiale du commerce ne semblent plus croire en la justice du système multilatéral. Et soupçonner ses interlocuteurs d'avoir des intentions cachées est encore le meilleur moyen d'entretenir la défiance.

Le gouvernement d'entreprise est également touché par une énorme perte de confiance, tout à fait justifiée. Toute une série d'affaires spectaculaires, comme Enron ou WorldCom, ont sapé la confiance des investisseurs, en particulier de gens comme nous qui croyions à l'honnêteté des marchés financiers et des acteurs qui influent sur les décisions d'investissement. Nous avons été trahis. Certains ont vu l'épargne de toute une vie disparaître et leur avenir s'assombrir. Tout cela parce que quelques responsables n'ont pas respecté leur mandat.

Restaurer l'intégrité des marchés est indispensable si l'on veut reconquérir la confiance du public et aider les économies à retrouver la croissance. Face à la récente vague de scandales, les ministres de l'OCDE ont décidé de renforcer les Principes de gouvernement d'entreprise établis en 1999, concernant les droits des actionnaires, la transparence et la diffusion de l'information, les responsabilités des conseils d'administration, etc. Ils ont servi de base à l'établissement de nombreux codes et lignes directrices au plan national, même dans des pays non membres.

Les Principes de gouvernement d'entreprise révisés mettront davantage l'accent sur l'intégrité des processus d'information financière, sur le rôle des investisseurs institutionnels dans le suivi de la gestion et l'impact de la réglementation et des autorités régulatrices. En janvier 2004, l'OCDE publiera un projet sur Internet, afin de recueillir les commentaires du public, qui pourraient aider à améliorer ce document de référence du gouvernement d'entreprise à l'échelle mondiale.

Un autre domaine critique où la confiance est érodée est celui de la science et de la technologie. L'opinion publique doute de plus en plus de la science, et de la capacité des États à assurer la sécurité. Prenons l'énergie nucléaire. Dans ma jeunesse, malgré l'horreur d'Hiroshima et

de Nagasaki à la fin de la Seconde guerre mondiale, de nombreuses personnes partageaient la vision du président Eisenhower, pour qui l'utilisation pacifique de l'atome serait la source de l'énergie future. Dans son édition du 15 août 1955, le *New York Times* rendait compte d'une conférence internationale réunissant de nombreux scientifiques à Genève. Grâce à l'énergie nucléaire, affirmaient-ils alors, « pour la première fois, l'homme est assuré d'une offre d'énergie pratiquement illimitée ».

Aujourd'hui, malgré le réchauffement de la planète et la croissance de la demande énergétique, particulièrement dans le monde en développement, de nombreux pays ont renoncé au nucléaire. Les accidents de Three Mile Island et de Tchernobyl ont gravement atteint la confiance du public et par conséquent des pouvoirs politiques dans cette technologie naguère si prometteuse. Le secret dont s'entoure le secteur nucléaire ne rassure pas. On a tendance à ne voir dans ces publications que « pure propagande ». Le résultat ? La confiance disparaît.

Malheureusement, le public considère avec suspicion toutes les questions soulevées par les avancées de la science. Le cas du nucléaire n'est pas le seul. Il y a aussi celui des OGM, sujet particulièrement sensible en Europe. Lorsqu'on ne répond pas de façon satisfaisante aux inquiétudes exprimées dans un secteur, la méfiance s'étend à d'autres domaines de sorte que les faits scientifiques se trouvent occultés par une multitude d'idées fausses et démagogiques.

La situation ne manque pas d'ironie à l'ère de l'information. Ce ne sont pas l'ignorance et la peur, mais la connaissance et la confiance qui devrait véhiculer la société de l'information. Mais même Internet n'est pas totalement sûr. Et aucun « nouvel outil » de sécurité ne suffira jamais à persuader les usagers que leurs transactions commerciales sur Internet sont totalement protégées contre les fraudeurs ou qu'aucun virus ou pirate informatique ne pénétrera jamais leur système.

La conclusion est simple : la confiance paye. Nous vivons dans un monde multilatéral interconnecté. Cela nécessite évidemment des règles, mais en tant qu'avocat, je peux affirmer que les règles seules ne suffisent pas. Elles doivent s'appuyer sur un système de principes et de valeurs.

À bien des égards, on s'en remet de plus en plus à la réglementation pour encadrer les comportements. Au lieu de chercher à faire ce qui est approprié et éthique, on cherche à savoir jusqu'où on peut exploiter la règle, comme s'il n'y avait pas d'autres considérations – en particulier éthiques – à prendre en compte. Aujourd'hui, aucune transaction majeure ne peut se conclure par une simple poignée de main. Il faut des juristes, des comptables et des consultants pour s'assurer que les choses se passent correctement.

Certes, les règles sont indispensables. Mais il faut que les responsables travaillent à restaurer une éthique, des principes et des valeurs sur quoi rebâtir la confiance. ■



©Newman Treu/OCDE

• En bref •

Reprise plus marquée

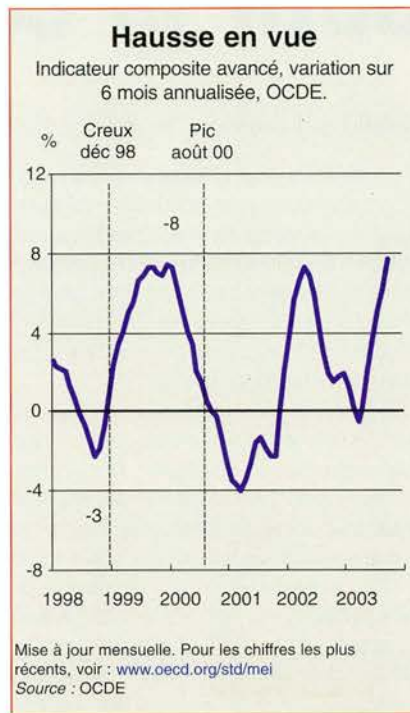
Selon les derniers indicateurs composites avancés, la zone OCDE devrait connaître une reprise modérée à forte. Les données pour septembre font apparaître une accélération continue de la performance des économies américaine et japonaise ainsi qu'une amélioration de la performance dans la zone euro, avec toutefois une progression plus nette en Allemagne qu'en France.

L'indicateur composite avancé pour la zone OCDE a augmenté de 1,3 point, passant à 125,4 en septembre 2003, contre 124,1 en août 2003. Son taux de variation sur six mois a progressé lui aussi de façon sensible depuis avril après avoir connu une baisse pendant presque un an.

Pour les États-Unis, l'indicateur composite avancé a augmenté de 1,1 point en septembre, tandis que son taux de variation sur six mois était en hausse pour le sixième mois consécutif. Au Japon, la progression a

été plus forte encore, avec une augmentation de 1,5 point par rapport au mois précédent et un taux de variation sur six mois à la hausse pour le cinquième mois consécutif. Pour la zone euro, les indicateurs composites avancés ont augmenté de 1,4 point d'août à septembre et le taux de variation sur six mois était en hausse pour le cinquième mois consécutif. Si les indicateurs composites avancés ont augmenté de 1,5 point en septembre par rapport au mois précédent en Allemagne et de 1,9 point en Italie, en France l'indicateur a progressé moins rapidement, avec seulement 0,7 point de plus par rapport au mois d'août.

Les indicateurs composites avancés couvrent un ensemble d'indicateurs économiques clés à court terme et sont destinés à fournir des signaux précoces de retournements dans l'activité économique (pics et creux). ■



Russie : renforcer le gouvernement d'entreprise

La Russie et l'OCDE ont abordé une nouvelle étape de la dynamique mise en place pour renforcer le gouvernement d'entreprise en Russie. Les travaux prévus, axés sur la mise en œuvre et le respect du gouvernement d'entreprise, seront accomplis sous l'égide de la table ronde sur le gouvernement d'entreprise en Russie.

Les participants à la table ronde se sont réunis à Moscou, début octobre, pour faire le point sur l'évolution du gouvernement d'entreprise dans l'Union européenne, aux États-Unis et en Russie, comparer des documents sur les pratiques de diffusion d'informations et débattre des stratégies adoptées face à certains enjeux

comme l'application des normes internationales en matière d'information financière.

La table ronde, organisée conjointement par l'OCDE et la Banque mondiale, fait partie d'un effort plus général pour associer la Russie au dialogue conduit par l'OCDE sur les pratiques en matière de gouvernement d'entreprise. Elle offre un cadre dans lequel les décideurs russes peuvent échanger des points de vue avec leurs homologues d'autres pays et ainsi prendre en compte la situation internationale pour définir les politiques à suivre au niveau national. ■

• Voir : www.oecd.org/corporate

Chômage en hausse

Le taux de chômage dans la zone OCDE a atteint 7,2 % en septembre, contre 7,1 % en août et 7,0 % l'année précédente. Le taux de chômage standardisé dans la zone euro est passé à 8,8 %, en hausse de 0,3 % par rapport à l'année précédente, mais inchangé par rapport au mois précédent. En France, le taux de chômage a atteint 9,5 % contre

8,9 % l'année précédente et en Allemagne il est passé de 8,7 % à 9,4 % pendant la même période.

Aux États-Unis, le taux de chômage s'élevait en septembre à 6,1 %, inchangé depuis le mois d'août et en augmentation de 0,4 % par rapport à l'année précédente. Au Japon le taux de chômage était de 5,1 %, inchangé par rapport au mois précédent mais en recul de 0,3 % comparé à l'année précédente. ■

• Voir : www.oecd.org/statistics/data

Échanges : un tableau mitigé

Les importations des pays du G7 ont augmenté de 1,7 % au deuxième trimestre 2003 par rapport au trimestre précédent et de 3,2 % par rapport à la période correspondante de l'année 2002. Les exportations en volume du G7 ont peu changé par rapport au trimestre précédent, mais ont baissé de 0,3 % par rapport à l'année précédente.

Les importations des États-Unis se sont sensiblement accrues, puisqu'elles étaient en hausse de 3,2 % par rapport au premier trimestre, tandis que le volume des exportations a fléchi de 0,5 %. Les importations japonaises ont elles aussi connu une hausse marquée, de 2,0 % par rapport au trimestre précédent, tandis que les exportations augmentaient de 0,4 % ; de son côté, l'Allemagne a enregistré une hausse de 0,4 % de ses importations et de 0,9 % de ses exportations. En France, les importations de marchandises exprimées en volume ont en revanche baissé de 0,2 % par rapport au premier trimestre, et les exportations ont reculé de 1,7 %. ■

e-Government: Waiting for the next wave

Participation is a multi-player game

By Karlheinz Steinmüller

A member of the Global Future Forum: Scientific director and partner of "Z_punkt GmbH – Büro für Zukunftsgestaltung" (Z_punkt. Agency for Shaping the Future – www.z-punkt.de) at Essen and Berlin. He is engaged in futures studies for ministries and large enterprises.



“When the first internet-based public services started about ten years ago, expectations boiled over. e-Government was thought to give a new push to democracy: to provide the citizen with more and better information, to stimulate more participation, to facilitate public debate and to simplify transactions between authorities and citizens. In short: ICT should bring citizen and administration closer together.

Since that time much has been achieved. The European Commission has implemented large information portals and made all basic transactions available online. The US, Canada, Australia and “tiger states” - like Singapore – provide their citizens with a wide range of electronic services, and nearly everywhere e-Government actions plans abound.

Alas, the overall picture is mixed: Authorities offer online car registrations and birth certificates or electronic tax filing. In some leading-edge cases, building permissions can

be applied for online and – exceptionally – the applicant has even the option of electronic status tracking. But most services still refer to the mere provision of information. E-participation is still restricted to

Democracy in the internet age is a multi-player game which goes on in different online and offline channels.

chat rooms, online forums, and occasional online polling on public issues. In spite of some “cyber vote” test-beds at the local level, online voting remains in the experimental sphere. Technical problems and barriers of political culture prevent a real break-through. The full potential of e-democracy – greater accountability, openness, transparency, accessibility, participation – has not yet been realised.

Nevertheless, e-Government forces public agencies to restructure their front offices as well as their back offices. Concepts like one-stop-office or life-event oriented services imply horizontal integration and a kind of customization of public services. But is modernisation driven purely by technology? In the end it is the customer, the citizen, who counts and whose demands and habits shape the future of public services.

Until now, only a very restricted group of citizens have really used e-Government. Recent polls and benchmarking show that – despite a decade of sustained efforts – the digital divide is a reality. Not so much lack of access, knowledge and experience or privacy and security are the main obstacles, it is the cultural

gap between a political sphere which is apparently out of touch with reality and the everyday interests of citizens. Even the best e-participation solution cannot overcome the growing distrust of ordinary people of their leaders.

How do you encourage specific “target groups”, especially younger people, to actively take part in public affairs? For this specific group, computer games may provide a model – and an entrance – to participation. A case in point is urban development. Some German municipalities present virtual reality models of their planning on the internet and invite citizens to navigate around them as in a computer game and to comment on different projects. The results are promising. Democracy in the internet age is a multi-player game which goes on in different online and offline channels.

Even more promising is the playful inventiveness in which citizens of all ages and levels of education use the new technical capabilities in their own ways: They join email campaigns, they chat over public issues and they publish their own political views in blogs (personal web logs). Howard Rheingold has coined the term “smart mobs” for them, and indeed, the political activities of the “netizens” no longer share the rigidities of traditional networks.

Perhaps the next wave of e-Government will not be inaugurated by public bodies but by the citizens themselves. Perhaps we will live to see the rise of real grassroots e-democracy.

To read more about these trends and their implications for the public sector, visit www.thegff.com/oecd3

• En bref •

Lourde facture énergétique

Il faudra investir environ US\$16 000 milliards – soit US\$550 milliards par an – dans le monde dans le secteur de l'énergie au cours des trois prochaines décennies pour faire face à la demande croissante, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE). La demande mondiale d'énergie devrait augmenter de deux tiers, soit 1,7 % par an, d'ici à 2030, d'après les auteurs de l'ouvrage *World Energy Investment Outlook* publié par l'AIE.

La hausse est beaucoup plus forte que celle des 30 dernières années, mais il existe des ressources énergétiques en abondance pour relever ce défi. Le problème est de trouver les financements requis pour les exploiter, pour installer de nouveaux moyens de production d'énergie afin de répondre à la demande et pour remplacer les installations existantes qui deviendront obsolètes pendant la période considérée.

Les sommes nécessaires représentent environ 1 % du produit intérieur brut mondial, mais pour certains pays, en particulier dans le monde en développement, le fardeau sera beaucoup plus lourd. La Chine, à elle seule, devra investir US\$2 300 milliards, soit 14 % du total mondial. Ce volume d'investissement, tout juste supérieur à 2 % du PIB du pays, grève toutefois moins lourdement l'économie nationale que celui dont la Russie a besoin, puisqu'il faudra consacrer plus que l'équivalent de 5 % du PIB aux investissements énergétiques pour répondre à la demande entre 2001 et 2030. Les

autres économies en transition, de même que l'Afrique, devront mobiliser des capitaux à hauteur de 4 % de leur PIB, alors que les pays de l'OCDE ne doivent en dégager que 0,5 %.

« Faute de disposer de ces approvisionnements énergétiques, l'économie mondiale sera ébranlée », a affirmé M. Claude Mandil, Directeur exécutif de l'AIE, en présentant le rapport lors d'une conférence à Londres.

Les pays de l'OCDE ont, pour la première fois, des difficultés à financer les investissements dans le secteur de l'électricité, selon ce rapport, car la transition vers des marchés concurrentiels a créé de nouveaux risques financiers. D'autres obstacles, notamment les résistances du public à voir s'étendre les réseaux de grand transport, retardent l'investissement dans ces réseaux, déjà à la traîne par rapport à la capacité de production dans certains pays de l'OCDE. Les pannes d'électricité récemment survenues aux États-Unis et dans quelques pays européens n'ont pas manqué de souligner l'importance de la question.

Ce rapport est le fruit d'un effort de coopération sans précédent entre des experts et des organisations, y compris l'OPEP, la Banque mondiale, de grandes entreprises énergétiques et des institutions financières. Il chiffre les besoins d'investissement dans le domaine de l'énergie en détail, par source d'énergie et par région. « Pour autant que je sache, nul n'a jamais tenté auparavant de brosser un panorama aussi complet de l'investissement énergétique futur dans le monde entier », a précisé M. Mandil. ■

Le GAFI durcit sa campagne

Le Groupe d'action financière (GAFI) a franchi une nouvelle étape dans sa campagne de lutte contre le financement du terrorisme, en décidant notamment de fournir des précisions supplémentaires sur l'obligation de gel des avoirs liés au terrorisme et en élaborant des pratiques exemplaires qui doivent permettre d'endiguer la circulation des fonds terroristes dans les circuits financiers officiels.

« Le GAFI donne une priorité absolue aux mesures concrètes visant à tarir les fonds dont disposent les terroristes », a déclaré le Président du GAFI, Claes Norgren, en commentant cette décision lors d'une réunion plénière du GAFI qui s'est tenue à Stockholm en octobre.

Le GAFI s'efforce également d'évaluer les besoins d'assistance technique des différents pays afin de les aider à lutter contre le financement du terrorisme.

Par ailleurs, au cours de la réunion de Stockholm, il a également été décidé d'imposer de nouvelles contre-mesures au Myanmar, qui n'a pas encore remédié aux défaillances majeures relevées dans son régime de lutte contre le blanchiment depuis son classement parmi les pays non coopératifs en juin 2001. Le GAFI a souligné en particulier que les

règlements d'application nécessaires à la mise en œuvre de sa législation anti-blanchiment n'avaient toujours pas été introduits.

Les nouvelles contre-mesures préconisent notamment d'imposer aux institutions financières une obligation rigoureuse d'identifier leur clientèle avant d'établir des relations commerciales avec des personnes physiques ou morales au Myanmar. Auparavant, les membres du GAFI ont été invités à prêter une attention particulière aux relations et opérations commerciales avec ce pays.

Les autres pays figurant sur la liste des pays ou territoires non coopératifs sont : les Îles Cook, l'Égypte, le Guatemala, l'Indonésie, Nauru, le Nigeria, les Philippines et l'Ukraine. Le GAFI a indiqué que l'Indonésie avait pris depuis juin 2003 d'importantes mesures pour remédier aux défaillances constatées, et espère qu'elle veillera à leur mise en œuvre rapide afin de pouvoir être retirée de cette liste le plus rapidement possible.

Le GAFI est un organisme international indépendant dont le Secrétariat est installé à l'OCDE. ■

• Voir : www.fatf-gafi.org

Le Forum prend forme



Prenez note

« Le bien-être des nations », tel sera le thème du Forum 2004 de l'OCDE qui se tiendra au Centre de conférences internationales à Paris les 12 et 13 mai. Le Forum réunira des dirigeants d'entreprises, des décideurs politiques, des responsables syndicaux et des représentants de la

société civile qui débattront des grands enjeux internationaux, allant de la santé de l'économie mondiale et de la coopération multilatérale à l'état actuel et à l'évolution future des systèmes de soins de santé.

Le Forum se tient parallèlement à la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, et ses conclusions étayeront les débats ministériels. Parmi les personnalités qui sont intervenues lors des précédentes éditions du Forum figurent les Premiers ministres de plusieurs pays de l'OCDE, des universitaires titulaires du prix Nobel et des personnalités de haut rang. ■

• Voir : www.oecd.org/Forum2004



Imagine it:

An IT services company that actually understands the business of government.

Done:

More than 1,500 government agencies worldwide rely on Unisys.

From integrating 13 different IT systems into one for the Belgian Courts of Justice to providing IT security integration for 429 U.S. airports. Imagine what we can do for you. To find out, visit www.unisys.com/publicsector1

Precision thinking, relentless execution to drive your vision forward.


- > Systems Integration.
- > Outsourcing.
- > Infrastructure.
- > Server Technology.
- > Consulting.

UNISYS

Imagine it. Done.

unisys.com/publicsector1

Services en ligne de l'OCDE

SourceOECD 

www.SourceOECD.org

Un seul abonnement institutionnel permet un accès illimité aux ouvrages, périodiques et statistiques de l'OCDE en ligne

OECD *direct*

www.oecd.org/OECDdirect

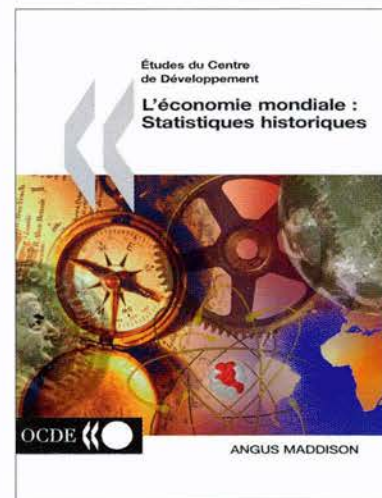
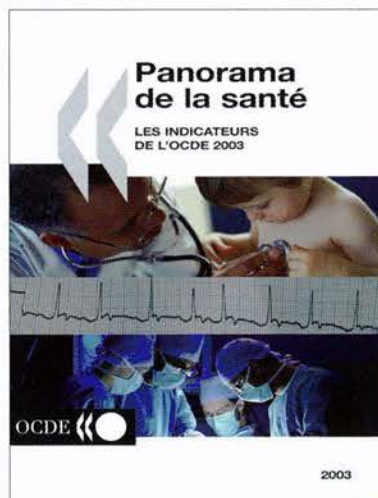
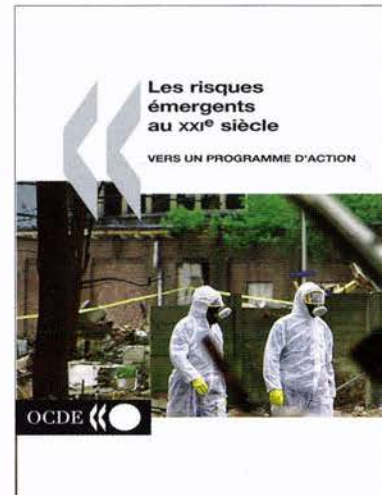
Soyez le premier informé grâce à notre service d'information e-mail gratuit personnalisé.

OECD
ONLINE BOOKSHOP

www.oecd.org/bookshop

Choisissez dans notre catalogue en ligne (versions papier, électronique et CD-ROM) - et maintenant, pay-per-view.

Bestsellers



L'après Cancún

Gare aux solutions de second choix

Ken Heydon, Directeur adjoint, Direction des échanges, OCDE

L'échec de Cancún menace d'affaiblir gravement le système commercial multilatéral et de léser durablement les intérêts des pays les plus pauvres. Cette menace n'est cependant pas une fatalité.

L'échec de Cancún n'est pas imputable à une mauvaise gestion ou à des erreurs de calcul, mais tient aux profondes divergences de vues entre les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur tout un éventail de questions, et notamment l'agriculture. La persistance de ces divergences, aggravées par le cycle électoral et la perspective d'un certain nombre de changements majeurs dans l'administration, compromet très sérieusement les chances de voir le Programme de Doha pour le développement arriver à son terme à la date prévue, c'est-à-dire en janvier 2005. Si les membres de l'OMC ne participent pas tous activement à des négociations ambitieuses de large portée, on risque de recourir à des solutions partielles, qui ne seraient qu'un second choix.

Or, c'est ce qui se produit déjà, de trois manières. Premièrement, un certain nombre de pays en développement arguent du principe qu'ils devraient être autorisés à s'engager moins résolument que les pays développés à libéraliser leurs échanges. Ce point de vue a été un élément clé de la position adoptée par le G21, groupe qui comprend l'Inde, le Brésil, la Chine et l'Afrique du Sud, lors des négociations agricoles de Cancún.

Une deuxième idée, qui a refait surface depuis Cancún, est que les pays devraient être autorisés à ne pas appliquer les accords dans les domaines qu'ils jugent trop



sensibles. Cette approche plurilatérale est actuellement préconisée pour traiter ce que l'on appelle les « Questions de Singapour », à savoir l'investissement, la concurrence, la facilitation des échanges et la transparence des marchés publics, qui sont à l'ordre du jour depuis 1996.

En troisième lieu, les pays cherchent à conclure des ententes bilatérales et régionales, au lieu d'accords multilatéraux dans le cadre de l'OMC. Depuis l'échec de la quatrième conférence ministérielle de l'OMC à Seattle en 1999, le nombre d'accords commerciaux régionaux a augmenté de plus d'un tiers et s'établit actuellement à 142. Depuis Cancún, sept accords attendent d'être ratifiés, plus de 50 sont actuellement prévus, dont plus de 30 concernent des pays d'Asie, notamment le Japon, la Corée, la Chine et l'Inde – pays qui avaient jusque-là évité tout régionalisme. On estime que d'ici 2005, plus de la moitié des échanges mondiaux seront couverts par des accords bilatéraux ou régionaux.

Ces trois approches ne s'opposent pas formellement aux dispositions de l'OMC. En fait, l'idée que l'on devrait autoriser les pays

en développement à libéraliser leurs échanges plus lentement que les pays développés est parfaitement compatible avec le principe d'un traitement spécial et différencié inscrit dans les textes de l'OMC. Des accords plurilatéraux peuvent coexister avec les mécanismes de l'OMC et, comme en témoigne l'Accord sur les marchés publics, ils peuvent être couverts par le système juridique de l'OMC, à condition d'être approuvés par la totalité des membres de cette organisation. Qui plus est, les accords commerciaux régionaux préférentiels constituent une exception autorisée au principe de la nation la plus favorisée, en vigueur à l'OMC.

Toutefois, si elles ne sont pas incompatibles avec les dispositions de l'OMC, ces trois approches font tout de même naître des risques sérieux. Tout d'abord le risque systémique qui résulte de la conjonction de ces trois thèses, de l'ampleur de leur impact si elles étaient appliquées, et du fait qu'elles apparaissent alors même que l'on a le sentiment que l'on a échoué à trouver un accord multilatéral plus vaste. La libéralisation à deux vitesses, les clauses de sortie et les accords régionaux feront naître des groupes d'intérêt qui rendront la poursuite de la libéralisation multilatérale et le renforcement des règles encore plus difficiles qu'ils ne le sont déjà.

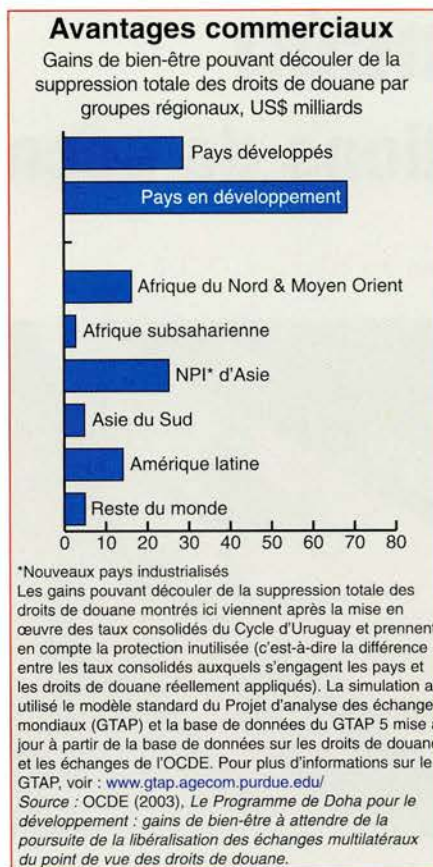
Vient ensuite un risque pratique grave, en ce sens que ceux qui souffriront nécessairement le plus de ces initiatives sont précisément ceux qui sont le moins à même d'y faire face. Prenons le cas de la libéralisation à deux vitesses. Nous savons pertinemment que l'essentiel des avantages qu'un pays peut attendre de la libéralisation des échanges résulte de l'ouverture de son propre marché, parce que la concurrence des importations améliore l'efficacité et la productivité locales. Ainsi, les modèles de libéralisation des échanges de services montrent que les avantages les plus importants vont aux pays qui avaient au

départ les barrières les plus élevées ; ce sont souvent des pays en développement.

De même, la libéralisation tarifaire entraînerait des gains de bien-être dans des secteurs essentiels aux pays en développement, ne serait-ce que parce qu'ils contribuent aux échanges entre ces pays. Les droits de douane moyens imposés aux produits industriels que s'échangent les pays en développement sont souvent deux fois plus élevés que ceux qui s'appliquent aux produits analogues échangés au sein de la zone OCDE. Si l'on autorise les pays en développement à s'engager moins résolument sur la voie de la libéralisation, les inconvénients risquent fort de l'emporter sur les avantages. À cet égard, et même si l'intention était louable, donner le nom de Programme de Doha pour le développement aux négociations actuellement menées à l'OMC aurait pu aller à l'encontre du but recherché, à la fois en dissimulant le fait que la libéralisation des échanges contribue en soi à améliorer le bien-être et en encourageant certains pays en développement à chercher à obtenir d'autres pays qu'ils ouvrent leurs marchés sans rien leur offrir, ou pratiquement rien, en échange.

Si les « Questions de Singapour » devaient être traitées dans une optique plurilatérale, un grand nombre de pays en développement seraient parmi ceux qui choisiraient de ne pas participer à ces travaux. Or ce sont précisément ces pays qui ont potentiellement le plus à gagner des progrès réalisés dans les domaines visés. Prenons l'exemple de la facilitation des échanges ; si l'on en croit les estimations disponibles, la réduction des obstacles administratifs aux frontières pourrait faire nettement baisser le coût des transactions. Elle pourrait aussi à elle seule représenter jusqu'au tiers des gains attendus des améliorations de l'accès aux marchés, prévues dans le cadre du Programme de Doha pour le développement. Selon l'OCDE, les deux tiers de ces avantages iraient aux pays en développement dont les coûts de transaction seraient sensiblement abaissés. Le refus de participer aux travaux n'impliquerait pas que l'on sacrifie tous les avantages de la facilitation des échanges, mais pourrait signifier que l'on renonce aux avantages manifestes qui découleraient d'un cadre concerté, tels qu'une évaluation des résultats au regard des pratiques optimales, dont on aurait tort de minimiser l'intérêt.

Il n'est sans doute pas étonnant qu'aucun des accords commerciaux bilatéraux ou



régionaux préférentiels actuellement négociés ne concerne les pays en développement les plus pauvres. Et lorsque ces accords concernent des pays en développement, ceux-ci sont souvent en position de faiblesse, à moins qu'ils ne fassent partie d'un « système en étoile », organisé autour d'un pays – habituellement une grande puissance commerciale – ayant conclu avec chacun des pays « satellites » des arrangements préférentiels, que ces pays ne peuvent pas conclure entre eux. De plus, des secteurs qui intéressent particulièrement les pays en développement, tels que l'agriculture, sont souvent exclus des accords régionaux, ce qui réduit encore les avantages que l'on peut en attendre. Si des accords régionaux peuvent compléter des arrangements multilatéraux, ils ne peuvent s'y substituer et n'ont guère de chances d'être la solution optimale pour quelque pays que ce soit.

Que peut-on faire pour tenter d'éviter les menaces qui naîtraient de ces pis-aller ? Il faut commencer par limiter les dommages potentiels, en recherchant les moyens de rendre ces approches plus compatibles avec les objectifs du système multilatéral. Cela

suppose que l'on parvienne à mettre en œuvre, avec le moins d'effets négatifs possible, un traitement spécial et différencié (par le biais d'engagements partagés appliqués progressivement), des accords plurilatéraux (en encourageant la participation volontaire) et des arrangements régionaux qui tenteraient de couvrir l'ensemble des échanges.

Il serait cependant préférable de rechercher des approches multilatérales, étayées par l'engagement de procéder au plan interne à des réformes et à une meilleure gestion des affaires publiques. L'OCDE a un rôle déterminant à jouer à cet égard, en analysant dans le détail les coûts de l'ouverture des marchés ainsi que ses avantages. Ceci suppose de faire la distinction entre les coûts directs pour les gouvernements et les coûts plus vastes d'ajustement qu'implique la réaffectation du capital et du travail vers des activités plus concurrentielles.

La politique commerciale n'est pas une panacée. La libéralisation des échanges, et les tensions dont elle s'accompagne en termes d'ajustement, doivent aller de pair avec d'autres mesures et une vaste réforme économique interne. L'ouverture des marchés pourrait appeler des mesures budgétaires touchant la production, l'investissement et la recherche et développement (R&D). Pour les pays les plus pauvres, la libéralisation doit s'accompagner d'une aide des donateurs visant à développer l'appareil productif. Et pour tous les pays, l'ouverture des marchés doit s'appuyer sur un cadre réglementaire solide.

La libéralisation des échanges n'est pas synonyme de déréglementation ; la phrase de Friedrich Hayek est aussi juste aujourd'hui qu'elle l'était il y a 60 ans : « Rien n'a sans doute tant nui à la cause libérale que l'insistance butée de certains libéraux sur les principes du laissez-faire ». La cause libérale a subi un sérieux revers à Cancún. Des efforts concertés – initiés par les pays de l'OCDE, confortés par les perspectives de reprise économique – seront nécessaires pour relancer le processus et offrir une formule de remplacement viable aux solutions de second choix, qui risquent d'être tout sauf des solutions. ■

Références

- Metzger, J.M. (2003), « Cancún : Un chemin parsemé d'embûches », dans *L'Observateur de l'OCDE*, N° 237, 2003, disponible en ligne : www.observateurocde.org
- Voir : www.oecd.org/trade

Au-delà de Cancún

Supachai Panitchpakdi, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce

Le système commercial multilatéral est soumis à de vives tensions, mais il reste d'actualité après l'échec de Cancún. Il devrait même gagner en influence.

Les médias ont beaucoup parlé de « l'échec du cycle » et dans certains cas extrêmes de « la fin de l'OMC », au sujet de la Conférence ministérielle de Cancún. Franchement, l'annonce de notre mort est très prématurée.

Il ne fait pas de doute que la Conférence était décevante. Nous n'avons pas atteint tous les objectifs que nous nous étions fixés. Mais ce constat ne sonne pas pour autant le glas du Programme de Doha pour le développement. Il ne condamne pas non plus l'OMC à une période d'inutilité et d'inertie, comme certaines analyses voudraient nous le faire croire.

La Conférence de Cancún a permis aux ministres de l'OMC de donner un élan et une orientation politiques qui devraient permettre de mener à bien le Programme de Doha pour le développement en temps voulu, c'est-à-dire au 1er janvier 2005. La Conférence ne devait pas mettre fin aux négociations – selon une logique du tout ou rien – mais en constituer une étape importante.

Nous espérons parvenir à un accord sur un texte qui servirait de « feuille de route » pour la phase finale des négociations. Luis Ernesto Derbez, ministre des Affaires étrangères du Mexique et président de la Conférence, a rédigé un texte dont le contenu a été approuvé aux trois quarts par les pays membres. Les points de divergence étaient et restent l'agriculture, l'accès aux marchés non agricoles, et les « questions de Singapour », c'est-à-dire le commerce et l'investissement, le commerce et la concurrence, la transparence des marchés publics et la facilitation des échanges. Nous avons essayé de réduire les divergences de

vue des pays, mais nous n'avons pas pu progresser suffisamment et le temps a manqué.

Cependant, nous avons constaté l'existence d'une grande flexibilité. Il existe une détermination et un empressement très grands à remettre les négociations sur la bonne voie, qui se sont largement manifestés depuis. Lorsqu'ils se sont réunis à Bangkok en octobre 2003, les ministres de l'APEC ont réaffirmé leur attachement au processus et indiqué que les négociations devaient reprendre sur la base du texte de Derbez. De nombreux autres gouvernements se sont ralliés à cet avis, notamment des délégations africaines, qui ont invité toutes les parties prenantes à revenir à la table de négociations dans un esprit de conciliation et de coopération.

Cela signifie pour moi que Cancún a joué un rôle stimulant, en obligeant les membres à réfléchir à ce qui se passerait en l'absence d'un système commercial multilatéral fort et dynamique, c'est-à-dire si le Programme de Doha pour le développement ne portait pas ses fruits.

Certaines organisations non gouvernementales – et même certaines délégations – se sont réjouis du naufrage de Cancún, mais je peux vous assurer que plus personne ne s'en félicite aujourd'hui. Car l'échec de la reprise des négociations signifie que les pays de l'OCDE continueront de dépenser US\$1 milliard par jour en subventions agricoles. En faisant traîner les négociations, on maintient hors de portée des pays en développement, comme des pays développés, les avantages qui résulteraient de la libéralisation des échanges de marchandises et de services. Cela signifie



©Gimette Riquelme/AP

Message reçu 5 sur 5 ?



©Hervé Bacquer/OCDE

Supachai Panitchpakdi : « Au minimum, nous espérons remettre les négociations sur la bonne voie d'ici début 2004. »

La Conférence de Cancún n'a pas sonné le glas du Programme de Doha pour le développement mais a permis aux ministres de l'OMC de donner un élan et une orientation politiques au cycle de négociations.

aussi que les règles commerciales, qu'il faut pourtant adapter à l'économie du XXI^e siècle, resteront inchangées. Et que les injustices existant dans le système commercial ne seront pas traitées.

L'absence d'engagement en faveur d'une libéralisation globale des échanges affaiblira encore la confiance qu'inspire une économie mondiale déjà fragile. Les flux d'investissements mondiaux ont baissé pour la troisième année consécutive en 2002 puisqu'ils ont été ramenés à US\$651 milliards, soit la moitié du pic atteint en 2000. Les flux d'échanges se sont redressés en 2002, après une chute spectaculaire en 2001, mais sont encore largement inférieurs aux niveaux relevés en 2000. En outre, nos économistes ont prévu récemment que la croissance des échanges commerciaux sera légèrement supérieure à 3 % en 2003, pourcentage plus de deux fois inférieur à ceux qui étaient enregistrés dans les années 1990.

Si le Cycle de Doha ne progresse pas, les accords régionaux et bilatéraux risquent de se multiplier. Ces accords peuvent certes être utiles s'ils sont ouverts et évoluent parallèlement à la libéralisation des échanges mondiaux. Étant discriminatoires par nature, ils ne peuvent cependant constituer une solution de rechange. Ils n'ont jamais réussi à ouvrir véritablement les marchés dans des domaines sensibles comme l'agriculture. Ils accentuent la complexité des échanges en créant une multiplicité de règles, et tendent à laisser à l'écart les pays les plus pauvres.

Nous risquons aussi de voir s'accroître les procédures de règlement de différends. Même si celles-ci témoignent de la confiance qu'inspire le système, elles indiquent aussi l'existence des désaccords qui doivent être éliminés dans le cadre du nouveau système.

Tout cela semble avoir fait son chemin dans l'esprit des ministres du monde entier et je suis impressionné par les déclarations de soutien qui nous parviennent des capitales. Mais il est temps maintenant de passer à l'action.

À la fin de la Conférence de Cancún, les ministres ont réaffirmé leur engagement à l'égard du Programme de Doha pour le développement et nous ont donné jusqu'au 15 décembre pour décider comment aller de l'avant. Depuis, j'ai rencontré une cinquantaine de ministres et je me suis entretenu au téléphone avec beaucoup d'autres. Avec le Président du Conseil général, Carlos Perez del Castillo, j'ai consulté les ambassadeurs en poste à Genève sur les quatre questions qu'il nous semble nécessaire de traiter avant et pendant les réunions de la semaine du 15 décembre : l'agriculture, l'accès aux marchés non agricoles, les questions de Singapour et les subventions dans le secteur du coton.

Contrairement à ce que prévoyait peut-être le public, ces débats ont été fructueux. Nous espérons obtenir ce qui est resté hors d'atteinte à Cancún : une décision sur la procédure à suivre concernant les questions de Singapour et le dossier du coton ainsi qu'un cadre pour la poursuite des négociations sur l'agriculture et sur l'accès aux marchés des produits non agricoles. C'est sans aucun doute une mission de grande envergure, mais le niveau de nos ambitions doit rester élevé. Nous espérons remettre les négociations sur la bonne voie d'ici début 2004 au plus tard, en nous appuyant sur des textes solides pour l'avenir.

Le système commercial a fait face à de nombreuses difficultés par le passé et il rencontrera encore bien des écueils et des obstacles. Il suffit d'envisager les conséquences qu'aurait l'abandon des négociations pour mesurer la nécessité qu'il y a à poursuivre nos efforts pour faire avancer les dispositifs mis au point depuis plus d'un demi-siècle. C'est un combat que nous ne pouvons nous permettre de perdre. ■

Références

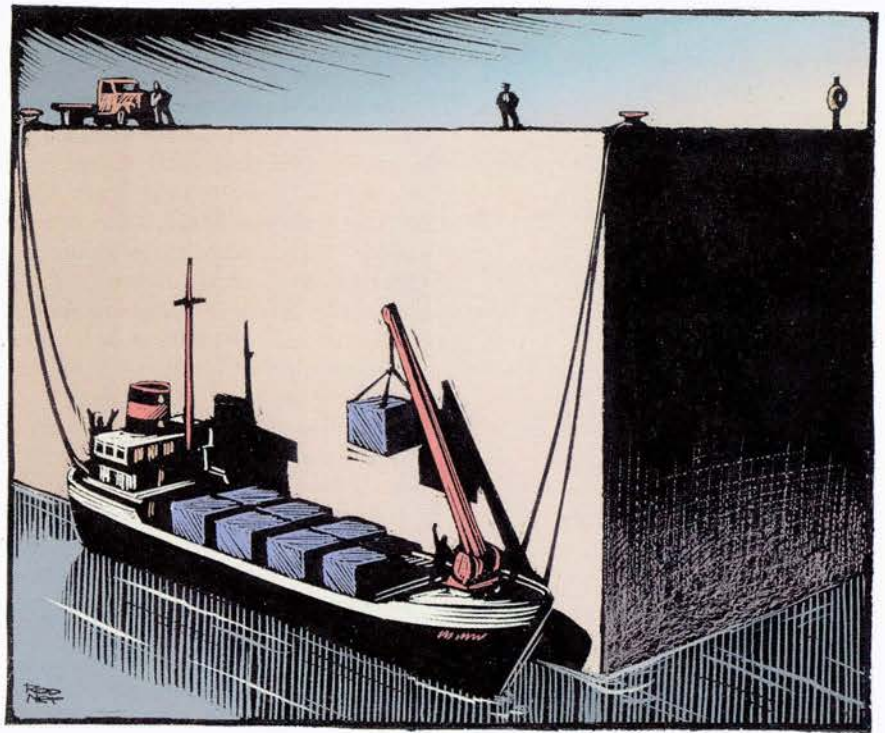
- Voir aussi l'intervention de Supachai Panitchpakdi au Forum 2003 de l'OCDE : www.oecd.org/forum2003
- Voir : www.wto.org

Capacité, échanges et développement

Ce que doivent faire les pays de l'OCDE

Louka T. Katseli, Directrice du Centre de développement, OCDE

En dépit de son importance, l'ouverture des marchés ne représente que l'un des aspects du défi à relever. Il faut déployer de nouveaux efforts pour favoriser les échanges des pays en développement, une tâche de nature complexe.



Lors de la conférence de Cancún, les pays les plus pauvres n'ont pu bénéficier de la possibilité de tirer avantage d'une libéralisation plus poussée des échanges mondiaux, associée à une réduction des distorsions commerciales. Plutôt que de se perdre en récriminations, il convient de rechercher un terrain d'entente afin que les négociations de l'OMC reprennent pour de bon. Dans leur propre intérêt, les pays de l'OCDE peuvent proposer individuellement des orientations permettant de restaurer la confiance à l'égard de ce cycle mouvementé de négociations et de tenir les promesses faites, à Doha, aux pays pauvres.

À ce propos, rappelons que la Déclaration ministérielle de Doha a fixé un objectif clair en s'engageant « en faveur de l'objectif d'un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent pour les produits originaires des PMA (pays les moins avancés) » (para. 42). En effet, alors que les échanges constituent l'un des aspects les plus importants des politiques axées sur le développement, les pays les moins avancés n'ont pas réussi à profiter pleinement des possibilités créées par un meilleur accès au marché.

Certes, des efforts ont été réalisés en faveur des pays les moins avancés et des autres pays en développement. Tel est le cas

de l'initiative « Tout sauf les armes » de l'Union européenne (UE), de la loi « African Growth and Opportunity » des États-Unis et du renouvellement du Système généralisé de préférences par l'UE et plusieurs pays de l'OCDE. Malgré cela, il ne semble guère possible, aujourd'hui, d'agir de manière concertée afin de permettre aux pays moins avancés d'accéder au marché en franchise de droits, et hors contingent.

Divers travaux, dont une étude récente de l'OCDE, laissent penser que les préférences commerciales non réciproques ont apporté, dans le meilleur des cas, des bénéfices économiques généralement limités sur le plan de l'augmentation de la part des pays

Les partenariats public-privé font partie intégrante du processus de renforcement des capacités et les pays de l'OCDE peuvent contribuer de manière significative au succès de leur mise en place et de leur fonctionnement.

en développement dans les échanges et en favorisant leur croissance et leur diversification. Les explications ne manquent pas ; et il est facile d'établir une liste des facteurs qui réduisent l'efficacité des préférences commerciales. Sans établir un classement par ordre d'importance, citons : accès incertain aux marchés ; un nombre de produits trop restreint ; règles d'origine excessivement sévères compte tenu de la capacité industrielle des pays en développement ; compréhension ou prise en compte insuffisantes des préférences commerciales en vigueur et des conditions qui s'y attachent ; faiblesse des capacités ; et un environnement non approprié aux échanges, notamment sur le plan des infrastructures.

Certains se demandent si les préférences commerciales accordées n'entraîneraient pas les pays bénéficiaires vers une spécialisation indésirable – l'industrie ou le secteur concerné pourraient-ils être viables en leur absence ? Dans le même temps, plusieurs pays pauvres constatent qu'il leur est de plus en plus difficile d'occuper une place concurrentielle sur les marchés de la zone OCDE en raison des contraintes d'offre sur leur marché intérieur ? C'est le cas tout particulièrement lorsque des facteurs de prix n'ayant pas de rapport avec le marché (les normes, par exemple) sont pris en compte.

Il y a deux ans, à Doha, les ministres du commerce ont clairement souligné que les négociations commerciales ne permettraient pas à elles seules de relever les défis liés au développement des pays pauvres et qu'il convenait d'adopter une démarche associant des objectifs commerciaux et des objectifs de développement. En particulier, les pays pauvres ont besoin d'acheter, sur les marchés mondiaux, des produits de base à des prix raisonnables pour accroître leurs exportations. Ils doivent aussi soutenir leurs entreprises et les aider à satisfaire aux exigences de prix et de qualité des clients. Enfin, ils doivent mettre en place le cadre juridique et les infrastructures matérielles indispensables pour aider les entreprises à se défendre sur le marché mondial.

Il est fondamental de répondre à ces questions. Les ministres du commerce reconnaissent la nécessité de renforcer la cohérence des politiques à l'échelle mondiale. Dans le même temps, ils ont réaffirmé leur engagement de coopérer avec les instances nationales et internationales

pour aider les pays pauvres à placer les échanges au cœur de leurs stratégies nationales de développement et de lutte contre la pauvreté.

Les pays développés ne doivent pas se contenter d'intensifier les efforts de formation des négociateurs commerciaux des pays pauvres. Ils doivent surtout aider ces pays à développer et à diversifier leur capacité de production notamment dans le secteur agricole afin qu'ils puissent profiter davantage de la libéralisation des échanges.

Ces derniers temps, les pays de l'OCDE ont développé les actions destinées à renforcer des capacités en termes d'échanges. Entre 2001 et 2002, ces activités ont progressé de 22 % en moyenne alors que la valeur de l'aide bilatérale destinée à favoriser les échanges a augmenté de 28 %. En outre, près de US\$8,1 milliards, soit 20 % de l'aide totale, ont été affectés au financement des infrastructures économiques des pays en développement, l'essentiel ayant servi à construire les réseaux de transports, d'énergie et de communications nécessaires aux échanges internationaux.

Ces initiatives prises par le secteur public doivent être renforcées par l'établissement de nouveaux partenariats avec les diverses parties prenantes : les autorités, les entreprises et la société civile des pays bénéficiaires et des pays bailleurs de fonds. C'est la seule voie pour résoudre les questions complexes liées à l'appropriation et à la mise en œuvre des politiques et permettre aux investissements destinés à stimuler les échanges de produire effectivement des résultats en termes de développement et d'améliorer la situation des populations pauvres. Les partenariats public-privé font partie intégrante du processus de renforcement des capacités et les pays de l'OCDE peuvent contribuer de manière significative au succès de leur mise en place et de leur fonctionnement.

Le renforcement des capacités d'échanges ne règle pas le problème de l'accès aux marchés, et les pays en développement en sont bien conscients. En dépit de cette réserve, nous devons nous efforcer de réduire l'écart en termes de capacité dont souffrent les pays pauvres et leur permettre ainsi de tirer pleinement parti des avantages d'un système commercial multilatéral, ouvert et fondé sur des règles. ■

Références

- Voir : www.oecd.org/dev

Réforme agricole

Un défi toujours de taille

Jonathan Brooks, Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries, OCDE

L'échec des négociations commerciales multilatérales de Cancún a une fois de plus montré à quel point il est difficile de parvenir à un consensus sur la réforme des échanges agricoles. Nombre de pays de l'OCDE hésitent à réformer leur politique agricole et à démanteler leurs mesures de protection, bien que les avantages d'une telle démarche soient plus que prouvés. Pourquoi les réformes sont-elles si difficiles à réaliser et comment peut-on les encourager ?



©Stephen Hind/REUTERS

Symboles de pouvoir

Dans de nombreux pays de l'OCDE la structure de base des programmes en faveur de l'agriculture n'a que peu évolué dans les dernières décennies. L'instauration de ces programmes se justifiait initialement par la nécessité de soutenir les revenus ruraux au cours de la dépression des années 1930 et par la volonté de stimuler la production agricole au lendemain de la Seconde guerre mondiale. Alors que les besoins de l'agriculture du XXI^e siècle sont tout autres, les politiques agricoles se sont généralement renforcées et ont subi de simples toilettages – les cas de refonte radicale ayant été assez rares.

En 2002, les transferts à l'agriculture ont coûté aux consommateurs et aux contribuables US\$318 milliards au total, soit 1,2 % du PIB, alors qu'ils s'élevaient en moyenne à US\$298 milliards pendant la période 1986-88, soit 2,3 % du PIB. Les trois quarts de ce montant sont octroyés sous forme de soutien aux producteurs agricoles et représentent un tiers de leurs recettes brutes, le reste alimentant des postes budgétaires à caractère général tels que la recherche, la commercialisation et les infrastructures. Certes, le soutien des prix du marché et les aides à la production ou à l'utilisation

d'intrants ont en partie été convertis en paiements budgétaires, moins liés à la production, mais dans l'ensemble, les transferts au titre de la production ou des intrants continuent de représenter les trois quarts de l'ensemble du soutien à l'agriculture.

Les travaux menés par l'OCDE ont montré que le soutien des prix du marché et autres mesures sectorielles n'ont pas réussi à accroître les revenus des ménages agricoles de manière efficace ou équitable. Environ un quart seulement de la valeur du soutien des prix se traduit par un supplément de revenu pour ces ménages,

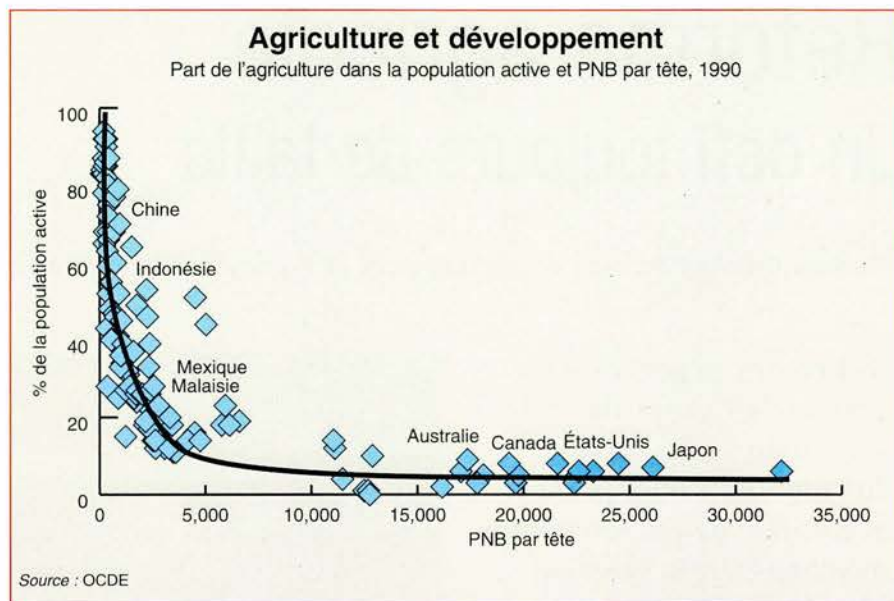
l'essentiel de l'augmentation des recettes allant aux fournisseurs d'intrants, comme les engrais, ou étant capitalisée dans la valeur des terres.

Par ailleurs, lorsque la valeur du soutien est liée à la production, soit directement soit par une hausse des prix, l'aide va aux agriculteurs, généralement plus aisés, qui possèdent de grandes exploitations. Quoi qu'il en soit, rien ne prouve que les ménages agricoles des pays industrialisés de l'OCDE aient systématiquement des revenus plus faibles que les autres ménages (bien qu'il existe effectivement des bas revenus au sein du secteur agricole). Il n'est donc pas nécessaire de prendre des mesures pour soutenir les revenus de l'ensemble du secteur.

Un autre problème que soulève ce type de soutien est qu'il est loin de répondre aux autres préoccupations de la collectivité, comme l'environnement, les aménités rurales et la sécurité alimentaire. En outre, il impose la mise en place de barrières commerciales, ce qui mine la compétitivité des pays disposant d'un avantage comparatif en agriculture – souvent des pays en développement.

Les effets de la réforme sur les pays en développement peuvent néanmoins être complexes. C'est ainsi que la réforme des échanges agricoles pourrait accroître les prix des produits alimentaires importés par rapport à ce qu'ils auraient été en l'absence de réforme et conduire certains exportateurs à perdre les « marges » que leur procurent les préférences commerciales. Ces « perdants » potentiels sont toutefois de plus en plus conscients qu'à long terme les importations subventionnées et les préférences commerciales ne vont guère dans le sens du développement et que, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou d'une autre instance, il existe des mécanismes multilatéraux susceptibles de faciliter la transition vers des activités plus productives et compenser les pertes à court et moyen termes.

Étant donné toute l'importance que revêt la réforme des politiques agricoles, il est essentiel de réfléchir aux raisons pour lesquelles la réforme continue d'être si difficile à réaliser. L'une des principales pierres d'achoppement est la spécificité des politiques agricoles.



Grâce au développement économique, les revenus augmentent et le budget alimentaire des consommateurs en représente proportionnellement une part plus faible. Ainsi, alors que les consommateurs des pays en développement consacrent généralement à peu près la moitié de leur revenu à l'alimentation, la part correspondante pour les consommateurs des pays de l'OCDE est d'environ 15 %.

La faible croissance de la demande contraste avec l'augmentation relativement forte de productivité, et l'agriculture, bien que performante, est un secteur « en déclin ». Dans de nombreux pays en développement, plus de la moitié de la population active est employée dans le secteur agricole, alors que dans les pays de l'OCDE, la part de l'agriculture dans l'emploi tourne généralement autour de 3 %. C'est la raison pour laquelle la charge que font peser les transferts aux agriculteurs sur l'ensemble de l'économie va en s'amenuisant. Par ailleurs, la concurrence impose des contraintes aux agriculteurs les moins efficaces et les incite de plus en plus à exercer des pressions pour obtenir une aide publique.

En outre, la baisse de l'électorat agricole encourage les producteurs à s'engager dans l'action collective. En effet, les groupes plus petits tirent plus difficilement parti des avantages procurés par le lobbying réalisé par d'autres, tandis que le regroupement permet de retirer des gains individuels plus

élevés, de diminuer plus certainement les coûts organisationnels, et de faciliter la surveillance et le contrôle de ceux qui éludent l'activité politique.

Ces facteurs expliquent une asymétrie évidente : les producteurs de sucre, par exemple, sont plus à même de protester contre la suppression du soutien que les consommateurs et/ou contribuables ne sont en mesure de se mobiliser en faveur de celle-ci. Néanmoins, les raisons du déséquilibre politique vont au-delà des incitations purement économiques. Si les décideurs réagissent à ces pressions, ils se placent alors dans une position qui les oblige à défendre les politiques en vigueur. Ils peuvent notamment le faire en revendiquant l'équité et l'efficacité des politiques suivies. Ce « bruit » fausse le débat public et peut totalement occulter l'argumentation économique objective.

Ce « bruit » se manifeste notamment par la propagation des mythes agraires, au nombre desquels la confusion entre agriculture commerciale moderne et patrimoine rural, et l'idée que les politiques agricoles en vigueur servent à défendre des valeurs sociales fondamentales. Certains de ces mythes s'érodent progressivement, en partie à cause des crises sanitaires, telles que l'ESB, et des craintes que suscitent les conséquences des biotechnologies pour la sécurité des aliments et l'environnement. On pourrait citer aussi les arbitrages à opérer

entre intérêts des pays développés et intérêts des pays en développement, en particulier dans les secteurs les plus protégés tels que le sucre, les produits laitiers et le coton. Cependant, de nouveaux mythes risquent d'apparaître, notamment autour des biotechnologies ou d'autres propagés par le mouvement altermondialiste.

Le monde agricole peut exploiter les mythes agraires pour obtenir le soutien de l'opinion publique en faveur des programmes existants et pour tisser des liens autour d'avantages étroits sans lien naturel entre eux. Ensuite, des pressions politiques peuvent conduire les hommes politiques à s'associer à la propagation de ces mythes, et une fois impliqués dans le soutien d'intérêts acquis, ceux-ci se doivent de faire en sorte que l'opinion publique soit convaincue de l'apport positif de leurs interventions pour le monde agricole.

Le lobbying permet aussi d'expliquer pourquoi certains secteurs bénéficient de plus d'aides que d'autres. Alors que le poids politique des agriculteurs tend à s'accroître en raison inverse de leur nombre, l'efficacité des groupes aux effectifs nombreux est d'autant plus grande qu'ils parviennent à surmonter les obstacles soulevés par l'action collective. Lorsque les politiques sont complexes, par exemple lorsqu'elles varient en fonction de la région ou de tout autre facteur divisant les acteurs du secteur, comme c'est le cas pour l'attribution des quotas, les producteurs sont moins incités à tirer profit du lobbying des autres. Ainsi s'explique peut-être le niveau relativement élevé de protection dont bénéficie le secteur laitier.

L'environnement institutionnel exerce lui aussi une influence sur la politique agricole. Dans certains cas, les ministères de l'agriculture peuvent en arriver à se poser en défenseurs des intérêts des seuls agriculteurs et, de ce fait, revendiquer le budget le plus élevé possible pour leur secteur. De plus, lorsque les décisions sont prises au niveau supranational, comme dans l'Union européenne, les pays recevant plus qu'ils ne versent au budget commun peuvent estimer qu'il n'y a pas lieu de se limiter.

L'analyse économique, les idéologies, les pressions politiques – voire la nostalgie – sont autant de facteurs alimentant le processus d'élaboration des politiques agricoles, ce qui ne permet guère de cerner

la véritable motivation de telle ou telle décision. Toutefois, à partir du moment où est admise l'importance du lobby agricole, on peut dégager quelques pistes susceptibles de rendre les réformes plus viables politiquement.

Tout d'abord, certains mécanismes d'indemnisation peuvent faciliter le processus de réforme. Aux États-Unis, le FAIR Act de 1996 prévoyait d'adopter des formes d'aide faussant moins les marchés ; mais le retour, avec la loi agricole de 2002 (Farm Act), à des instruments davantage liés à la production montre que ce n'est pas tant l'indemnisation qui compte qu'une aide efficace à l'ajustement. Si le dispositif prévoit d'aider les producteurs à se tourner vers des activités agricoles ou extra-agricoles plus productives et, de ce fait, plus rémunératrices, non seulement ces dispositions leur seront favorables, mais elles réduiront le risque de les voir ultérieurement réclamer une protection.

autres les terres agricoles et d'autres investissements spécifiques au secteur. De ce fait, l'étude des incidences de la réforme nécessite de ne pas se cantonner aux seuls effets directs sur les revenus, mais de prendre aussi en compte les impacts sur les propriétaires non exploitants, les titulaires de quotas ou les agrofournisseurs.

Il est par ailleurs essentiel de ne pas se limiter aux intérêts immédiats des pays de l'OCDE et de se placer dans une perspective globale. En effet, certaines questions jugées très importantes par les pays de l'OCDE, comme la « multifonctionnalité » de l'agriculture, ont trouvé peu d'écho au niveau mondial.

Quelles sont les conséquences de ces constats pour le cycle de Doha ? L'évaluation de l'Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay réalisée par l'OCDE était relativement optimiste, puisqu'elle décrivait l'accord comme marquant un « grand tournant », en ce sens que

L'évaluation de l'Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay réalisée par l'OCDE était relativement optimiste, puisqu'elle décrivait l'accord comme marquant un « grand tournant ». Pour que cet optimisme se justifie, il faudra que les pays résistent aux pressions politiques et remplissent les promesses faites à Doha.

Pour des raisons analogues, il est important de simplifier les politiques. Le mécanisme de soutien des prix du marché paraît simple, mais l'expérience montre qu'il ne peut exister indépendamment de toute une série d'autres instruments de protection tant à la frontière, par exemple à travers des droits de douane, des contingents tarifaires et des subventions à l'exportation, que sur le plan interne, au moyen de contrôles de la production. Certes, la transparence des paiements versés en contrepartie de la fourniture de biens publics identifiables, comme la gestion de l'environnement, ou sous forme de filets de sécurité, peut générer plus de contraintes administratives, mais si chacun bénéficie d'un traitement efficace, les coûts engendrés par le lobbying pour des privilèges particuliers devraient diminuer.

Selon l'analyse menée par l'OCDE, une part non négligeable du soutien agricole est capitalisée dans la valeur des actifs, entre

l'agriculture était enfin, elle aussi, subordonnée aux règles de l'OMC, même si les niveaux de soutien et de protection demeureraient élevés. Cette évaluation optimiste reposait cependant sur l'hypothèse selon laquelle, ayant établi un système de règles de base, le cycle suivant aborderait plus franchement les questions de protectionnisme. Pour que cet optimisme se justifie suite à l'échec des négociations commerciales de Cancún, il faudra que les pays résistent aux pressions politiques et remplissent les promesses faites lors du lancement du Programme de Doha pour le développement. ■

Références

- OCDE (2002), *Politiques agricoles dans les pays de l'OCDE : un programme de réforme constructif*, Paris.
- OCDE (2003), *Politiques agricoles dans les pays de l'OCDE : suivi et évaluation 2003*, Paris.
- Voir : www.oecd.org/agr/

Libre-échange, mondialisation et concurrence

Faire marcher le commerce

Phil Evans, Consumers' Association, Royaume-Uni



Les chemins du commerce...

Les négociations de l'OMC doivent être remises sur les rails, mais on peut d'abord marquer un temps de réflexion ; il faut reconnaître en particulier que le libre-échange doit s'appuyer sur des règles de concurrence solides pour bien fonctionner.

L'échec de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Cancún a suscité bien des jugements hâtifs, c'est le moins que l'on puisse dire. Par certains côtés, Cancún est la farce qui fait pendant à la tragédie de Seattle ; ou peut-être s'agit-il encore une fois de la même chose. Mais il n'est plus temps de se renvoyer les torts des ratés de Cancún, et il devient urgent, non pas tant d'agir – il est toujours nécessaire d'agir – mais de prendre ses distances et de bien réfléchir au système commercial actuel et à la direction qu'il doit prendre. En effet, le système

commercial est important et peut apporter des avantages à toutes les nations commerçantes. En le réorientant, on peut s'assurer que ces avantages atteignent les citoyens.

Nous avons dès maintenant une occasion exceptionnelle de faire le point car certains des acteurs principaux du commerce international vont être occupés par des élections ou des remaniements gouvernementaux ; il serait surprenant que le système commercial évolue beaucoup au cours des deux prochaines années. Cependant, deux ans sont vite passés et il

est essentiel de réajuster le système commercial ; en particulier, le système de demandes et d'offres, qui constitue la clé du progrès, perd de son intérêt avec la baisse générale du niveau des droits de douane et l'attention croissante accordée aux réglementations intérieures. Le dispositif et l'agenda actuels permettent-ils de faire face au défi à relever pour que les échanges mondiaux profitent à tous ceux qui y prennent part ?

Tout d'abord, nous devons reconnaître que le succès des négociations commerciales à ce jour se fonde sur le mercantilisme réciproque entre les pays les plus riches et les plus puissants – prenez mes exportations et je prendrai les vôtres. Cette approche pose deux problèmes. D'une part, les différences énormes entre les taux de droits de douane rendent la réciprocité difficile – comment mettre en balance un taux de 4 % et un taux de 40 % ? D'autre part, il s'agit d'un instrument rigide et probablement inapproprié face à des questions de développement plus « complexes » ou systémiques, comme la concurrence et la facilitation des échanges. Ou bien nous convenons que, pour progresser, il faut faire reposer les négociations sur le système des demandes et des offres, méthode qui a fait ses preuves jusqu'à présent, ou bien nous inventons autre chose. Dans une organisation fondée sur le consensus, il est difficile d'imaginer cette « autre chose » ; il faut donc, à court terme, recentrer les esprits sur le processus des demandes et des offres.

Deuxièmement, la politique commerciale est une question intérieure qui a des retombées internationales. Les États-Unis protègent leurs producteurs de coton et l'Union européenne (UE) fait de même pour l'ensemble de ses agriculteurs, non pas pour nuire aux pays en développement, mais pour apaiser ou satisfaire d'importants groupes d'intérêts. Pourtant, les premiers à en pâtir sont leurs propres citoyens. La protection est avant tout une question de redistribution nationale ; le monde extérieur vient en second lieu. Avant de critiquer le protectionnisme d'autres pays, il faut s'assurer qu'il existe un mouvement de réforme nationale, pour se trouver en position de force.

Il n'est pas étonnant qu'à Cancún les États-Unis aient pu maintenir leur position face à l'initiative sur le coton, alors que l'UE

a dû céder (un peu) sur l'agriculture : il n'y avait pas de mouvement intérieur en faveur d'une réforme aux États-Unis, alors que c'était le cas dans certains pays de l'UE. Pour que les réformes internationales portent leurs fruits, elles doivent coïncider avec les réformes nationales.

Troisièmement, les préoccupations des pays développés ne concordent pas avec celles des pays en développement. Pour la plupart des pays développés, le problème des droits de douane est presque résolu, alors qu'il reste entier pour la majorité des pays en développement. Il en résulte deux types de difficultés. D'une part, les niveaux de droits de douane entre pays en développement sont le plus souvent aussi élevés actuellement que ceux des pays développés. En fait, le Népal devrait davantage se préoccuper des droits en Inde qu'en Irlande et l'Argentine devrait s'intéresser davantage au Brésil qu'au Royaume-Uni.

La protection est avant tout une question de redistribution nationale ; le monde extérieur vient en second lieu. Avant de critiquer le protectionnisme d'autres pays, il faut s'assurer qu'il existe un mouvement de réforme nationale, pour se trouver en position de force.

D'autre part, ce décalage dans les priorités compromet la viabilité du système des demandes et des offres. Si les barrières non tarifaires du secteur agricole européen me posent problème pour accéder au marché, que puis-je offrir pour provoquer un changement ? Pas grand chose parfois. C'est pourquoi certains pays se trouvent obligés de vendre les bijoux de famille en privatisant les biens de l'État. Pour remédier à ce problème, les pays en développement doivent se soucier davantage de ce qui les concerne directement et essayer de former des alliances avec les réformateurs des pays développés. De plus, il faut chercher des solutions plus générales aux problèmes de réforme intérieure des pays développés.

Voilà les problèmes, mais qu'en est-il des solutions ? Tout d'abord, pour avancer à court terme, il faut revenir au bon vieux mercantilisme réciproque. La méthode des demandes et des offres, qui fonctionne depuis 50 ans, a encore de beaux jours devant elle. Deuxièmement, à plus long

terme, il nous faut établir dès maintenant le programme qui nous aidera à recentrer l'OMC sur la prochaine génération de problèmes. Pour les pays de l'OCDE, il s'agit avant tout de démanteler les systèmes complexes de protection nationale et de s'attaquer aux tissus de restrictions privées et publiques qui limitent les échanges, comme les ententes et les mesures antidumping. Pour les pays en développement, il s'agit de faire face aux puissants groupes d'intérêts qui s'approprient les bénéfices de la libéralisation des échanges et de la privatisation, au lieu de s'assurer qu'ils parviennent aux citoyens.

Ce programme est celui de la concurrence. Seules des règles de concurrence solides et efficaces permettront de s'assurer que les consommateurs tirent profit des avantages de la libéralisation des échanges. Ce sont elles qui nous fourniront les instruments nécessaires au niveau

national pour démanteler les groupes d'intérêts et les réglementations inadaptées.

Pour retrouver le bon chemin, il va falloir que la communauté des échanges s'atèle à la tâche de faire avancer les négociations commerciales. Il faudra également qu'elle ait une vision plus claire du but à atteindre. Pour cela, il est essentiel qu'elle se concentre aussi sur les questions de concurrence et qu'elle mette au point les instruments afin que tous les pays fassent profiter leur population des échanges entre nations. ■

Références

- Evans, P. (2003), « Is Trade Policy Democratic? And Should it Be? », dans Bayne et Woolcock, *The new Economic Diplomacy: Decision-making and Negotiation in International Economic Relations*, Ashgate, Aldershot.
- Sylvan, L., (2002), « Le consommateur d'abord », dans *L'Observateur de l'OCDE*, N° 235, décembre.
- Voir le site de la Consumers Association (UK) : www.which.net, et celui de Consumers International : www.consumersinternational.org

Vous voulez ●

fDi ForeignDirectInvestment
www.fdimagazine.com

attirer des investissements

dans votre région ?



fDi VOUS PROPOSE SES PERSPECTIVES UNIQUES

Pourquoi certaines régions réussissent-elles à attirer des capitaux ?
Comment les entreprises profitent-elles de la délocalisation ?

- Restez à la pointe des dernières évolutions sur les investissements directs, avec nos conseils sur les avantages fiscaux, le redéploiement du personnel, l'environnement, etc
- Profitez des expertises des plus grands acteurs afin de renforcer vos plans et stratégies
- Étudiez les initiatives mises en place par d'autres bureaux d'investissements



Diffusion 14.751 (Certifiée ABC 1 Janvier – 30 Juin 2003)

Composition du lectorat : directeurs financiers, cadres, directeurs des ressources humaines, et autres décideurs et investisseurs de haut niveau.

Comment s'abonner

Prenez votre abonnement annuel pour €133 (£95 - 6 numéros) en appelant le service clientèle au +44 (0)20 8606 7545. Précisez le code fd23042c.

Pour la publicité

Contactez David East au +44 (0)20 7382 8438 ou envoyez un courriel à david.east@ft.com

FT Business
FINANCIAL TIMES

Mondialisation

Préserver les bénéfices

Anne O. Krueger, Première Directrice générale adjointe du Fonds monétaire international (FMI)

Il est facile de dénigrer la mondialisation, mais il est aussi trop facile d'oublier les bénéfices qui en résultent. Un retour au protectionnisme n'est pas la solution.

Dans certains milieux, il est aujourd'hui de bon ton d'accuser la mondialisation de tous les maux : de la pauvreté, des inégalités ou encore de la pollution de l'environnement.

Il est naturellement important d'écouter ces critiques. Nombre de ceux qui les formulent sont véritablement préoccupés par les retombées d'un progrès économique rapide. Les responsables politiques devraient tout faire pour veiller à ce que ces coûts – généralement à court terme – soient réduits au minimum.

Mais il faut également se rappeler à quel point le progrès économique récent a été à la fois conséquent et généralisé. La mondialisation n'a rien de nouveau, la plupart de ses conséquences non plus. Le progrès technologique s'est toujours heurté à la résistance de ceux qui craignent le changement et ses répercussions. Reste que la croissance économique de ces 50 dernières années a été plus rapide qu'à toute autre époque. Au XIX^e siècle, par exemple, des pays

De même que pendant des milliers d'années, le commerce a été la principale force motrice de cette expansion économique sans précédent. La diminution rapide du coût des transports et des communications y a contribué. Mais la suppression des obstacles aux échanges, initiée depuis 1945, a largement alimenté la croissance économique. Le système commercial multilatéral mis en place avec l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), aujourd'hui supervisé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a aidé tous les pays participants à récolter les fruits du libre-échange, ou de la libéralisation du commerce. Nous ne devons pas perdre de vue le rôle que la libéralisation des échanges a joué dans l'amélioration des conditions de vie dont tant de personnes ont bénéficié.

Les pays industriels affichent un bilan positif sur les 50 dernières années, mais c'est également le cas de nombreux habitants des pays en développement. Une forte proportion de la population mondiale a vu sa situation s'améliorer à un rythme sans précédent. La mortalité infantile a fortement

La mondialisation n'a rien de nouveau, la plupart de ses conséquences non plus. Le progrès technologique s'est toujours heurté à la résistance de ceux qui craignent le changement.

comme le Royaume-Uni, fer de lance de la révolution industrielle, ont obtenu des taux moyens de croissance annuelle par habitant avoisinant 1,5 %. À titre de comparaison, depuis la Seconde guerre mondiale, plusieurs pays ont affiché des taux de croissance annuelle par habitant de 5 à 8 %. Les économies de marché émergentes les plus performantes ont connu en 10 ans une expansion équivalente à celle enregistrée par certains pays en un siècle à l'époque victorienne.

baissé, tandis que les taux d'alphabétisation ont augmenté de plus de 70 %. La pauvreté a reculé au niveau mondial. Ainsi, de 1993 à 1998, le nombre de personnes vivant avec moins de US\$1 par jour a diminué de plus de 100 millions. L'espérance de vie dans les pays en développement avoisine aujourd'hui 65 ans, soit environ seulement 10 ans de moins que dans les pays industriels. La croissance économique a également encouragé la demande de démocratie et de représentation. Une grande partie de la



©Hervé Racquer/OECD

Anne Krueger : « Nous ne pensons pas que les coûts temporaires d'adaptation à un accord concluant le cycle de Doha seraient significatifs pour la grande majorité des pays. »

population mondiale vit aujourd'hui dans des pays dirigés par des gouvernements élus.

Il est essentiel de reconnaître ces bénéfices pour pouvoir les préserver. L'histoire nous montre que le cours du progrès peut être arrêté, voire inversé. Les problèmes auxquels a été confrontée l'économie internationale après la Première guerre mondiale rappellent les dangers potentiels de tout repli protectionniste, et l'ampleur que peuvent prendre ses répercussions. Les gouvernements doivent constamment avoir à l'esprit qu'il ne suffit pas d'exprimer rituellement leur adhésion aux principes du libre-échange. Préserver le système commercial multilatéral, et supprimer les obstacles aux échanges, doit demeurer un objectif prioritaire des politiques économiques pour que les bénéfices de la mondialisation puissent être sauvegardés.

De nombreuses personnes oublient, ou méconnaissent, le rôle joué par le Fonds monétaire international (FMI) en matière de promotion des échanges mondiaux, ce qui est compréhensible. On pense généralement que le FMI a pour fonction de prévenir ou de résoudre les crises financières internationales, ce qui est vrai. Cette tâche n'est cependant qu'un moyen pour parvenir à une fin. Un des buts assignés au Fonds par ses Statuts est de « faciliter l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce international ».

Il n'appartient pas au FMI de superviser le système commercial international ; cette tâche revient à l'OMC. Le Fonds peut néanmoins aider les pays à se doter du

enseignements retirés des précédentes phases de libéralisation du commerce, et des propres travaux préliminaires du FMI, nous ne pensons pas que les coûts temporaires d'adaptation à un accord concluant le cycle de Doha seraient significatifs pour la grande majorité des pays. Néanmoins, en se tenant prêt à apporter son aide en cas de besoin, le FMI offre une sorte d'assurance conditionnelle, afin qu'aucun pays ne se sente incapable de s'engager à poursuivre la libéralisation des échanges.

En contribuant de la sorte à étayer le processus de libéralisation du commerce et en aidant les gouvernements à prendre les mesures nécessaires pour préserver la stabilité financière, prévenir les crises ou, dans certains cas, les résoudre, le FMI les aide également à tirer parti des possibilités offertes par la mondialisation.

Le règlement des crises est naturellement une des dimensions importantes de l'action du Fonds, et indéniablement la plus médiatisée. Mais le FMI s'efforce de plus en plus d'aider les gouvernements à mettre en place le type de cadre qui leur permettra à la fois de réduire les risques de crise et d'être mieux armés en cas de coup du sort. Cette assistance va bien au-delà du domaine traditionnel de la politique macroéconomique. La réforme des institutions, la refonte des marchés financiers et l'assistance technique dans un large éventail de domaines sont autant d'éléments qui font partie intégrante du travail quotidien du FMI avec les gouvernements.

Le FMI offre une sorte d'assurance conditionnelle, afin qu'aucun pays ne se sente incapable de s'engager à poursuivre la libéralisation des échanges.

cadre macroéconomique durable, que ce soit en matière monétaire, budgétaire ou de taux de change, dont ils ont besoin pour bénéficier pleinement de leur participation à l'économie mondiale.

Par ailleurs, le FMI s'est récemment engagé dans une nouvelle initiative, destinée à soutenir les pays susceptibles d'être confrontés à des difficultés temporaires de balance des paiements tandis qu'ils s'adaptent à la poursuite de la libéralisation des échanges. Nous espérons bien voir cette initiative approuvée dans le cadre du cycle de négociations de Doha. À la lumière des

Le Fonds s'emploie également à aider les pays à faible revenu à élaborer des politiques de croissance favorables aux pauvres. Il s'agit là encore de permettre à ces pays et à leur population de bénéficier au maximum de la mondialisation.

Des marchés efficaces, tant au niveau national qu'international, constituent une des conditions clés de la stabilité si chère aux gouvernements, aux entreprises et aux individus. La notion de viabilité économique est au cœur des travaux du FMI, mais elle est – ou devrait être – le but de chacun. ■

Des affaires plus propres

Extorsion, corruption, pots de vin, favoritisme – on parle beaucoup de la nécessité de lutter contre la corruption, mais que fait-on concrètement ? *Le Rapport annuel sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales : Édition 2003 : Renforcer le rôle des entreprises dans la lutte contre la corruption apporte quelques réponses*

Le rapport 2003 sur les célèbres *Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales* publié en novembre fait le point sur les progrès accomplis dans la promotion de comportements commerciaux convenables chez les grandes entreprises. Même si l'observation de ces principes, publiés en 2000, est facultative pour les sociétés, les gouvernements qui y adhèrent se sont engagés à les promouvoir. Ce rapport annuel, le troisième de la série, décrit ce que les gouvernements ont fait pour honorer cet engagement. Il donne notamment un rapport d'étape précieux sur la participation des entreprises à la lutte contre la corruption.

Une façon de mesurer cette participation consiste à étudier ce que disent les entreprises à leurs salariés et au grand public. Comment les grandes entreprises encouragent-elles l'intégrité sur le lieu de travail et en dehors ? Le rapport étudie des déclarations publiques sur la corruption publiées sur les sites web de 100 grandes entreprises multinationales, en soulignant les différences entre les secteurs, les différents types d'engagements anti-corruption, les outils de gestion utilisés, et en indiquant si les sociétés rendent publiquement compte de la façon dont elles honorent ou mettent en œuvre ces engagements.

L'inconvénient de cette approche est naturellement que les informations communiquées au public ne reflètent pas forcément les pratiques sur le terrain ; néanmoins, le rapport annuel indique que les documents diffusés publiquement donnent une idée de l'importance qu'une société accorde à la question. En outre, la difficulté de formuler des engagements anti-corruption réside principalement dans l'identification et la description des opérations à proscrire. Même si la connotation des termes « pots-de-vin et corruption » recouvre l'idée générale d'un transfert de ressources contraire à l'éthique, le

problème de l'élaboration d'une définition opérante de la corruption entraîne les sociétés et leurs salariés dans des zones grises dans lesquelles les frontières entre le bien et le mal ne sont pas tracées de façon nette.

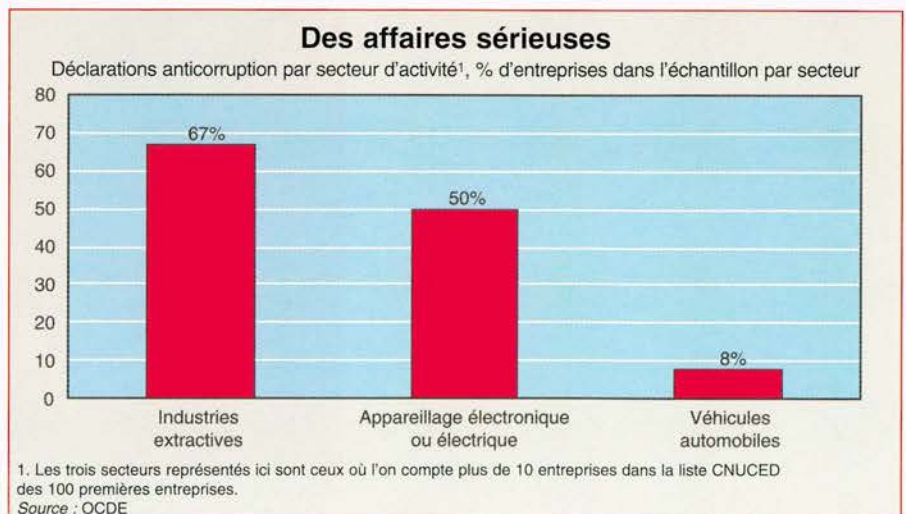
Le rapport constate que, sur les 43 entreprises qui publient effectivement des documents anti-corruption sur leur site web, 32 % interdisent d'offrir et/ou de donner des pots-de-vin, tandis que 33 % interdisent les tentatives de sollicitation et/ou de perception de pots-de-vin. En outre, les déclarations publiques varient considérablement dans leur vocabulaire et leur formulation. Par exemple, les mots utilisés pour décrire les ressources susceptibles d'être transférées au cours d'une transaction entachée de corruption comprennent des termes comme don, indemnité, service, remise, pots de vin ou incitation, tandis que pour décrire les versements ou avantages acceptables, on utilise souvent des mots tels que convenables, légitimes, raisonnables, à caractère commercial ou de courtoisie.

Prenons l'exemple des « paiements de facilitation ». S'agit-il d'une forme de

corruption ou d'une façon acceptable – et parfois la seule – d'obtenir que quelque chose soit fait ? Dix des 100 sociétés étudiées évoquent les paiements de facilitation, mais elles ne sont pas d'accord sur la politique à suivre. Certaines entreprises les interdisent totalement, tandis que d'autres prévoient des mécanismes de transparence imposant l'autorisation et l'enregistrement en bonne et due forme de ces paiements.

Plus d'un quart des entreprises sous revue évoquent les problèmes liés à des coutumes locales et ce que l'on pourrait qualifier de « corruption endémique » ; nombreuses sont celles qui formulent des orientations relatives à l'acceptation de cadeaux ou d'invitations. L'importance accordée à l'image donne une idée de l'influence que l'opinion publique et les pressions sociales exercent sur les critères d'évaluation de ce qui constitue pour les sociétés des conduites acceptables. Comme l'indique le site web d'une compagnie pétrolière, « Les coutumes et les traditions locales varient d'un endroit à l'autre, et il convient d'en tenir compte. Mais il n'existe aucune culture dans laquelle on critique l'honnêteté. »

Les *Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales* sont des recommandations adressées par les gouvernements aux multinationales opérant dans ou à partir de 38 pays adhérents. Ces principes sont affichés en ligne : www.oecd.org/corporate. ■

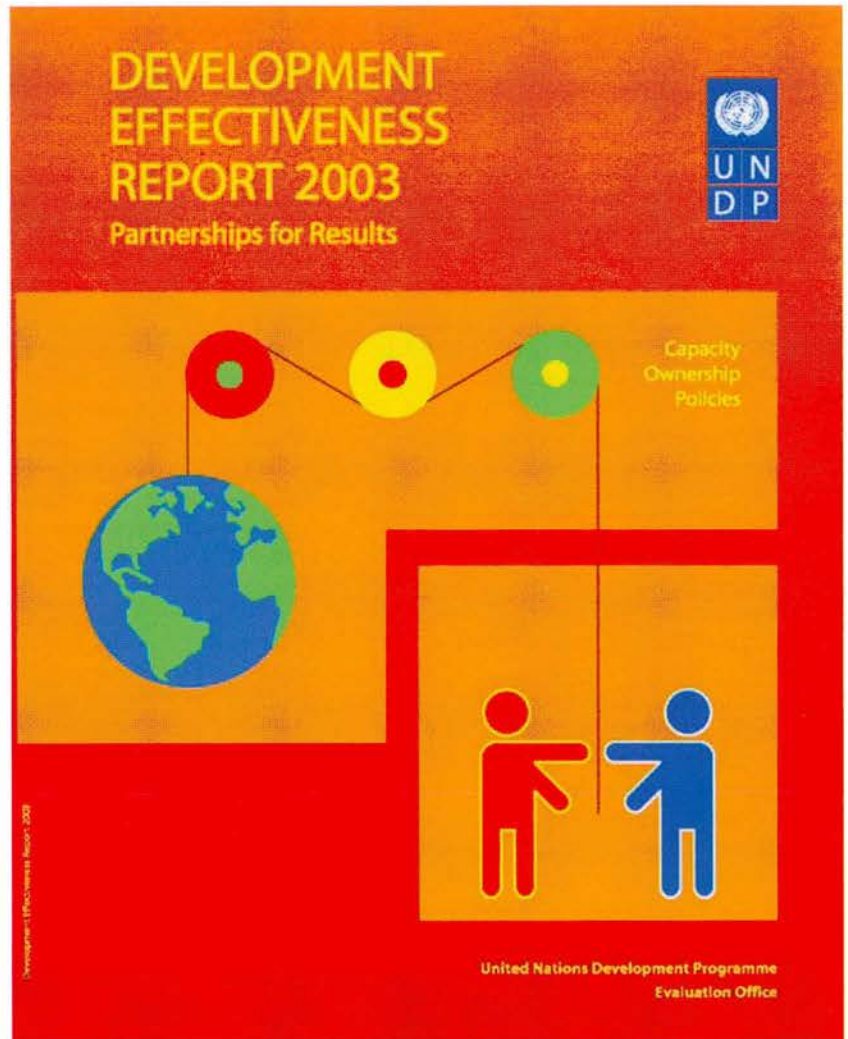


Pourquoi certains pays réussissent-ils mieux que d'autres ?

Les organismes d'aide y sont-ils pour quelque chose ?

L'enjeu des OMD : les partenariats sont-ils la solution ?

Le Rapport sur l'efficacité du développement 2003 met l'accent sur les résultats en analysant la notion d'efficacité du développement. Il examine deux grandes questions : la première, s'appuyant sur les faits, examine les résultats obtenus par les pays et évalue la contribution du PNUD - établissant ainsi un lien entre performance de l'organisation et efficacité du développement. La seconde porte sur les occupations mondiales et le rôle des pays donateurs pour ce qui est de l'efficacité du développement. Le rapport montre la nécessité de partenariats plus robustes entre pays développés et pays en développement et propose des stratégies pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.



On peut obtenir des exemplaires du **Rapport sur l'efficacité du développement** auprès du Bureau de l'évaluation, PNUD, 1 UN Plaza, Bureau 460, New York, NY 10017, États-Unis. La version électronique peut être téléchargée du site Web : www.undp.org/eo/

Dossier spécial • Société de l'information • Dossier spécial

Société de l'information

Promesses et risques

Société de l'information : Promesses et risques	25
Le défi des TIC	27
Vers une culture de la sécurité sur Internet	30
Haut débit : Un accès plus large	32
Comment sauvegarder le patrimoine numérique ?	33
Les biobanques : Protéger les données de la santé	35
Scientifiques et ingénieurs : Pénurie, quelle pénurie ?	37
Au fil du développement	39

Markus Kummer, eEnvoy, Département fédéral des affaires étrangères, Suisse

La Suisse a été le pays hôte de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) qui s'est déroulée à Genève du 10 au 12 décembre 2003.* De tels sommets peuvent-ils faire une différence ou leur contribution aux progrès de la société de l'information reste-t-elle limitée ?

Susciter une prise de conscience politique, améliorer l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) et réduire la fracture numérique : tels sont les principaux objectifs du Sommet sur la société de l'information. Encore, serez-vous tentés de penser, car tout cela, ce n'est sûrement pas la première fois que vous en entendez parler ! Et vous n'avez pas tort : la fracture numérique, cela fait des années que l'on en discute, mais s'est-elle rétrécie pour autant ? Alors, que faut-il attendre d'un nouveau sommet ?

En fait, il y a plusieurs objectifs. Tout d'abord, le processus en soi, que beaucoup relèguent au rang de simple détail, mais qui aura un effet important sur le résultat. Dès le départ, en effet, avant même que la décision de tenir le sommet ne soit prise à l'Union internationale des télécommunications (UIT) en 1998, le SMSI était conçu comme un genre de sommet très différent. Il s'agirait d'une démarche ouverte

qui réunirait non seulement les dirigeants du monde entier, mais aussi toutes les parties prenantes. Aux premiers les négociations officielles et la prise de décision, au secteur privé et aux organisations de la société civile la possibilité d'intervenir d'emblée auprès des représentants des gouvernements et de faire ainsi peser sur eux, en amont, tout le poids de leur influence. Une grande première donc dans ce genre de manifestations, et peut-être un nouveau modèle pour les futures conférences des Nations unies.

Mais ce sommet à partenaires multiples débouchera-t-il sur des résultats concrets ? Cela dépendra des participants et de leur détermination à s'en tenir à des objectifs réalistes. Tout le monde est maintenant d'accord sur le fait que les technologies de l'information recèlent un énorme potentiel et que la communauté internationale doit en tirer parti sans plus tarder. L'économie mondiale repose désormais de plus en plus largement sur les connaissances, les

communications et l'information numériques. C'est une réalité.

Pourtant, de nombreux pays et des milliards de personnes dans le monde sont encore à l'écart de cette réalité technologique à laquelle il faut les aider à accéder. Mais les marchés de la technologie et des télécommunications peuvent aider à résoudre ce problème de façon inattendue. Il y a cinq ou six ans, on craignait déjà que les pays en développement ne soient les laissés-pour-compte de l'ère de l'information. Mais à l'époque, on prévoyait que les investissements nécessaires pour combler le fossé seraient plus élevés qu'ils ne le sont aujourd'hui du fait de l'innovation et de la baisse des prix de la technologie. En matière de télécommunications par exemple, beaucoup de pays pauvres ont brulé les étapes du développement. Ainsi, grâce au téléphone portable, deux fois plus de personnes ont accès au téléphone aujourd'hui en Afrique subsaharienne que ce n'était le cas pendant

avancés. Or, si la technologie peut creuser les différences, elle offre aussi les moyens de les atténuer.

Le sommet donne l'occasion d'élaborer une vision commune de la société de l'information dans laquelle nous souhaitons vivre. Cependant, comme c'est la première fois que les Nations unies se penchent sur ce type de questions, il n'est pas étonnant de voir éclater des controverses. Certaines portent sur des points très particuliers, comme la régulation d'Internet, mais d'autres sur des questions plus générales comme la mondialisation et la culture. Certains voient dans la technologie une occasion à saisir, d'autres la considèrent comme une menace. Certains veulent s'en servir pour bâtir une société ouverte aux dimensions planétaires, d'autres pour renforcer l'exercice du pouvoir.

Il va sans dire que les démocraties souscrivent à la première de ces conceptions. C'est pourquoi la déclaration

à eux seuls, de définir les formes et les limites de cette protection.

On s'est inquiété dans plusieurs pays, riches et pauvres, de ce que les gouvernements voient les TIC plus comme un moyen de contrôler les citoyens que de leur donner davantage d'autonomie. Il est certain que la technologie peut permettre toutes sortes d'abus, à commencer par le filtrage et le contrôle de l'accès à l'information. Et en cette période d'instabilité internationale, tout moyen capable de renforcer la sécurité nationale suscite le plus vif intérêt. Cependant il serait excessif de sombrer dans une vision orwellienne du monde.

Au cours de l'histoire, jamais aucun gouvernement n'a été capable de contrôler le progrès technique. Alors pourquoi en serait-il autrement des TIC ? Certes, on peut s'inquiéter de l'usage qui pourrait être fait de certaines innovations en gestation, comme la création de fichiers d'empreintes génétiques ou le « profilage » électronique. Mais il ne faut pas oublier que la technologie est simplement un moyen et non une fin, et que les sociétés libres et démocratiques continueront comme elles l'ont fait jusqu'à présent à adapter leurs lois pour protéger les droits et prévenir les abus. Toute la difficulté est de convaincre les pays du monde entier de s'employer à faire des TIC un puissant levier pour promouvoir et faire respecter en tout lieu les droits de l'homme et les libertés fondamentales, en particulier la liberté d'opinion et d'expression.

Voilà les questions abordées lors du Sommet mondial sur la société de l'information, dont la deuxième phase aura lieu à Tunis en novembre 2005. Il ne s'agit peut-être que d'un seul événement parmi beaucoup d'autres dans l'actualité politique internationale, mais il devrait nous rappeler que, comme pour toute révolution silencieuse, il n'y a pas de raccourci vers la société de l'information et du savoir. ■

*Cet article a été écrit à la veille du SMSI.

Références

- Consulter le site web du Sommet mondial sur la société de l'information : www.itu.int/wsis/
- Pour de plus amples informations sur les Objectifs du millénaire pour le développement, voir : www.oecd.org/DAC

Grâce au téléphone portable, deux fois plus de personnes ont accès au téléphone aujourd'hui en Afrique subsaharienne que ce n'était le cas pendant toute l'histoire de la téléphonie fixe dans la région.

toute l'histoire de la téléphonie fixe dans la région.

Si la technologie et les marchés sont les bases sur lesquelles il faut construire, les gouvernements ont encore beaucoup de travail devant eux. En fait, le sommet mondial ne s'intéresse pas à la technologie en soi, et les TIC ne sont pas une fin en soi, mais un moyen d'atteindre des objectifs plus larges, comme améliorer la vie quotidienne de millions de personnes, lutter contre la pauvreté et contribuer à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement.

Les fractures numériques existent à différents niveaux. Entre le Nord et le Sud, d'abord et avant tout, mais aussi à l'intérieur de toutes les sociétés, avec le risque réel que les nouvelles technologies renforcent les élites dominantes et isolent encore davantage les plus faibles, à commencer par les personnes âgées et les handicapés. Éviter le développement d'une société à deux vitesses est un défi de taille pour tous les gouvernements, même dans les pays

de principes sur laquelle devrait déboucher le sommet devrait réaffirmer les libertés et droits démocratiques fondamentaux, tels que le droit à la vie privée et la liberté d'opinion et d'expression proclamés par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Sans quoi elle ne vaudrait pas même le papier (ou le site web) sur lequel elle serait rédigée.

Mais les gouvernements et les citoyens entrevoient aussi les possibilités dont les TIC sont porteuses en matière de sécurité. En effet, toutes les questions soulevées au sujet des droits sont étroitement liées à la sécurité des réseaux. Il faut éviter la tendance à faire de l'« insécurité » un prétexte et de donner ainsi carte blanche aux gouvernements pour mettre un frein aux abus, ce qui risquerait de nuire à la croissance du système. Il faudra trouver un juste équilibre entre le devoir absolu qu'ont les gouvernements de protéger les libertés et les droits fondamentaux des citoyens et la responsabilité qui incombe aux citoyens, et

Société de l'information

Le défi des TIC

Pekka Lindroos et Misha Pinkhasov, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie, OCDE

Les technologies de l'information renferment un potentiel considérable pour l'économie mondiale et pour la société. Mais quelques difficultés et quelques risques restent à surmonter.

Lorsque Marshall MacLuhan écrivait que l'interdépendance électronique faisait du monde un village planétaire, nous étions au début des années 1960, bien avant l'avènement d'Internet et de l'actuel réseau mondial. De fait, en ce début du XXI^e siècle, le monde est devenu beaucoup plus petit et les communautés sont reliées entre elles par un maillage beaucoup plus serré. Nous vivons dans une société de l'information, surtout caractérisée par la prééminence des technologies de l'information et des communications (TIC) et non par l'électronique même.

La notion de société de l'information n'est certes pas une nouveauté, mais elle est en perpétuelle évolution. Il s'agit d'un concept récent, dont la dynamique change de jour en jour. Nous en discernons assez bien les potentialités, mais nous ne cessons d'apprendre à mesure que nous progressons dans l'ère de l'information. Indéniablement, l'évolution actuelle des TIC dans toutes leurs formes et toutes leurs applications métamorphose radicalement nos vies, avec l'apparition continue de nouveaux produits et services, de nouveaux moyens de commerce, de nouveaux marchés, de nouvelles possibilités d'investissement, de nouveaux modes d'expression culturelle et sociale et de nouveaux vecteurs d'interaction entre citoyens et pouvoirs publics.

Dans toute ère nouvelle, il existe des risques et des défis à relever – comme le montrent les profonds bouleversements sociaux amenés par la révolution industrielle.



© J. Christensen/REUTERS

Technologie à deux vitesses

Aujourd'hui, les TIC commencent à avoir un impact plus important sur l'organisation du lieu de travail, par exemple. Même si nous ne pouvons pas tout prévoir, loin de là, chacun doit se préparer pour ces défis et pour ceux qui s'annoncent si nous voulons tirer le meilleur parti du potentiel des TIC. En particulier, il ne sera pas facile de trouver le bon équilibre entre sécurité des réseaux, protection des données et de la vie privée d'une part, et ouverture, accessibilité et commerce de l'autre, et pourtant c'est essentiel pour que la société de l'information devienne encore plus performante.

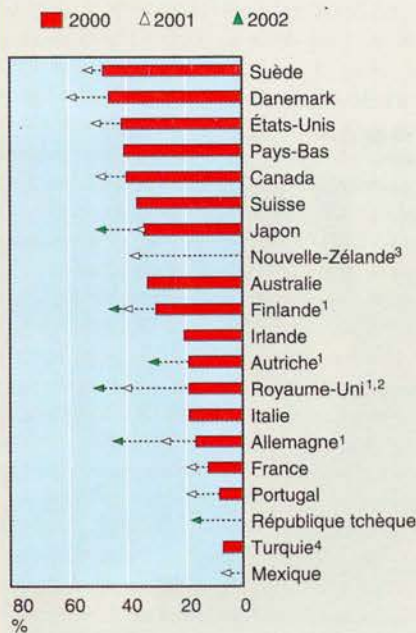
Les innovations technologiques qui ont rendu possible la naissance de la société de l'information, et ce particulièrement dans le domaine des TIC, ont vu le jour dans les pays de l'OCDE ; il est donc naturel que nous leur ayons consacré beaucoup d'attention et de réflexion. Voici quelques

uns des thèmes et des objectifs qui nous semblent prioritaires pour que la société de l'information connaisse un développement sans heurts.

Les TIC : facteur de croissance

Le message n'est pas nouveau ; c'est même un leitmotiv de l'OCDE depuis plusieurs années. Il mérite toutefois d'être réitéré, notamment du fait de la confusion entre la « nouvelle économie » en termes de valorisations boursières, et les incidences profondes et omniprésentes des nouvelles technologies. Bien que la bulle financière ait éclaté, la demande en matière de TIC reste soutenue, que ce soit dans les entreprises ou chez les particuliers. Avec les TIC, il ne s'agit pas simplement d'accroître le stock de capital mais d'optimiser la production des entreprises : en combinant une main-d'œuvre qualifiée avec certains équipements, on accroît la

Foyers en ligne

Ménages ayant accès à Internet, 2000-02
% de l'ensemble des ménages

1. Pour 2002, les données provenant de l'enquête communautaire sur l'utilisation des TIC dans les ménages sont celles du premier trimestre.

2. Mars 2001-avril 2002 (exercice budgétaire) au lieu de 2001.

3. Juillet 2000-juin 2001.

4. Ménages urbains seulement.

Source : Science, technologie et industrie: Tableau de bord de l'OCDE 2003

Il ne s'agit pas ici d'appeler les capitaux au secours du secteur des technologies, mais tout simplement de prendre conscience que les TIC peuvent rendre les marchés plus efficaces en améliorant la gestion et la distribution économiques.

trouvent réduits et l'innovation accélérée car les liens entre les individus et les marchés sont améliorés, que ce soit pour le commerce des idées ou celui des biens. Les scientifiques bénéficient de ces effets de réseau par la coopération internationale avec leurs collègues chercheurs et avec le monde des affaires. Les entreprises, quant à elles, améliorent leur efficacité et réduisent leurs coûts. Les ménages sont mieux informés des différentes options qui existent, en termes de qualité ou de prix, de sorte que, même s'ils n'achètent pas toujours en ligne, ils tirent profit de l'accès aux TIC.

Il ne suffit pas d'ajouter une pincée de TIC à la recette de la croissance : pour encourager la concurrence entre fournisseurs et entre utilisateurs, il faut aussi de solides cadres économiques favorables à l'usage des TIC, ainsi qu'une bonne fluidité des marchés. Par exemple, il faut dynamiser la concurrence pour accélérer le décollage du haut débit.

Améliorer l'accès aux TIC et la qualité de leur utilisation n'en reste pas moins un défi important à relever. Certes, l'ordinateur se banalise, mais toutes les maisons, toutes les écoles et toutes les entreprises ne sont pas encore équipées ou n'en tirent pas tout le bénéfice qu'elles pourraient. Selon les études réalisées, le courrier électronique est la première utilisation d'Internet, suivi par la recherche d'information ; l'achat de biens et de services, les autres transactions en ligne et les autres utilisations avancées suivent loin derrière.

Il faut encourager les petites entreprises, et notamment les start-ups, à voir dans les TIC le moyen de réduire leurs coûts et d'accéder à des marchés plus vastes. Dans de nombreux pays de l'OCDE, les pouvoirs publics agissent en ouvrant la voie aux investissements d'infrastructure, en favorisant la concurrence dans l'offre de services, et en proposant information et aide aux PME qui investissent dans les TIC et l'électronique d'entreprise.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les écoles, emboitant le pas aux universités, ont intégré à leur cursus l'utilisation et la maîtrise des TIC, offrant l'accès à un

ordinateur et à Internet à la majorité des élèves. Le renforcement des capacités du monde éducatif demeure toutefois un défi pour les pouvoirs publics. Même là où la technologie est disponible, il n'y a pas toujours les personnes qualifiées (enseignants, personnel de soutien) pour que les établissements en tirent pleinement parti.

Les pouvoirs publics peuvent beaucoup – comme en témoigne leur travail dans les quartiers déshérités ou les zones rurales – par exemple pour renforcer les capacités informatiques des petites écoles, et l'enseignement à distance se développe. Les méthodes pédagogiques ont souvent dû s'adapter, de même que les technologies de l'éducation, et le « marché » de l'éducation lui-même s'est mondialisé, permettant un accès plus large aux ressources. Sans les TIC, cette évolution ne se serait peut-être pas produite.

Il est un public auprès duquel les États doivent faire davantage : celui des adultes non qualifiés en âge de travailler, notamment les travailleurs âgés et les personnes handicapées. Les personnes non qualifiées risquent d'être les oubliés des TIC, en termes non seulement de niveaux de salaire mais aussi de perspectives d'emploi (voir l'article d'Andrea Bassanini). Les TIC peuvent être un excellent moyen d'aider certains groupes de sans-emplois à reprendre une activité.

Pour que la société de l'information s'installe durablement, il faut mener un rude combat pour renforcer la confiance et le sentiment de sécurité à l'égard des TIC et des réseaux. De fait, les risques attachés à l'utilisation des TIC sont nombreux. Le spam, les virus, les vers, le piratage des réseaux, les panes de réseau ; autant de nuisances qui perturbent l'activité des entreprises, des foyers, des hôpitaux, ou des infrastructures critiques en général. La réponse passe notamment par des technologies plus performantes répondant aux besoins du public. Mais comme pour tout autre marché, il faut par-dessus tout renforcer la confiance et le sentiment de sécurité de l'ensemble des utilisateurs.

productivité totale ou la productivité multifactorielle (PMF). De fait, entre 1996 et 2001, l'investissement en TIC des entreprises de certains secteurs – industries d'électronique, média, commerce de gros et de détail, finance, assurance et services aux entreprises – a contribué à la croissance de la productivité à hauteur de 1 % en Australie, de 1,3 % aux États-Unis et de 0,73 % en Irlande.

Il ne s'agit pas ici d'appeler les capitaux au secours du secteur des technologies, mais tout simplement de prendre conscience que les TIC peuvent rendre les marchés plus efficaces en améliorant la gestion et la distribution économiques. Il est important d'investir dans ce sens car l'activité économique en bénéficiera et l'utilisation des ressources deviendra plus économique.

Les TIC créent de la valeur ajoutée en permettant aux utilisateurs de travailler au sein de réseaux plus rapides, plus larges et plus interactifs. Les coûts de transaction s'en

L'OCDE a créé le concept de « culture de la sécurité » comme instrument pour améliorer la fiabilité des systèmes et des réseaux d'information.

La culture de la sécurité s'appuie sur une manière de penser la sécurité, de l'évaluer et de la renforcer. Les enjeux de la confiance sont clairs. Si l'économie du numérique fonctionne, si leurs droits sont bien défendus et les risques sont réduits au minimum, les consommateurs utiliseront Internet de plus en plus. Mais c'est aussi une question d'habitude. L'expérience aidant, les entreprises, y compris les PME, feront davantage confiance aux TIC, la prévisibilité s'améliorant avec la transparence et l'existence d'outils pratiques pour répondre aux problèmes juridiques, fiscaux et autres.

Administration en ligne

Pour renforcer la confiance, les gouvernements devraient montrer l'exemple. Les TIC ont déjà commencé à aider les pouvoirs publics à nouer des relations plus étroites avec les citoyens. La consultation et les échanges avec les particuliers et les entreprises deviennent monnaie courante. Grâce aux TIC, les experts des administrations peuvent exploiter de nouvelles ressources : puiser des idées ou des informations pour orienter leurs politiques, et donc travailler plus efficacement.

Dans certains pays, l'administration en ligne n'est qu'une façade. Mais la plupart des gouvernements (y compris hors OCDE) se sont dotés de sites web interactifs et pour beaucoup d'entre eux il est désormais possible d'envoyer les déclarations fiscales par Internet.

En ligne ou pas, l'administration reste l'administration. L'impact des TIC ne s'arrête pas aux relations avec le public ; elles peuvent aussi améliorer le fonctionnement de l'administration, sa gestion, ses résultats, sa productivité, etc. Elles peuvent rendre l'action publique plus cohérente grâce à une meilleure communication interne. Les pouvoirs publics sont de gros consommateurs de TIC et, comme les entreprises, ils ont tout intérêt à en faire usage pour travailler plus efficacement.

Le commerce international, l'investissement et le développement sont également particulièrement importants. Les TIC font partie des infrastructures nécessaires au commerce mondial, ce qui offre un espoir pour le développement. Traiter en dernier du développement mondial ne reflète en rien l'ordre des priorités ; mais lorsque l'on comprend



Des voies différentes ?

comment les TIC peuvent contribuer à la croissance économique, à l'éducation et à la gouvernance, il est facile de comprendre que les TIC jouent un rôle cardinal dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté. L'accès aux marchés, à l'éducation, et à l'information sont des éléments essentiels pour réduire la misère. La réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire (ODM), de la baisse de la mortalité à l'amélioration de l'environnement, reposera en grande partie sur une amélioration de l'information et de l'éducation.

Le commerce et l'investissement sont indispensables à la diffusion des technologies et des compétences et facilitent l'intégration mondiale. Quel serait l'intérêt de développer la société de l'information, si les biens et les services n'étaient pas accessibles. Et c'est essentiellement grâce à l'investissement privé que les usages des technologies se développent sur le long terme.

De nombreux pourvoyeurs d'aide multilatérale et bilatérale sont actifs dans la promotion des TIC comme instruments du développement depuis quelques années, notamment en encourageant les transferts de technologie, et en contribuant à des projets pilotes dans différents secteurs : santé, éducation, agriculture et environnement par exemple. Mais le défi va bien au-delà de la technologie : la communication et le savoir sont les

instruments du développement. Pour cette raison, il est vital d'intégrer les TIC dans les stratégies nationales de développement et de lutte contre la pauvreté – ce que les décideurs politiques appellent « intégration » – afin de rendre plus efficaces les aides publiques au développement (APD), et de ne pas les traiter comme une rubrique distincte dans les bilans. Ainsi, qu'il s'agisse de construire un hôpital, une école ou une route, les gouvernements doivent déterminer de quelle manière les TIC peuvent les aider à réaliser leur projet.

C'est avec ce souci de cohérence que les gouvernements doivent définir leurs politiques. La coordination et le partage d'information entre gouvernements doivent être intensifiés et il est essentiel d'associer la société civile et les entreprises au processus. La promotion des TIC leur sera d'un grand secours à cette fin. ■

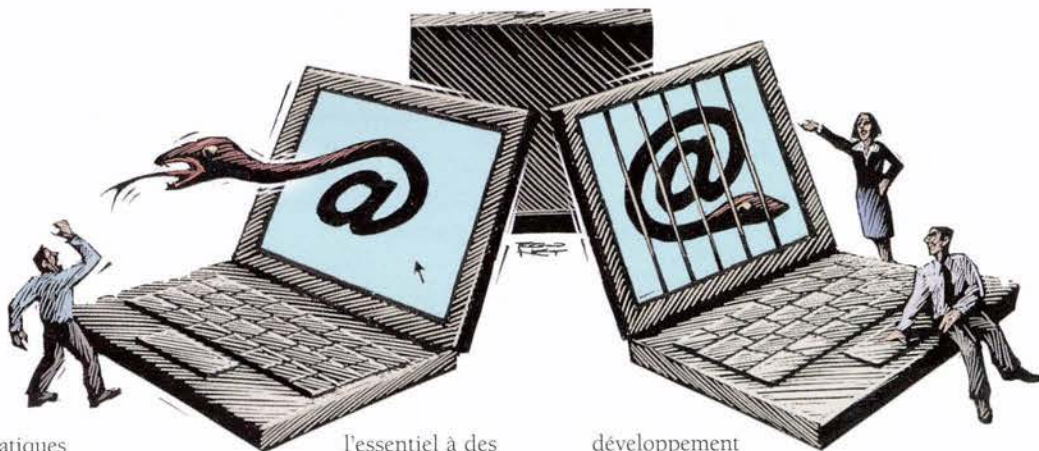
Références

- OCDE (2001) *La nouvelle économie : mythe ou réalité ?*, Paris.
- OCDE (2003) : *Mettre les TIC à profit dans une économie numérique*, disponible à www.oecd.org/sti.
- Forum mondial OCDE-APEC : Les cadres stratégiques pour l'économie numérique, compte rendu succinct (2003), États-Unis.
- OCDE (2003), *Perspectives des communications*, Paris.
- OCDE (2002), *Perspectives des technologies de l'information*, Paris.
- Voir www.oecd.org/sti/information-economy

Vers une culture de la sécurité sur Internet

Anne Carblanc et Sven Moers, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie, OCDE

La sécurité des systèmes d'information est l'affaire de tous. Que pouvons-nous faire ?



Les attaques par virus informatiques auraient atteint un pic historique en août 2003. Le saviez-vous ? De fait, le total des dommages provoqués par le virus « Win32.Blaster », qui s'est rapidement propagé dans le monde, et par les autres virus destructeurs qui l'ont suivi à intervalles rapprochés atteindrait quelque US\$2 milliards (voir références). Dans le même temps, le nombre total d'incidents de sécurité est en augmentation constante. Le Centre de coordination CERT du Carnegie Mellon Software Engineering Institute a recensé 114 855 incidents rien que pour les trois premiers trimestres 2003, contre 82 094 pour l'ensemble de l'année 2002.

Le message est clair : l'insécurité coûte cher. Les risques liés à la sécurité entament le potentiel économique et affectent gravement l'activité quotidienne des entreprises et des institutions. Plus les économies sont tributaires de la technologie, plus elles deviennent vulnérables.

Comment en est-on arrivé là ? L'une des raisons principales tient au changement de nature de notre environnement électronique. Au début des années 1990, les technologies de l'information (TI) étaient d'un usage modeste, limité pour

l'essentiel à des systèmes le plus souvent autonomes, essentiellement des ordinateurs de bureau et des consoles de jeu, fonctionnant en réseaux fermés. Mais ensuite, le développement d'Internet et des autres réseaux a permis de relier les entreprises, les gouvernements, les consommateurs et toute personne ou organisation « câblée ». Par ailleurs, au-delà des réseaux informatiques reliant les utilisateurs, de nombreux secteurs industriels utilisent des réseaux intelligents, que ce soit pour l'énergie et les transports ou les marchés financiers mondiaux. Les modes d'accès se sont multipliés et diversifiés, et il existe maintenant divers terminaux d'accès portables et sans fil. Internet conditionne de plus en plus notre façon de travailler. Mais cette utilisation croissante et chaque jour plus répandue des technologies de l'information et des réseaux s'accompagne de problèmes de sécurité nouveaux et assez complexes auxquels la collectivité est confrontée.

Il est certain que l'élargissement de l'accès aux systèmes d'information peut considérablement contribuer au

développement économique et social.

Cela est vrai non seulement du commerce électronique mais aussi d'autres innovations, comme la télémédecine et le télé-enseignement. Mais, les ouvertures qu'offre l'interconnexion exigent de nouvelles pratiques afin de garantir un bon fonctionnement et une bonne résistance aux attaques et aux facteurs de vulnérabilité, internes et externes.

De plus, la sécurité est indispensable pour les communications locales, nationales et mondiales, ainsi que pour des infrastructures essentielles comme celles liées à la production d'énergie, la distribution, les marchés financiers ou les transports, ou encore au bien-être économique.

Il n'y a pas de « recette miracle » pour éliminer les risques en matière de sécurité. Les menaces et les facteurs de vulnérabilité évoluent sans cesse. De plus, la solidité du réseau correspond à celle de son maillon le plus faible : toute personne reliée au réseau se trouve potentiellement menacée si un élément est compromis, délibérément ou accidentellement. Telle est la rançon de l'interdépendance.

Que peut-on faire ? Une réponse évidente est de développer les investissements technologiques. De fait, ces derniers ont augmenté constamment depuis quelques années. Les entreprises, interrogées par Deloitte Touche Tohmatsu dans le cadre de l'enquête *Global Security Survey 2003*, ont ainsi indiqué qu'elles consacraient, en moyenne, environ 8 % de leur budget TI global à la sécurité.

Ces chiffres ne nous surprennent peut-être plus. Après tout, lors de l'épisode presque oublié du passage à l'an 2000, n'a-t-on pas dépensé US\$200 000 millions à l'échelle mondiale pour faire évoluer les ordinateurs et éviter des problèmes de lecture de date liés au changement de siècle ? Cependant, non seulement les investissements des entreprises dans l'amélioration de la sécurité sont coûteux, mais de surcroît, les dépenses liées à la conception et au développement des technologies pour la sécurité augmentent. Ces éléments, auxquels s'ajoute l'absence de diminution des attaques virales, suggèrent que l'on ne pourra pas résoudre le problème avant longtemps si l'on se fie à une approche purement technologique. Celle-ci ne peut constituer qu'une réponse partielle.

Ce qu'il faut n'est rien moins qu'un véritable changement culturel dans la

révisée répond à l'évolution constante de l'environnement en matière de sécurité et préconise l'instauration d'une « culture de la sécurité ». Depuis juillet 2002, les nouvelles Lignes directrices ont servi de base à la résolution portant sur la « création d'une culture mondiale de la cybersécurité » votée par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2002 et à la résolution du Conseil européen sur le même sujet en février 2003. Elles ont également été notées par le Conseil des Ministres du Forum de coopération économique Asie-Pacifique. Les nouvelles Lignes directrices sensibilisent aux risques encourus par les systèmes et les réseaux d'information, donnent des conseils sur les politiques, pratiques, mesures et procédures susceptibles d'être utilisées pour y remédier, et insistent sur l'importance de leur utilisation et de leur mise en œuvre en démontrant la nécessité. En résumé, il s'agit de faire en sorte que tous les participants aient davantage confiance dans les systèmes et les réseaux d'information et dans la manière dont ceux-ci sont mis en place et utilisés.

Toutefois, le chemin est encore long avant que ne s'instaure une véritable culture de la sécurité. Une enquête, réalisée en 2002 par IDC-BULL auprès des directions TI de 250 sociétés

des réseaux. Des représentants des pouvoirs publics et de la société civile y ont présenté leurs initiatives pour mettre en œuvre les principes de la sécurité en ligne et éduquer leurs concitoyens, les consommateurs et le grand public sur les meilleures pratiques. Parmi ces initiatives figurent notamment des campagnes de sensibilisation pour parents et enfants. Ces réunions ne sont pas de simples ateliers de discussion mais constituent un moyen essentiel pour identifier les problèmes rencontrés et développer cette culture de la sécurité en ligne dont les utilisateurs ont tant besoin.

L'OCDE a lancé un site Internet consacré à la promotion d'une culture mondiale de la sécurité afin d'aider les utilisateurs du monde entier à apprendre et à respecter les pratiques de sécurité en ligne. La meilleure défense contre les virus, les pirates informatiques et les autres risques en ligne consiste, en effet, à renforcer le réseau en améliorant les comportements. Cet objectif implique la promotion et la diffusion des bonnes pratiques. ■

Références

- Computer Economics, Inc. (2003), "April 2003 – Worst Virus Season Ever ?" www.computereconomics.com/article.cfm?id=867
- CERT Coordination Center at the Carnegie Mellon Software Engineering Institute (2003), *CERT/CC Statistics 1988-2003*, www.cert.org/stats/cert_stats.html
- Deloitte Touche Tohmatsu (2003), *2003 Global Security Survey*, www.deloitte.com/dtt/cda/doc/content/2003%20Global%20Security%20Survey.pdf
- Getzinger, Leslie (2000), "Y2K Investments Were Sound, Industry Spokesmen Say", *Washington File*, Office of International Information Programs, U.S. Department of State, <http://usembassy-australia.state.gov/hyper/2000/0112/epf308.htm>
- OCDE (2002), *Lignes directrices de l'OCDE régissant la sécurité des systèmes et réseaux d'information : Vers une culture de la sécurité*, www.oecd.org/dataoecd/16/22/15582260.pdf
- OCDE (2003), *Plan d'application des Lignes directrices de l'OCDE régissant la sécurité des systèmes et réseaux d'information : Vers une culture de la sécurité* [www.oecd.org/olis/2002doc.nsf/LinkTo/dsti-iccp-reg\(2002\)6-final](http://www.oecd.org/olis/2002doc.nsf/LinkTo/dsti-iccp-reg(2002)6-final)
- OCDE (2003), *Forum mondial de l'OCDE sur la sécurité des systèmes et réseaux d'information : Vers une culture mondiale de la sécurité*, Oslo, 13-14 octobre, www.oecd.org/document/2/0,2340,fr_2649_34255_17787394_1_1_1_1_00.html
- Watchfire and IBM (2003), *The State of Online Financial Services*, www.watchfire.com

Un changement culturel s'impose dans la manière dont la collectivité perçoit la sécurité dans le domaine des technologies de l'information.

manière dont la collectivité perçoit la sécurité dans le domaine des technologies de l'information. L'objectif est réalisable comme le montre la modification du comportement des voyageurs qui prennent l'avion : ces derniers acceptent, aujourd'hui, de fermer leurs téléphones portables avant le décollage et l'atterrissage. On peut et on doit donc encourager le public à comprendre les risques liés à la sécurité technologique et à agir de manière responsable. C'est le meilleur moyen d'amener les utilisateurs à avoir réellement confiance dans l'environnement en ligne.

Pour amorcer un tel changement de fond, l'OCDE a élaboré en 2002 de nouvelles Lignes directrices concernant la sécurité des systèmes et des réseaux d'information. S'appuyant sur les Lignes directrices qui avaient été adoptées en 1992, cette version

européennes, révèle que deux entreprises sur trois ne considéraient pas la sécurité technologique comme un domaine d'action stratégique. Une autre enquête, effectuée en septembre 2003 par Watchfire et IBM Global Services, indique que 66 % des entreprises interrogées recueillaient en ligne, via au moins un formulaire, des informations personnelles à caractère sensible, sans les protéger par un quelconque moyen de cryptage.

Il faut cependant persévérer. Dès janvier 2003, les pays de l'OCDE ont adopté un plan d'action destiné à développer de manière concertée leurs politiques nationales de sécurité en ligne, et une étude des progrès accomplis est en cours. Par la suite, le gouvernement norvégien a accueilli à Oslo en octobre 2003 un Forum mondial de l'OCDE sur la sécurité de l'information et

Haut débit

Un accès plus large

L'accès au haut débit est déjà largement disponible dans la zone OCDE, mais tout le monde ne court pas après. Pourquoi ?

Nous avons tous entendu parler des avantages du haut débit, et si vous ouvrez cet article en ligne avec un modem à faible débit, vous voudrez certainement en savoir davantage. En effet, le passage de la communication Internet traditionnelle par ligne téléphonique à la communication à haut débit ressemble à l'évolution de l'avion à hélice au gros porteur.

Grâce au haut débit, les entreprises peuvent transmettre davantage de données plus rapidement d'un lieu à un autre, et ainsi soutenir la concurrence. Les adolescents peuvent télécharger leur musique ou leurs vidéos préférées, et les amateurs de rugby ont pu voir leur équipe favorite marquer un essai lors de la récente Coupe du monde. Bien entendu le haut débit ne sert pas que pour le divertissement. Des médecins l'utilisent pour faire analyser rapidement des radiographies, par exemple. Et pour la plupart de ces utilisateurs, l'accès haut débit est leur premier raccordement « en continu » à Internet.

Avec tous ces avantages que procure une transmission plus rapide de volumes plus importants d'informations, quelque chose doit nous échapper. Trop de foyers et d'entreprises restent entravés par la lenteur des téléchargements via un accès de première génération car ils ne veulent pas ou ne peuvent pas accéder au haut débit. Certes, avec une croissance de 53 % rien que sur l'année écoulée, soit 75 millions d'abonnés au haut débit dans les pays de l'OCDE fin septembre 2003, et un chiffre d'affaires estimé à US\$30 milliards au titre des redevances d'accès, le haut débit gagne en importance. De plus, il est accessible aux trois quarts des foyers de la zone OCDE.

Mais avec un taux de pénétration moyen dans la zone OCDE de seulement 6,6 abonnés pour 100 habitants, son potentiel de croissance reste important. Il est vrai que le marché coréen a atteint la maturité avec plus de 70 % des ménages connectés. Dans certains pays toutefois, le service vient tout juste d'être ouvert. Si la demande existe, c'est souvent l'offre qui fait défaut. La disponibilité est aussi inégale à l'intérieur des pays, notamment dans les zones rurales. Cependant, les coûts de la modernisation des réseaux pour permettre

l'accès au haut débit diminuent, et tout un éventail de nouvelles plateformes est déployé, comme par exemple les liaisons hertziennes fixes. En d'autres termes, il est communément reconnu que si le haut débit est une technologie qui croît rapidement, ses perspectives d'expansion restent considérables.

La crainte de ne pas faire assez pour saisir les opportunités qu'offre le haut débit en termes de développement économique et social est telle que le Comité de la politique de l'information, de l'informatique et des communications (PIIC) de l'OCDE a récemment lancé un appel pour que les progrès s'accélèrent. Celui-ci insiste par exemple sur la nécessité d'une concurrence accrue sur les marchés des télécommunications et de la poursuite de la libéralisation des marchés.

La capacité d'action des pouvoirs publics pour développer le haut débit est limitée. La véritable impulsion doit venir du secteur privé, car c'est par un marché ouvert à la concurrence que l'on peut au mieux faciliter sa croissance et maximiser sa capacité, comme le souligne la prise de position de l'OCDE. Il faut pour cela des cadres réglementaires, comme l'instauration de mesures de sauvegarde pour éviter qu'une seule et même entreprise contrôle le principal point d'accès, ou une culture accrue de la sécurité de manière à prévenir les fraudes et renforcer les réseaux contre les menaces et les défaillances (voir l'article d'Anne Carblanc et Sven Moers).

Le marché des nouveaux systèmes est très dynamique. Des innovations comme les réseaux hertziens fixes, la téléphonie hertzienne mobile, le câblage en fibre optique jusque chez l'abonné, le satellite et même le haut débit sur le réseau électrique sont en concurrence avec les technologies mieux établies de la ligne DSL et du câble, qui elles-mêmes évoluent rapidement. Nul doute que les possibilités du haut débit et la demande de services à large bande vont continuer de nous étonner. ■

Références

- Voir la déclaration de l'OCDE sur le haut débit : www.oecd.org/sti
- Pour plus d'information sur le haut débit, contacter Sam.Paltridge@oecd.org



Comment sauvegarder le patrimoine numérique ?

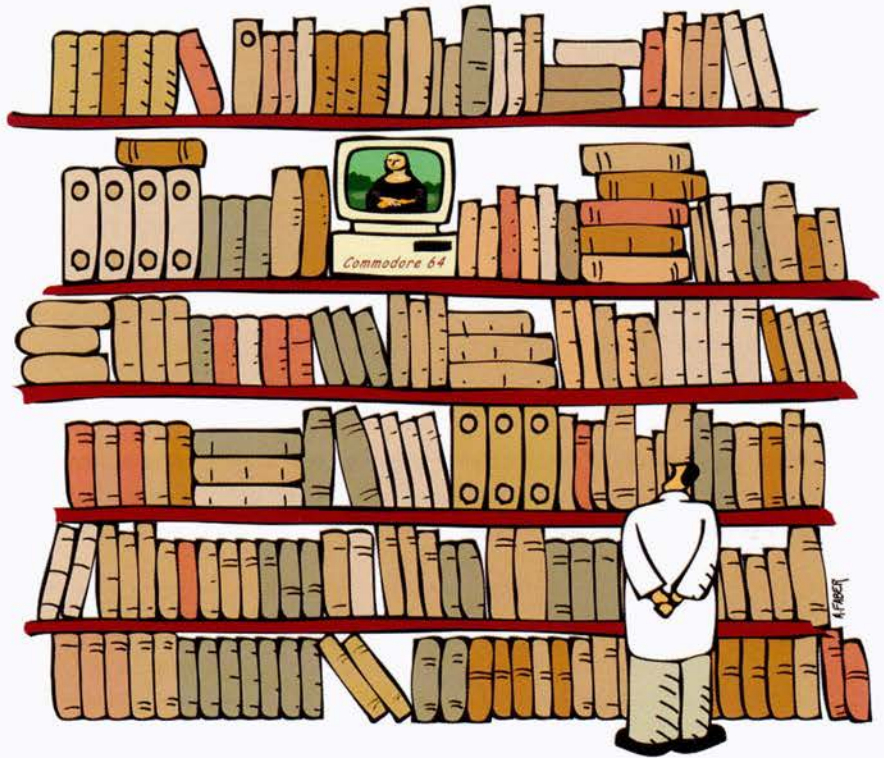
Deborah Woodyard, Coordonnatrice de la préservation des documents numériques, British Library

L'ère de l'information pourrait-elle sonner le glas de l'information ? Il s'agit là d'un risque très réel, qu'il est possible d'éviter en prenant les mesures voulues pour stocker les sites web et les autres types d'information électronique. Le Royaume-Uni a adopté une législation qui permettra de préserver les publications électroniques pour les générations futures.

Comment ne pas s'émerveiller devant un carnet de Léonard de Vinci, où pensées et idées s'expriment dans des illustrations exquises ? Qui pourrait contester qu'il s'agit d'un objet unique, d'un document précieux produit par un grand esprit ?

Qui est le Léonard de 2003, ou encore la Marie Curie ou le John Lennon d'aujourd'hui ? Comment le saurons-nous ? Est-ce que quelqu'un va conserver son Palm Pilot ou stocker ses pages web personnelles ? Après tout, les grands penseurs, inventeurs et créateurs d'aujourd'hui écrivent sûrement leurs idées non plus sur papier, mais en faisant largement usage des technologies de pointe. On peut faire tellement plus avec des caractères numériques et des pixels !

Et peut-être qu'ils créaient déjà sous forme numérique il y a 20 ans, mais est-ce que leur vieux Commodore 64 fonctionnera toujours lorsque nous le retrouverons dans un grenier pour redécouvrir leur génie dans 15 ou 50 ans ? On peut ouvrir le carnet de Léonard, mais est-ce que le vieil ordinateur



fonctionnera, lui ? Et même si nous pouvions le faire marcher, la vétusté des applications logicielles et des commandes pourrait bien nous empêcher d'accéder à l'information. Le génie d'un créateur serait ainsi perdu.

Certes, on pourra toujours trouver quelqu'un qui saura comment utiliser un Commodore 64 ou qui en aura peut-être même un chez lui, mais nous ne pouvons pas nous permettre d'être tributaires d'une minorité d'enthousiastes curieux pour assurer la pérennité de notre patrimoine documentaire et notre histoire écrite, surtout quand on connaît l'extraordinaire masse de documentation numérique qui se crée dans le monde aujourd'hui.

Prenons un autre problème en apparence anodin : le « lien mort ». Vous cliquez sur un lien hypertexte que vous avez conservé, mais le document que vous souhaitez relire a disparu. Il peut avoir été stocké ou supprimé. Le lendemain, vous vous rendez compte que le lien est de nouveau opérant, mais que le document affiché semble avoir été légèrement modifié. L'a-t-il vraiment été ? Les révisionnistes souriront, mais pour les chercheurs et les responsables de la conservation des documents, cette situation pose un problème de plus en plus délicat. Et ce n'est pas le seul.

On estime que la toile mondiale contient plus de 250 téraoctets d'information et que

ce volume continue d'augmenter rapidement. Cela équivaut à 17 fois le volume des collections imprimées de la Library of Congress des États-Unis. Des chiffres qui laissent rêveur, et pourtant, selon la même source, le courrier électronique génère grosso modo 400 000 téraoctets d'information par an !

Pensez à l'information que vous créez au sein de votre organisation, au courrier électronique et aux documents de travail sur lesquels repose votre entreprise ou activité. Pouvez-vous garantir que vous disposerez toujours du matériel et des logiciels vous permettant d'utiliser tous ces documents et ces données importants à l'avenir ? Pour cela, un plan à long terme s'impose.

Les systèmes de gestion des documents électroniques améliorent incontestablement la gestion immédiate de cette information, mais pendant combien de temps peuvent-ils être la mémoire de votre organisation ? Le rythme du progrès technologique est tel que, pour suivre les tendances nouvelles, il nous oblige souvent à nous défaire de l'information plus ancienne. Les formats des fichiers et les applications logicielles ne

de préserver et de mettre à disposition l'ensemble de la documentation imprimée publiée au Royaume-Uni. Cette responsabilité, la BL l'exerce en vertu de la loi concernant le dépôt légal. Depuis quelques années, la production nationale de publications comprend un volet numérique de plus en plus important qui n'était pas couvert par la loi. Un projet de loi destiné à étendre le dépôt légal aux publications non imprimées afin d'assurer la préservation des publications électroniques pour les générations futures a franchi les différentes étapes parlementaires en 2003 et a reçu la sanction royale en octobre.

Le patrimoine documentaire numérique de la BL dépasse également le dépôt de publications. La Bibliothèque reçoit en effet la documentation numérique de plusieurs façons : dépôt, achat, saisie et création. Cette documentation lui parvient sur disque ou en ligne, sous forme de CD-ROM, CD-R, DVD, disquettes, publications électroniques et sites web. Elle peut aussi se présenter sous une multitude de formats logiques : images, texte, signaux sonores, bases de données interactives ou systèmes d'information

gérer et préserver les collections numériques de la BL, comme par exemple le récent Programme d'archivage du web. Dans le cadre de ce programme, la BL jouera un rôle de premier plan en négociant avec les auteurs et propriétaires concernés l'autorisation de stocker les sites web du Royaume-Uni en partenariat avec d'autres institutions, au plan national et international. Étant donné l'ampleur considérable et la nature dynamique du web – on compte actuellement plus de 4 millions de sites hébergés au Royaume-Uni – la BL estime qu'une couverture totale ne soit ni réalisable ni abordable. Elle adoptera par conséquent une approche sélective, fondée sur des accords volontaires négociés avec les propriétaires de sites web.

La BL travaille également à l'amélioration de l'archivage des ressources numériques dans le cadre de la Digital Preservation Coalition (DPC) au Royaume-Uni. La Coalition est un consortium national créé en 2001 qui regroupe 25 grandes organisations du Royaume-Uni. Il a pour but de favoriser l'action conjointe face aux défis urgents que pose la préservation des ressources numériques au Royaume-Uni et de collaborer avec les organismes d'autres pays pour assurer la pérennité de notre mémoire et de notre patrimoine cognitif numériques mondiaux. Ce genre d'initiatives laisse entrevoir des solutions au moins pour une partie de l'information numérique, mais il faudra prendre d'autres mesures encore dans tous les pays si nous voulons éviter de glisser dans les années à venir vers un « âge des ténèbres » numérique. ■

Négliger la préservation reviendrait à poser un livre sur la mauvaise étagère et ne pas pouvoir le retrouver, ou encore pire, à le ranger sous un robinet qui goutte.

cessent d'évoluer. Il nous faut prendre en compte tous ces phénomènes avant d'être frappés d'amnésie numérique sévère.

C'est déjà un bon début de conserver tous les petits morceaux, mais ce ne sera pas forcément suffisant pour pouvoir réutiliser l'information à l'avenir. La gestion de vastes quantités de données constitue un défi considérable également. Il faut à la fois comprendre le profil technique de l'ensemble d'un fonds documentaire et être capable de trouver efficacement une information à l'intérieur d'un vaste système de stockage – une aiguille dans une botte de foin virtuelle.

Les bibliothèques ont toujours eu à traiter des quantités considérables d'information, et les plus grandes sont une bonne source d'inspiration pour résoudre ce problème. Prenons la librairie nationale du Royaume-Uni, la British Library (BL), qui a la responsabilité éthique et juridique d'acquérir,

géographique. Cette diversité complique d'autant la recherche de solutions pour la préservation des documents numériques.

Pour être efficace, il faut aborder la question de la préservation dans l'optique du cycle de vie de la documentation numérique. Il faut adopter les mesures appropriées pour l'acquisition et le catalogage par exemple, afin d'assurer la saisie et la gestion des détails techniques et de l'information relative à la préservation, et de garantir que les fichiers numériques ne subiront aucune altération. Négliger la préservation et ne pas accomplir ces tâches reviendrait à poser un livre sur la mauvaise étagère et ne pas pouvoir le retrouver, ou encore pire, à le ranger sous un robinet qui goutte. L'information sera peut-être toujours dans le livre, ou dans le fichier numérique, mais vous ne pourrez plus la voir ni l'utiliser.

On élabore actuellement de nouveaux systèmes destinés expressément à collecter,

Références

- Site web de la *Digital Preservation Coalition* : www.dpconline.org/
- Lyman, P. et coll., « How Much Information 2003 », rapport en ligne de la *School of Information Management and Systems (SIMS)*, Université de Californie, Berkeley. www.sims.berkeley.edu/research/projects/how-much-info-2003/
- Preserving Access to Digital Information (PADI) : www.nla.gov.au/padi/
- Pour en savoir davantage sur l'extension de l'obligation de dépôt légal aux publications non imprimées au Royaume-Uni : www.bl.uk/collections/british/depintr.html
- Voir aussi « Historic change in Legal Deposit Law saves electronic publications for future generations » : www.bl.uk/cgi-bin/press.cgi?story=1382
- Pour plus de renseignements sur la loi relative à la *British Library* : www.bl.uk/about/blact.html

Les biobanques

Protéger les données de la santé

Benedicte Callan et Iain Gillespie, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie, OCDE

Grâce aux avancées permises par les technologies de l'information, nous avons acquis des connaissances très précises sur notre corps, son fonctionnement et sa construction. Cependant des défis subsistent.

En 2003, l'entreprise Affymetrix, spécialisée dans la génétique, a mis sur une puce informatique l'ensemble des régions du génome humain codant pour des protéines, soit un total de 6 500 gènes environ. Cette performance témoigne du chemin parcouru par la génétique et l'informatique depuis la cartographie du génome humain en 2000. Et ce n'est qu'un début. Grâce aux progrès de l'informatique, on peut stocker et analyser de plus en plus d'informations biomédicales. Dans le futur, on disposera peut-être de puces à ADN, stockables et bon marché, qui permettront d'analyser rapidement la composition génétique de tout un chacun. Par ailleurs, de gigantesques bases de données rassemblent petit à petit des informations sur les variations génétiques interindividuelles, qui pourraient améliorer et accroître encore la précision des interventions médicales.

Les bases de données génétiques humaines évoluent rapidement et font désormais partie intégrante de la société de l'information, sans parler des perspectives qu'elles offrent pour les soins. Pour les chercheurs en sciences médicales, le véritable trésor serait de pouvoir combiner les données génétiques de milliers d'individus avec des informations sur l'évolution de leur santé et de leur mode de vie. Plusieurs projets destinés à relier les données génétiques à d'autres données personnelles sont déjà bien avancés. En Islande, Decode Genetics, une entreprise privée, a créé une biobanque contenant des échantillons génétiques de 100 000 volontaires islandais. Decode croise ces données avec les informations provenant des services de santé islandais et des registres généalogiques publics. Elle a déjà cartographié les gènes impliqués dans 25 maladies courantes et identifié 15 gènes

spécifiques liés à certaines pathologies, notamment la schizophrénie, les accidents vasculaires cérébraux et l'ostéoporose.

En Europe, la UK Biobank espère collecter des échantillons auprès de 500 000 volontaires âgés de 45 à 69 ans et croiser les données génétiques obtenues avec des informations médicales régulièrement mises à jour par le médecin traitant de ces patients. Il s'agit de voir si les effets de facteurs génétiques et environnementaux influent sur le risque de contracter les maladies courantes de l'adulte. Parmi les autres projets d'envergure en cours figurent le Projet estonien sur le génome et le Projet canadien CARTaGENE. À plus petite échelle, les hôpitaux et les laboratoires contiennent des milliers de collections plus petites d'échantillons humains qui sont stockés indéfiniment et pourraient, en théorie, être convertis en bases de données génomiques et reliés à d'autres sources d'information.

Les biobanques aideront les chercheurs à identifier la base génétique de certaines

affections congénitales, ainsi que de maladies dont le mode de transmission n'est pas clairement héréditaire. Elles apporteront en outre un éclairage sur les relations entre l'environnement et le risque de développer des maladies particulières. Autre perspective excitante pour les chercheurs : ces bases de données pourraient permettre d'expliquer les raisons pour lesquelles les individus réagissent différemment à un même médicament. On pourrait alors envisager de créer des médicaments sur mesure, adaptés aux besoins des patients.

Certains s'inquiètent pourtant de l'apparition des biobanques, qu'ils perçoivent comme une possible menace sur leur vie privée. Les informations qu'elles contiennent ne risquent-elles pas d'être manipulées comme dans le roman d'Aldous Huxley *Le meilleur des mondes* ou le film hollywoodien *Bienvenue à Gattaca* ?

Ces craintes sont probablement exagérées, mais n'en restent pas moins légitimes ; l'histoire l'a prouvé. Les pouvoirs publics doivent donc rester vigilants. Les données génétiques, contrairement aux autres données personnelles, sont relativement peu susceptibles d'évoluer au cours d'une vie et on leur prête une valeur prédictive. D'où la crainte qu'elles puissent, par exemple entre les mains de compagnies d'assurance ou d'employeurs, donner lieu à une discrimination négative ; ou encore que des individus peu scrupuleux ne les exploitent pour produire des biens et services marchands. On ne peut garantir aujourd'hui avec certitude la qualité de protection de ces informations, mais si la sécurité et la confidentialité des bases de données génétiques ne sont pas assurées, l'opinion publique (et, par conséquent les financements) risque de se détourner de cette technologie prometteuse.

Il est d'autant plus important de faire de la sécurité une priorité que les gènes, qui sont transmis par voie héréditaire, contiennent des informations sur le donneur, mais aussi sur d'autres membres de sa famille. Si l'on



©Mario Fourmy/REA

Ressemblance frappante

communiquer les résultats à un individu, cela soulève des questions sur l'implication d'autres personnes. Les enfants ont-ils par exemple le droit de savoir, ou au contraire le droit de ne pas savoir si une maladie génétique grave a été détectée chez l'un de leurs parents ? Rien dans la réglementation de nombreux pays n'indique avec précision quelles sont les obligations des cliniciens ou des développeurs de bases de données, ni de quelle manière celles-ci pourraient aller à l'encontre de la confidentialité promise.

Troisième problème : la création de vastes bases de données génétiques humaines a pour objectif de constituer un gisement de ressources pour la recherche. Or, les utilisations futures de ces données ne sont pas déterminées *a priori*. Les développeurs de bases de données cherchent généralement à étudier les interactions entre les gènes et l'environnement, mais leurs projets peuvent être très variés. Lorsqu'on sollicite le consentement des individus concernant la collecte, le stockage et l'utilisation de leurs données génétiques, ce consentement vaut souvent pour les usages ultérieurs non définis. Cependant certains pays considèrent que ce consentement large est contraire au droit et à

l'éthique et que les volontaires doivent donner leur autorisation pour chaque nouvelle utilisation des données génétiques personnelles. Mais cette démarche, à la fois coûteuse et difficile à mettre en œuvre, risque d'être un frein à la recherche.

La commercialisation des données génétiques et le bénéfice que peuvent en retirer les individus et la société font également débat. En effet, les échantillons génétiques et les informations associées ont, dans leur majorité, été fournis sur une base volontaire pour faire progresser la science. Or, l'exploitation commerciale de ces informations offre certainement des perspectives intéressantes, puisque les entreprises privées constituent leurs propres bases de données. Si celles-ci sont créées grâce à des financements publics, avec des participations volontaires, comment maintenir un large accès à la recherche, tout en tenant compte des coûts de fonctionnement de ces bases de données ?

En d'autres termes, la construction de biobanques impose de trouver un équilibre entre les besoins de la recherche, la protection des informations et l'obtention du soutien de l'opinion publique. Car même dans un monde où chaque être humain

considérerait ses données génétiques personnelles comme un bien public à visée intergénérationnelle, des risques de dérives commerciales et sociales subsisteraient. D'où la nécessité de mettre systématiquement en place des garde-fous. Quels garde-fous sont envisagés à l'heure actuelle ?

La constitution de grandes banques de données étant tout à fait récente, nous avançons à petits pas. Certains pays, comme l'Islande et l'Estonie, ont mis en place une législation réglementant leur fonctionnement. La plupart des autres pays s'en remettent aux textes réglementaires et législatifs en vigueur sur la protection de la vie privée et la recherche humaine. Au niveau international, divers projets de lignes directrices pour le traitement éthique des données génétiques sont en préparation. Le Comité international de bioéthique de l'UNESCO a adopté en octobre 2003 la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines, tandis que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) réexamine ses bonnes pratiques sur les questions éthiques relatives à la génétique médicale et aux services génétiques. À ce jour, cependant, la communauté internationale n'est parvenue à aucun consensus sur la réglementation des bases de données génétiques, et encore moins sur des recommandations pratiques quant à leur gestion.

Les experts de l'OCDE en biotechnologie, venus du monde entier, se réuniront à Tokyo en 2004 afin de faire avancer la réflexion sur la gestion des bases de données génétiques et la sécurité des informations associées. Ils chercheront notamment à déterminer s'il faut un code de bonne conduite international. Mais comment faire pour parvenir à l'indispensable équilibre entre création de nouvelles connaissances et protection de la nature même de l'être humain ? Telle est la question que chacun se pose et le véritable défi pour les gouvernements. ■

Virtuellement propre ?



Qu'en est-il de l'impact des ordinateurs sur l'environnement ? Comme le suggère cette usine française de retraitement, il se peut que cela ne soit pas négligeable. Il y a des effets directs liés à la production et à l'utilisation de matériel informatique et aux millions d'ordinateurs, métaux et autres substances dangereuses compris, dont on se débarrasse chaque jour. Mais il y a aussi les impacts plus indirects liés à la pénétration croissante de l'informatique dans nos économies. Même les effets du commerce électronique sont incertains. Vous vous économisez peut-être un voyage au magasin en achetant en ligne, mais la livraison de vos commandes génère, elle aussi, de la circulation.

Voir Matthews, H.S. et al. (2001), « Combien a coûté Harry Potter ? », dans *L'Observateur de l'OCDE*, N° 224, janvier 2001. Voir aussi www.oecd.org/environment

Références

- OCDE (2002), "Breveter le vivant", dans *L'Observateur de l'OCDE* N° 230, janvier, également accessible en ligne : www.observeurocde.org
- Voir : www.oecd.org/biotechnology
- Voir : www.ukbiobank.ac.uk/
- Projet canadien CARTaGENE : www.cartagene.qc.ca/en/
- Fondation estonienne pour le génome : www.genomics.ee/
- Decode Genetics : www.decode.com

Scientifiques et ingénieurs

Pénurie, quelle pénurie ?

Mario Cervantes, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie, OCDE

Alors que la demande de scientifiques progresse dans le monde entier, de nombreux pays craignent une pénurie imminente. Mais cette crainte est-elle justifiée ?

Scientifiques et chercheurs constituent désormais l'épine dorsale des économies du savoir. Sans eux, des inventions qui font aujourd'hui partie de notre quotidien, comme Internet, n'existeraient pas. On leur doit aussi des avancées dans le domaine de la santé ou de la sécurité alimentaire et des réalisations techniques extraordinaires comme les centrales électriques ou le tunnel sous la Manche. Mais aujourd'hui, le vieillissement de la population et la désaffection des étudiants pour les filières scientifiques laissent craindre une possible pénurie de scientifiques.

Mais au moment où les entreprises et les gouvernements investissent dans la recherche et le développement (R&D), la demande de chercheurs dans des domaines comme les technologies de l'information et les biotechnologies ne cesse d'augmenter. Dans les pays de l'OCDE, le nombre de chercheurs est passé de 2,4 millions en 1990 à 3,4 millions en 2000, soit une hausse de 42 %. Et la demande continue de progresser. L'Union européenne (UE) estime ainsi qu'elle aura besoin de 700 000 nouveaux chercheurs pour faire passer l'investissement dans la R&D à 3 % du PIB d'ici 2010, comme elle s'y est engagée. D'après la National Science Foundation (NSF, États-Unis), environ 2,2 millions d'emplois de scientifiques et d'ingénieurs seront créés entre 2000 et 2010, en particulier dans les métiers de l'informatique. Au Japon, le University Council a prévu en 1998 que la demande d'étudiants titulaires de maîtrises dépasserait l'offre en 2010.

Mais où trouver ces nouveaux scientifiques et chercheurs ? Dans un rapport récent, le gouvernement britannique déplore une baisse de 16 % des inscriptions dans la filière chimie et une baisse de 7 % dans les filières physique et ingénierie entre 1995 et 2000. Par ailleurs, des pays tels que l'Australie et

l'Italie vont devoir remplacer les professeurs de faculté de la génération du baby-boom. Près de 70 % des professeurs et 35 % de tout le personnel scientifique des universités italiennes sont en effet âgés de plus de 50 ans. De fait, la nécessité de répondre à la demande de compétences scientifiques est une telle priorité pour les gouvernements, qu'elle sera au cœur des débats des ministres de la science et de la recherche des pays de l'OCDE ainsi que de la Chine, d'Israël, de la Russie et de l'Afrique du Sud lorsqu'ils se réuniront à Paris les 29 et 30 janvier 2004.

En réalité, ces préoccupations ne sont pas nouvelles. En 1945, Vannevar Bush, directeur du Bureau de la recherche et du développement scientifique des États-Unis, déclarait déjà : « compte tenu de la demande croissante de scientifiques dans l'enseignement et dans la recherche, [les EU] vont entrer dans la période de l'après-guerre avec un grave déficit de personnel scientifique qualifié ». Le lancement de Sputnik en 1957 et la rivalité entre l'Union soviétique et les États-Unis pour la conquête de l'espace ont amplifié ses craintes et conduit à un accroissement du nombre de scientifiques et d'ingénieurs, non seulement dans ces deux pays mais aussi en Europe occidentale et au Japon.

Il est pourtant risqué de faire des prévisions sur la demande de scientifiques et d'autres spécialistes, notamment parce que la plupart des projections se fondent sur des tendances passées. Il est en effet presque impossible de savoir à l'avance quelles seront les industries et les technologies de demain et par conséquent ce que seront leurs besoins scientifiques. En 1989, la NSF annonçait qu'en 2006 les États-Unis manqueraient de centaines de milliers de titulaires de diplômes scientifiques de niveau universitaire. Or cette prédiction ne s'est pas vérifiée. Cela devrait inciter les dirigeants à la prudence ; en réagissant de

façon excessive, on risque en effet de former trop de scientifiques et de provoquer une « fuite des cerveaux », si les diplômés doivent chercher à l'étranger les emplois qu'ils ne trouvent pas dans leur pays.

Craintes fantaisistes ?

En fait, la plupart des économistes du travail jugent fantaisiste une pénurie de scientifiques. Ils considèrent que les lois du marché résoudreont le problème : une hausse de la demande entraînera une hausse des salaires des scientifiques, ce qui rendra les filières scientifiques plus attractives et aura pour effet d'augmenter l'offre de compétences scientifiques à nouveau. Cependant, cette logique s'applique peut-être moins aux disciplines théoriques, dans la mesure où les universités et les pouvoirs publics sont les principaux employeurs, et où la demande vient essentiellement de la R&D publique. Dans ces secteurs, les salaires risquent de ne pas s'ajuster facilement à une baisse de l'offre ou à la concurrence avec d'autres secteurs comme les technologies de l'information.

En outre, le taux de chômage des scientifiques devrait baisser en cas de pénurie. Le taux de chômage des diplômés d'université récents se trouve en fait à un niveau particulièrement bas dans tous les pays de l'OCDE, puisqu'il était compris entre 2 % et 5 % en 2000. Aux États-Unis, le taux de chômage des scientifiques ou des ingénieurs ayant obtenu leur doctorat trois ans auparavant a même été ramené à 1,2 % au cours de la récente reprise économique, d'après la NSF.

Cependant, ces chiffres ne donnent qu'une vision globale de la situation. Or, la NSF a constaté que 4,2 % des scientifiques ou des ingénieurs titulaires d'un doctorat travaillaient dans un autre domaine que celui de leur formation, essentiellement pour des motifs

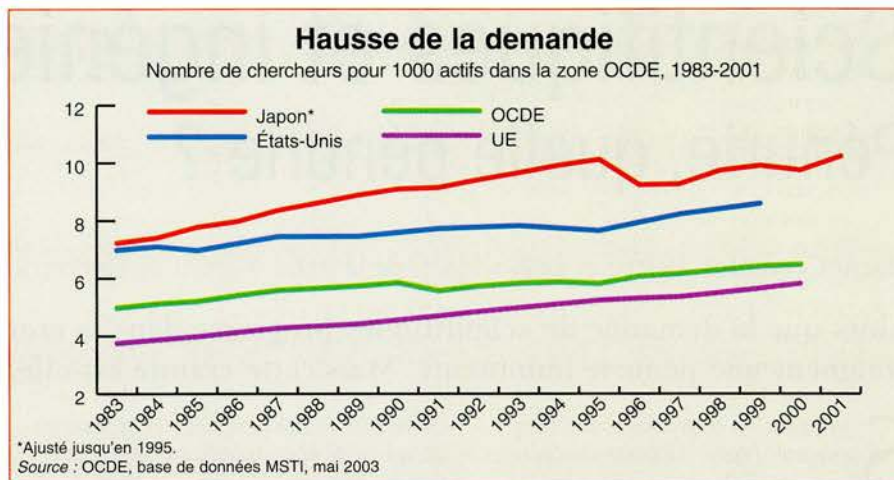
financiers, ou en raison d'une évolution de leurs intérêts professionnels ou de l'absence de postes intéressants dans leur domaine.

En d'autres termes, il y a peu de scientifiques au chômage, mais une partie significative d'entre eux ne trouve pas d'emploi qui corresponde vraiment à leur formation. Cette constatation semble démentir la menace de pénurie généralisée de scientifiques et d'ingénieurs, mais elle soulève un autre problème : celui de « l'inadéquation » entre les besoins du marché (industrie ou universités) et le prix qu'il est prêt à payer pour contribuer à la recherche, d'une part, et l'éventail des compétences, les intérêts et les aspirations salariales des diplômés, d'autre part.

Les rapports qui annoncent des pénuries mettent en général l'accent sur la baisse du nombre de diplômés. Pourtant, les données de l'OCDE montrent que le niveau d'études des jeunes n'a jamais été aussi élevé. Plus d'un quart (26 %) des personnes de 25 à 64 ans de la zone OCDE avaient un diplôme de l'enseignement supérieur en 2001 et un cinquième environ de tous les diplômés d'université possédaient un diplôme scientifique ou d'ingénieur.

Le nombre de doctorats délivrés est significatif puisqu'un doctorat est en général une condition pour occuper un poste de chercheur. Les données nationales concernant la France et les États-Unis montrent une tendance à la baisse des doctorats de sciences et d'ingénierie depuis la fin des années 1990. Cependant, des données plus anciennes montrent que l'offre suit l'évolution de la demande mais avec un décalage. C'est ce qui s'est produit aux États-Unis, où l'on a observé un redressement des inscriptions en biologie depuis l'émergence du secteur des biotechnologies dans les années 1980. En outre, on assiste dans ce pays à une légère hausse des inscriptions des étudiants dans les filières des sciences et des métiers de l'ingénieur au niveau du deuxième cycle (+4 % en 2001). Si ces hausses se maintiennent, elles devraient aboutir à un redressement du nombre de docteurs en sciences et réduire ainsi le risque de pénuries générales et d'insuffisance de l'offre.

Ceux qui prévoient une pénurie de scientifiques mentionnent souvent la part croissante des étrangers parmi les diplômés en sciences et les ingénieurs. Il est vrai que ceux-ci représentent une part importante de la population de scientifiques et d'ingénieurs de plusieurs pays de l'OCDE. C'est en



particulier le cas aux États-Unis où, d'après les données de la NSF, plus d'un tiers des doctorats accordés dans ces disciplines, et près de la moitié (47 %) des doctorats de mathématiques et d'informatique, sont délivrés à des étudiants étrangers. Le nombre de titulaires de doctorats de nationalité américaine a augmenté ou est resté stable de la fin des années 1980 à la fin des années 1990, de sorte que les pénuries observées étaient probablement dues à la demande en hausse, et non à une diminution de l'offre nationale.

Mais les étudiants étrangers ne pourront peut-être pas éternellement combler les lacunes. Aux États-Unis, le nombre d'étrangers au niveau des inscriptions et des diplômes a baissé car les étudiants d'Inde et de Chine – pays qui produit un cinquième des titulaires de doctorats de sciences et de diplômes d'ingénieur dans le monde – se tournent de plus en plus vers d'autres pays de l'OCDE, notamment l'Australie et le Royaume-Uni. Parfois même, ils font leurs études dans leur pays. En outre, les données relatives aux employés des secteurs de haute technologie titulaires de visas temporaires et dont la majeure partie étaient recrutés par les universités, montrent une baisse des demandes depuis la récession de l'économie des États-Unis en 2001 et l'adoption de dispositions plus sévères après le 11 septembre 2001.

Si la crainte d'une pénurie de scientifiques est si grande, c'est peut-être que les pays de l'OCDE ont pris conscience que leur croissance reposait sur les investissements réalisés dans les domaines du savoir, et que les jeunes étaient moins intéressés qu'autrefois par les sciences et/ou moins

armés sur le plan des connaissances pour mener des carrières de chercheurs. D'après un sondage effectué par la NSF en 2001, deux tiers des personnes interrogées ont répondu oui à la proposition : « la qualité de l'enseignement en sciences et en mathématiques est insuffisante ». Les évaluations comparatives réalisées à l'échelle internationale comme l'enquête PISA de l'OCDE ou la TIMSS (troisième étude internationale sur les mathématiques et les sciences), qui mesurent les savoirs fondamentaux et les compétences, accentuent les inquiétudes des pays dont les jeunes obtiennent des résultats médiocres en mathématiques et en sciences.

La qualité de l'enseignement scientifique est peut-être également en cause. Le rapport britannique qui déplorait la baisse du nombre de diplômés en physique et en chimie faisait valoir que le faible salaire des enseignants pouvait être responsable d'une baisse de la qualité de l'enseignement et donc des résultats des étudiants. Les responsables des politiques ont donc préconisé de relever les salaires dans l'enseignement et d'améliorer la qualité des enseignants de mathématiques et de sciences.

Que peuvent faire les gouvernements ? Ces dernières années, les pays de l'OCDE ont modernisé les programmes scientifiques pour qu'ils répondent mieux aux besoins des étudiants et aux demandes des entreprises et des universités. Certains ont créé des programmes interdisciplinaires qui rapprochent les biologistes et les informaticiens par exemple, pour répondre à la demande de compétences en bioinformatique. D'autres ont raccourci la durée des cursus.

Les universités de l'UE ont aussi commencé d'harmoniser les diplômes jusqu'au niveau du doctorat, pour en améliorer la reconnaissance et favoriser une plus grande mobilité entre les états membres. Des efforts sont accomplis également en faveur des minorités nationales. Plusieurs pays de l'OCDE ont aussi pris des mesures pour améliorer l'accès et la participation des femmes aux filières scientifiques et aux écoles d'ingénieur.

Dans de nombreux pays, l'industrie occupe désormais une place plus grande dans l'enseignement supérieur, notamment au niveau du doctorat, l'objectif étant de mieux préparer les diplômés à travailler dans les entreprises. Il s'agit en fait d'un enjeu essentiel pour les pays de l'UE, où 50 % seulement des scientifiques et des ingénieurs travaillent dans l'industrie à l'heure actuelle, contre 80 % aux États-Unis.

Les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre peuvent aussi aggraver les problèmes d'inadéquation ou de pénurie. Une plus grande souplesse dans les conditions d'emploi des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche devrait contribuer au renouvellement du personnel et au maintien des jeunes dans le secteur de la recherche. Plusieurs pays de l'OCDE ont réformé leur législation de l'emploi dans le secteur public pour permettre aux chercheurs de travailler pendant une durée limitée dans le secteur privé. L'UE a facilité les mouvements de chercheurs d'un pays à l'autre, par exemple en encourageant des biologistes espagnols au chômage à s'orienter vers les Pays-Bas où des postes sont à pourvoir. Mais des obstacles subsistent, comme le problème de la langue ou le déplacement de toute une famille et la recherche d'un emploi pour le conjoint.

Bien entendu, des données de meilleure qualité sur la demande de chercheurs et sur les carrières des diplômés en sciences apporteraient aussi des éléments objectifs au débat. Cependant, on ne peut être assuré qu'ils mettraient fin aux craintes concernant la pénurie de scientifiques pour l'avenir. ■

Références

- Bush, V. (1945), *Science the Endless Frontier*. Rapport au Président Roosevelt de Vannevar Bush. US Government Printing Office
- Butz, W. et al (2003), « Is there a shortage of scientists and engineers? How would we know? », Issues Paper, Rand Corporation.
- OCDE (2003), *Science, technologie et industrie : tableau de bord de l'OCDE 2003*, Paris.
- OCDE (2003), *Gouvernance de la recherche publique : vers de meilleures pratiques*, Paris.

Au fil du développement

Daria Taglioni, Direction des échanges, OCDE

Les ors de la Conférence Telecom World 2003 organisée par l'Union internationale des télécommunications (UIT) à Genève en octobre dernier, les experts et chefs d'entreprises se sont accordés à considérer que les télécommunications continuaient de croître, mais dans une proportion moindre et d'une façon différente de celles qu'ils attendaient. « L'avenir de l'industrie repose moins sur la technologie que sur l'esprit d'entreprise et la capacité à trouver les bons modèles technico-économiques » selon Carly Fiorina, Directrice générale de Hewlett Packard. Le développement d'Internet, en particulier, a incité de nombreuses entreprises à investir lourdement dans les nouvelles technologies en s'appuyant sur des anticipations de croissance irréalistes.

Les débouchés futurs, de l'avis des professionnels, résident désormais dans la prestation de services sur toute une gamme de technologies nouvelles comme les plateformes sans fil fixes et mobiles. Cependant, pour toute nouvelle stratégie il faut un cadre réglementaire bien conçu. Comme l'indique David Currie, de l'OFCOM, Agence britannique de régulation des télécommunications, « grâce à la dérégulation, nous disposons aujourd'hui d'une industrie beaucoup plus vivante et dynamique qu'il y a 20 ans ».

La réforme de la réglementation, la libéralisation des marchés, l'éducation et l'innovation sont particulièrement urgentes dans les régions qui commencent tout juste à se connecter, comme c'est le cas de la majeure partie de l'Afrique.

En fait, selon Yasuhiko Kawasumi, rapporteur d'un Groupe d'étude de l'UIT sur les communications dans les zones, les technologies de l'information et des communications (TIC) n'ont pas eu sur les zones rurales des pays en développement un impact aussi fort que le déploiement des services par radio ou des technologies de boucle locale sans fil comme le Wi-Fi. Au Bhoutan, le Wi-Fi a été utilisé pour édifier un réseau IP/satellite hautement performant pour la voix et les données qui consomme très peu d'énergie et qui est d'un coût très bas.

Les Nations unies et la Banque mondiale ont commencé à admettre le potentiel que les technologies sans fil pourraient représenter pour les pays en développement. Pour les experts participant à la conférence de l'UIT, les réseaux sans fil nécessitent beaucoup moins d'investissements et de capital que les solutions filaires traditionnelles, car ils peuvent utiliser les tours, les pylônes électriques, les cabines téléphoniques et d'autres supports physiques pour l'installation des routeurs.

Les réseaux sans fil offrent de la souplesse car leurs performances ne se dégradent pas avec l'augmentation du nombre d'utilisateurs, et l'abonné peut utiliser sa connexion avec très peu de contraintes. De plus, comme les systèmes sans fil utilisent des normes mondiales reconnues dans toute l'industrie, il est possible de construire dans un premier temps de petits réseaux indépendants que l'on peut par la suite fusionner avec d'autres pour créer un réseau général unique, sans perte de qualité. Mais les réseaux sans fil peuvent-ils aider les pays les plus pauvres à développer leurs échanges, grâce au commerce électronique par exemple ? Cela dépend. Pour le moment, le principal problème à surmonter serait de proposer une technologie de paiement sécurisé pour le sans fil.

Toutefois, pour des entreprises d'Afrique utilisant le web pour prendre des contacts et commercialiser leur production, un accès sans fil bon marché pourrait faire la différence. ■

Références

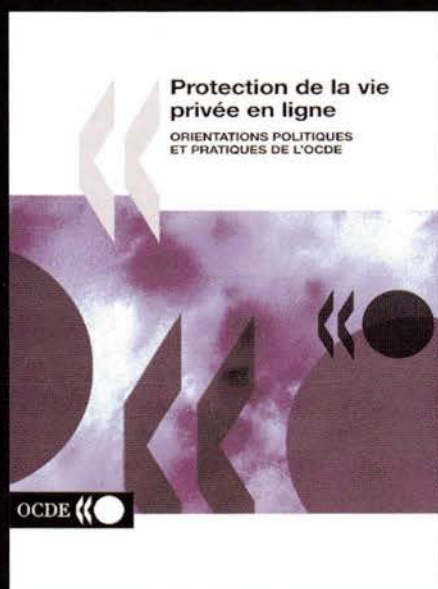
- Voir : www.uitu.org



L'ancien Président de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela, brandit un téléphone portable à Londres le 21 octobre 2003, au lancement d'une campagne mondiale afin de faire prendre conscience de l'impact du SIDA.

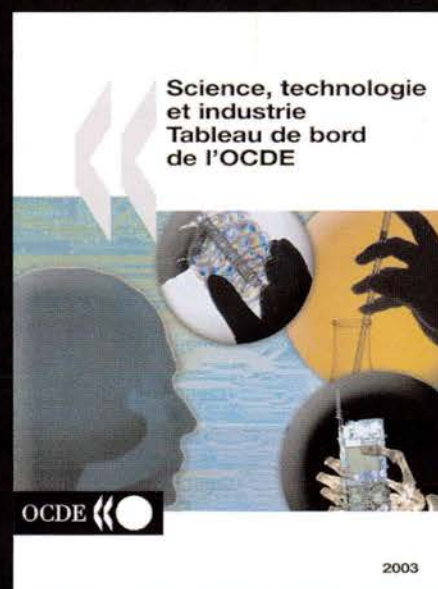
© Hugo Philipou/REUTERS

Intelligence pour la Société de l'Information



Protection de la vie privée :
orientations politiques
et pratiques de l'OCDE

ISBN 9264101640



Science, technologie
et industrie : Tableau de bord
de l'OCDE 2003

ISBN 9264103651

Pour commander les publications de l'OCDE,
visitez : www.oecd.org/bookshop

Pour être le premier informé des nouvelles parutions,
inscrivez-vous à notre service *gratuit* OECDdirect : www.oecd.org/OECDdirect

Contactez : sales@oecd.org

Du travail de qualité

John P. Martin, Directeur, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE

Réflexions sur la réunion des ministres de l'emploi et du travail des pays de l'OCDE tenue les 29 et 30 septembre 2003

« Vers des emplois plus nombreux et meilleurs », le thème choisi pour l'importante conférence, présidée par François Fillon, ministre français de l'emploi et des affaires sociales, qui a réuni ses homologues des pays membres de l'OCDE, peut sembler assez évident. La quasi-totalité des pays de la zone n'ont-ils pas subi une hausse du chômage au cours des deux dernières années et ne sont-ils pas confrontés à l'obligation de créer plus d'emplois pour corriger la situation ?

Mais un autre motif pousse ces pays à mettre, aujourd'hui, l'accent sur la nécessité de créer des emplois « plus nombreux » et « de meilleure qualité ». Au-delà de la lutte perpétuelle qu'ils mènent contre le chômage, les ministres de l'OCDE veulent s'attaquer au problème même de l'emploi, en l'abordant sous l'angle des méthodes permettant d'accroître la participation au marché du travail. Deux raisons pertinentes, quoique moins évidentes, les incitent à se fixer expressément comme objectif de leur politique en matière de travail, le retour à l'emploi d'un plus grand nombre de personnes inactives. La première est le souci d'améliorer la productivité et de renforcer ainsi le potentiel économique puisqu'il est avéré que les économies ayant des taux d'activité plus élevés se portent généralement mieux. La seconde tient au vieillissement démographique. Ce phénomène oblige les pays à trouver les moyens de mobiliser plus de travailleurs afin que les actifs n'aient pas à supporter une charge trop lourde liée au financement de la protection sociale des personnes dépendantes, qui ne travaillent pas.

Dans ces conditions, il est tout à fait logique d'encourager la participation au marché du travail. À ce propos, rappelons que le taux d'activité des hommes âgés de 25 à 54 ans est grosso modo identique dans toute la zone OCDE et que, lorsque l'on observe



des différences, celles-ci concernent généralement certains groupes sous-représentés. S'agissant du taux global d'activité, c'est l'Islande qui affiche le taux le plus élevé. Bien que la participation des hommes âgés de 25 à 54 ans corresponde à la moyenne, la proportion de jeunes, de femmes et de travailleurs âgés ayant un emploi y est, en effet, plus importante qu'ailleurs. Autre cas de figure, celui de la France, qui se situe dans la moyenne pour ce qui est du taux d'activité, mais qui désire améliorer ses performances. Comment s'y prendre ?

Tout en se mettant d'accord sur l'objectif, fort louable, d'améliorer le taux de participation, la trentaine de ministres réunis en septembre n'en étaient pas moins conscients des difficultés. La première concerne les méthodes à appliquer pour ramener au travail les groupes les plus touchés par l'inactivité : travailleurs âgés, femmes, parents seuls et personnes handicapées. L'objectif « meilleurs » emplois pose également problème. Que recouvre-t-il exactement ? Jacques Delors, qui a participé au forum public sur « les bons et les mauvais emplois » organisé en prélude à la réunion ministérielle, s'est même demandé si la notion de « qualité de l'emploi » était en soi un objectif pertinent.

Lord Richard Layard de la London School of Economics a présenté lors du forum des arguments directs. Selon lui, les chômeurs sont beaucoup moins heureux que les actifs, et les actifs pourvus d'un « mauvais » emploi

plus heureux que les chômeurs. Un tel constat l'amène à se préoccuper davantage de fournir du travail aux chômeurs que de la « qualité » des emplois qui leur sont proposés. Exemples à l'appui, il préconise la mise en œuvre d'une approche énergique, conjuguant le bâton et la carotte, pour aider les inactifs à trouver du travail.

Cette argumentation a donné le ton aux discussions des ministres le second jour, d'autant qu'environ 35 % de la population en âge de travailler des pays de l'OCDE est aujourd'hui au chômage ou inactive (25 % des 25-54 ans) et que la majorité des personnes concernées bénéficie d'un soutien de revenu. S'il peut paraître ambitieux de vouloir ramener au travail une fraction importante de cette réserve de main-d'œuvre, cela est aussi une nécessité.

Pour doper l'emploi, les ministres de l'OCDE ont reconnu qu'il était essentiel, entre autres, d'éliminer progressivement les plans de retraite anticipée et de restreindre l'accès aux prestations d'assurance maladie de longue durée et aux pensions d'invalidité, qui constituent souvent des voies alternatives vers la préretraite. En complément, il conviendrait de prendre d'autres mesures incitatives, et, en particulier, d'améliorer les lieux de travail pour convaincre les travailleurs âgés de travailler plus longtemps. Plus généralement, il faudrait modifier les attitudes, autrement dit opérer un « changement culturel » : le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE a admis que les entreprises avaient de

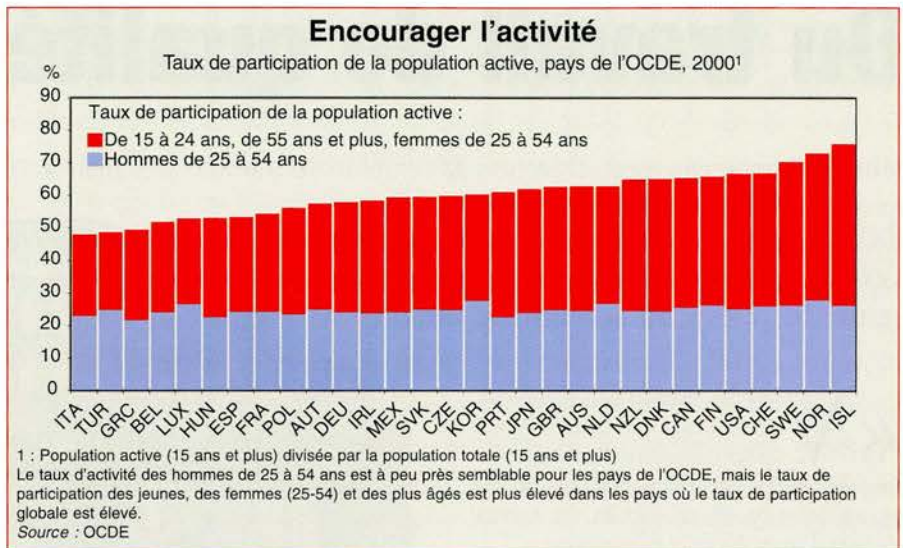
grandes difficultés à mettre ces principes en pratique. Les représentants des travailleurs en sont également convenu : la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE a ainsi reconnu que, en cas de licenciements, les syndicats ont tendance à négocier les conditions les plus favorables pour les travailleurs âgés.

Dans ces conditions, qu'advient-il de la méthode de « la carotte et du bâton » exposée par Lord Layard ? Les ministres de l'OCDE préfèrent, pour leur part, parler d'« obligation réciproque » liant les deux parties. Dans un cadre contractuel, les personnes concernées bénéficieraient d'une orientation professionnelle de qualité, d'une aide à la recherche d'emploi, d'une formation et d'autres prestations, sous réserve qu'elles s'efforcent réellement de trouver un emploi ou un moyen d'améliorer leur employabilité. Cette approche semble produire des résultats comme le montre l'exemple du Canada, du Danemark et de la Suède. Ces trois pays, qui affichent des taux de participation et d'activité parmi les plus élevés, offrent des prestations décentes aux personnes inactives, en les subordonnant au respect de critères rigoureux dans la recherche d'un emploi.

Quant à savoir si le principe des obligations réciproques pourrait être appliqué indifféremment à tous les groupes situés en marge du marché du travail, c'est une autre question. Après tout, certains parents seuls doivent assumer des frais élevés de garde d'enfants que leur revenu couvre à peine ; ils peuvent aussi simplement avoir envie de passer plus de temps avec leurs enfants. Et, certains groupes ont surtout besoin de formation, d'autres d'aménagements plus souples de leurs horaires.

On ne peut pas non plus traiter de manière similaire tous les handicapés, la cécité étant un handicap tout à fait différent de l'incapacité à marcher. Cela pose donc un problème éthique : faut-il centrer les mesures d'activation sur les personnes susceptibles d'obtenir les meilleurs résultats ou sur celles qui courent le plus grand risque d'exclusion ?

Il s'agit d'une question délicate même si l'on considère généralement que le travail, l'insertion sociale et la prospérité vont ensemble. Il n'empêche que certains pays se fixent pour objectif de proposer aux bénéficiaires de prestations une « offre d'emploi appropriée » au lieu de les inciter à accepter le premier emploi venu. D'autres



préfèrent adopter une stratégie d'activation plus énergique qui associe des prestations liées à l'exercice d'un emploi et/ou des subventions à la création de nouveaux emplois destinés à des travailleurs peu qualifiés, tout en acceptant le risque de voir se multiplier les emplois faiblement rémunérés et précaires.

Cela dit, personne ne conteste que les mesures d'incitation facilitant l'accès au marché du travail doivent faire partie de toute stratégie d'activation. Les ministres considèrent aussi qu'il serait judicieux d'accorder aux femmes des droits à pension pour les périodes où elles ont interrompu leur carrière afin de s'occuper de leurs enfants.

La question de savoir qui exactement devrait fournir les services de placement aux demandeurs d'emploi a également suscité de vifs débats. Les services de placement ne sont plus le pré carré du secteur public. L'Australie et les Pays-Bas ont, pour leur part, pris la décision de supprimer leurs services publics de l'emploi et sous-traient désormais à des fournisseurs privés. D'autres pays se méfient, toutefois, de la sous-traitance car ils craignent que des agences motivées par la recherche du profit privilégient les intérêts des employeurs. Enfin, d'autres, tels le Royaume-Uni et l'Allemagne, cherchent à établir des partenariats entre organismes publics et privés de placement. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur ces innovations, mais l'OCDE les suit de près.

Le marché du travail a changé depuis les années 1990. Malgré la baisse enregistrée par le chômage en 10 ans, les emplois sont

souvent plus précaires. De plus, les compétences deviennent plus vite obsolètes et il faut apprendre rapidement pour s'adapter à de nouvelles tâches. D'où l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie, importance réaffirmée par les ministres de l'emploi de l'OCDE lors de la réunion de septembre.

Il n'est pas facile de dépasser le stade de la rhétorique. Les ministres peuvent fournir un cadre réglementaire pour encourager une culture d'apprentissage et surveiller la qualité des services de formation. Cela dit, le secteur privé doit assumer sa part de responsabilité.

Une autre voie est celle du cofinancement. Celle-ci suppose que tous les acteurs – employeurs, travailleurs et pouvoirs publics – contribuent au financement de la formation. Cela pourrait prendre la forme de contributions financières, mais les travailleurs pourraient aussi prendre sur leur temps libre pour suivre des formations. Qu'est-ce qui marche, pour qui et pourquoi ? Les ministres souhaitent avoir plus d'informations et demandent à l'OCDE de contribuer à trouver les réponses.

Enfin, les ministres soulignent que la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi a aujourd'hui près de 10 ans et que le moment est venu d'en réévaluer la pertinence. Ils demandent à l'OCDE de procéder, d'ici deux ans, à un vaste réexamen. ■

Références

- OCDE (2003), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris
- Dossier spécial sur l'emploi, dans *L'Observateur de l'OCDE* N° 239, septembre 2003 ; voir : www.observateurocde.org

Réduire les écarts de formation

Andrea Bassanini, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE

La société de l'information offre des perspectives séduisantes, mais encore faut-il que chacun ait reçu la formation nécessaire pour y prendre part, surtout ceux qui en ont le plus besoin.

Les ordinateurs sont partout, sauf dans les statistiques. Cette phrase célèbre, peut-être galvaudée, de l'économiste américain Robert Solow, a mis tout le monde en émoi, des étudiants en maîtrise de gestion aux prétendants au prix Nobel, en passant par les responsables politiques. Tous se sont empressés de chercher des preuves dans leurs bases de données que la vague des nouvelles technologies donnait effectivement naissance à une nouvelle économie. On a pu constater en pratique que les technologies de l'information et des communications (TIC) peuvent, quand elles sont associées au capital humain, améliorer, par exemple, la productivité et les performances des entreprises. Cela dit, que l'on croie ou non que cela crée une nouvelle économie, la première partie de la remarque de Solow conserve toute sa pertinence : les ordinateurs sont partout. De fait, le développement et la diffusion des nouvelles technologies dans le monde du travail ne sont pas un mythe mais une réalité. En conséquence, chacun se doit d'améliorer ses compétences.

Mais il est possible que cela engendre un autre mythe qui réclame notre attention, à savoir que la nouvelle économie renforcera le potentiel de tout individu, quel que soit son niveau d'instruction. C'est évidemment contradictoire. N'oublions pas que l'amélioration de la productivité résulte de la combinaison de la technologie et du capital humain, particulièrement la main-d'œuvre qualifiée. Pourtant le monde regorge de main-d'œuvre non qualifiée (toute personne qui n'est pas allée au-delà du cycle d'enseignement secondaire et qui n'a pas de compétences de haut niveau ou une formation particulière). Et



© Charles Platiau/REUTERS

Ils sont partout

si les limites des possibilités économiques tendent à être toujours repoussées, ce n'est pas le cas pour l'offre des emplois destinés aux personnes peu instruites, qui elle ne cesse de diminuer partout.

Prenons l'exemple de la croissance de l'emploi. Elle a été positive ces 10 dernières années dans les pays de l'OCDE, mais on a observé une forte contraction des emplois traditionnellement occupés par des travailleurs peu instruits (voir graphique). L'Allemagne et l'Italie offrent à cet égard un exemple révélateur : dans ces pays la destruction nette des emplois non qualifiés se poursuit à un rythme supérieur à 1% par an depuis 1993, en dépit d'une croissance globale positive de l'emploi. Même dans les pays qui ont connu une croissance particulièrement rapide de l'emploi (de l'ordre de 1 à 1,5 % par an, voire plus), tels les États-Unis, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande ou l'Espagne, le nombre d'emplois accessibles aux travailleurs peu instruits a augmenté beaucoup moins vite.

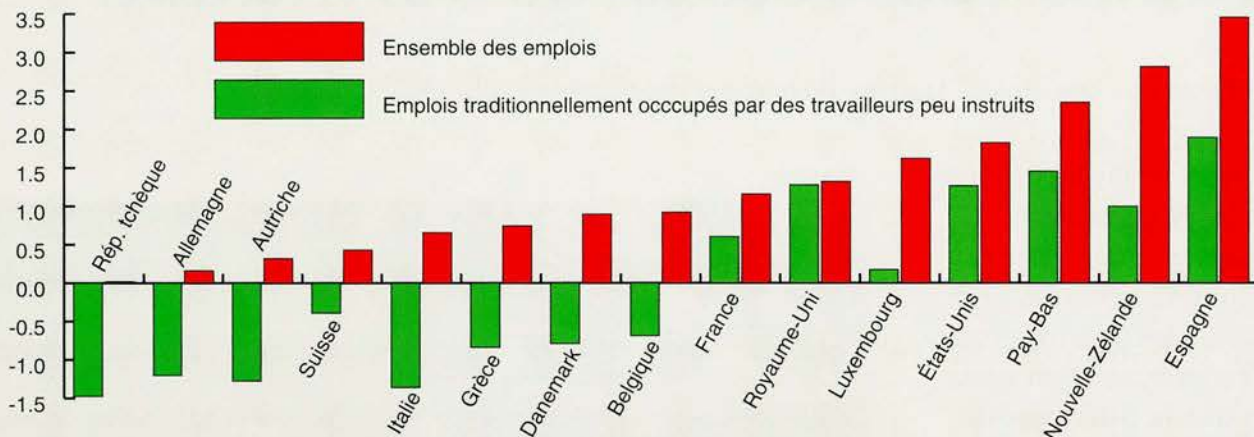
La disparition progressive des emplois peu qualifiés peut apparaître comme un progrès. En effet, la société du savoir ne

nous promet-elle pas, entre autres, de nous libérer de certaines tâches triviales ? Mais cela augure mal des perspectives d'emploi des personnes peu instruites, dont les performances en termes d'emploi et de revenu risquent de rester à la traîne. Dans l'ensemble de la zone OCDE, le taux d'emploi des travailleurs n'ayant pas fréquenté l'école au-delà du premier cycle d'études secondaires a diminué de 0,3 point de pourcentage par an durant les années 1990, alors que les taux d'emploi des autres groupes progressaient. De fait, à côté de la fracture numérique, on voit apparaître aujourd'hui, dans la zone OCDE, une fracture dans le domaine des compétences.

La baisse tendancielle du taux d'emploi des personnes peu instruites reflète le rythme des changements technologiques, et elle est plus prononcée dans les pays où le progrès technologique est plus rapide. Par exemple, en Suède, les dépenses de recherche et développement (R&D) des entreprises sont montées en flèche, passant de moins de 1,9 % du PIB à environ 2,7 %, entre la fin des

Emplois non qualifiés

Taux annuel moyen de progression de l'emploi concernant les travailleurs peu instruits dans certains pays de l'OCDE a,b,c



a) Les emplois traditionnellement occupés par des personnes peu instruites sont les emplois dans lesquels une forte proportion des travailleurs n'a pas atteint le deuxième cycle du secondaire.
b) 1994-2002 pour le Danemark ; 1995-2002 pour l'Autriche, la France et le Royaume-Uni ; 1995-2001 pour l'Allemagne ; 1993-2001 pour le Luxembourg ; 1996-2002 pour les Pays-Bas ; 1992-1998 pour la Nouvelle-Zélande, la Suisse et les États-Unis ; et 1993-1998 pour la République tchèque ; 1993-2002 pour tous les autres pays.
c) Pour chaque pays, les emplois (par cellule branche d'activité/profession) sont classés en fonction de la proportion de travailleurs peu instruits en 1993, et répartis ensuite en trois groupes de même taille du point de vue de la part dans l'emploi. Le graphique montre la progression de l'emploi global et la progression de l'emploi pour le groupe qui comporte la plus forte proportion de travailleurs peu instruits.

Source : Estimations de l'OCDE sur la base des données de l'enquête communautaire sur les forces de travail pour les pays de l'UE ; base de données de l'OCDE sur les services pour les autres pays.

années 1980 et la fin des années 1990, alors que le taux d'emploi des travailleurs peu qualifiés a perdu 13 points de pourcentage entre 1991 et 2001. En revanche, aux Pays-Bas, où la croissance de l'intensité de R&D des entreprises s'est ralentie au cours de la même période, le taux d'emploi des travailleurs peu instruits a augmenté d'environ 10 points de pourcentage, une évolution à laquelle a aussi contribué la forte expansion des emplois à temps partiel.

Cela dit, dans l'ensemble, les offres d'emplois peu qualifiés se réduisent. Les économistes n'envisagent pas les mêmes solutions. Certains pensent qu'il ne faut pas intervenir et que les marchés résoudreont seuls les difficultés au fur et à mesure que les travailleurs réagissent aux nouvelles incitations et amélioreront leurs compétences. D'autres soulignent la nécessité pour les pouvoirs publics d'offrir une éducation et une formation pour adultes de meilleure qualité. En effet, la rapidité des changements technologiques et du renouvellement des technologies risque de rendre les compétences acquises à l'école vite obsolètes. Qui plus est, avec le vieillissement de la population active et l'allongement de la durée du travail les connaissances qui s'ajouteront à celles acquises pendant la jeunesse deviendront d'autant plus importantes. La difficulté est d'aller au-delà de la rhétorique et de déterminer ce qui peut être fait pour améliorer les compétences des travailleurs adultes.

Les pays n'investissent toujours pas assez dans la formation des adultes sous-qualifiés, même si l'ampleur du problème est difficile à quantifier et qu'elle est en partie atténuée par l'offre de formation informelle. Cependant, il convient de faire davantage pour encourager un partage plus efficace des coûts et des bénéfices de la formation entre employeurs et employés, augmentant ainsi les incitations à investir dans le capital humain.

Il reste un autre problème encore plus difficile à résoudre : comment s'assurer qu'une formation est accessible à ceux qui en ont le plus besoin ? Dans l'état actuel des choses, les travailleurs vulnérables ont moins de possibilités d'acquérir de nouvelles compétences. En moyenne, seulement 16 % des travailleurs n'ayant pas suivi un deuxième cycle d'études secondaires participent à un programme de formation pour adultes, moins de la moitié du pourcentage pour les travailleurs possédant un diplôme d'études supérieures (35 %). On observe des inégalités similaires entre travailleurs âgés et travailleurs appartenant aux classes d'âge de forte activité, entre personnes qualifiées et personnes non qualifiées, entre femmes et hommes et, enfin, entre immigrants et nationaux. Il existe aussi des différences très importantes entre petites et grandes entreprises. L'édition 2003 des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* a montré qu'un salarié d'une PME avait 30 % de moins de chances de bénéficier d'une formation

qu'un travailleur occupant un poste comparable dans une plus grande entreprise. Les différences sont identiques entre les travailleurs contraints à un temps partiel et les salariés à plein temps ou encore entre les travailleurs temporaires et ceux ayant un emploi permanent.

Est-ce que certains travailleurs ne souhaitent pas suivre une formation ou ne se pourrait-il pas que les entreprises estiment qu'il ne serait pas assez rentable de les former ? La question est essentielle quand on veut déterminer un programme d'action. En effet, dans de nombreux pays, en Europe notamment, les mesures adoptées visent principalement à accroître les incitations fournies aux entreprises pour les pousser à accroître leur effort de formation. La plupart de ces mesures semblent donner de bons résultats sur ce plan. Le problème est qu'elles bénéficient surtout aux travailleurs qui, en raison de leur coût de formation moins élevé, ont déjà une bonne position sur le marché du travail. À ce propos, l'expérience de certains pays, en particulier les Pays-Bas, démontre qu'il est très difficile de mettre en œuvre des incitations visant spécifiquement à former certains groupes de travailleurs. Ces pratiques peuvent encourager, en effet, une substitution fâcheuse entre groupes défavorisés. Parmi les exemples possibles, citons le cas de travailleurs âgés non qualifiés qui viendraient remplacer des jeunes travailleurs non qualifiés. Nos travaux laissent penser que les

travailleurs âgés ne souhaitent pas suivre de formation en dehors de celle proposée par leur employeur, essentiellement parce qu'ils devraient la financer eux-mêmes et que la retraite est trop proche pour leur permettre de récupérer le coût. Mais dans la plupart des autres catégories, les travailleurs réagissent positivement. C'est ainsi que la proportion de femmes qui déclarent qu'elles financeraient elles-mêmes leur formation, si elles en avaient les moyens, est supérieure de 5 % à celle des hommes. Ce qui est encore plus frappant c'est que la proportion de travailleurs qui ne reçoivent pas de formation dans l'entreprise mais le souhaiteraient est supérieure de 20 % dans le cas des travailleurs contraints de travailler à temps partiel ou des travailleurs temporaires à celle des travailleurs à plein temps. Pour certains groupes, il apparaît donc que l'offre de formation est inférieure aux attentes des employés, et parfois même très inférieure. Et les mesures destinées à encourager les employeurs à accroître leur effort global de formation ne changeraient pas grand-chose à la situation.

Certains pays expérimentent des mesures de cofinancement pour soutenir l'investissement individuel dans le capital humain. Autrement dit ils aident les travailleurs à financer leur formation lorsque leur employeur n'y contribue pas. Ainsi, l'expérimentation de chèques formation financés par les pouvoirs publics dans le canton de Genève, en Suisse, a donné de bons résultats, en particulier pour développer la formation des immigrants. Dans la même veine, de nombreux pays ont introduit un nouveau type de compte, dit de formation, pour les particuliers. Il s'agit de comptes bancaires bénéficiant d'un régime fiscal avantageux ou d'aides financières publiques, auxquels les titulaires peuvent contribuer. Les

montants accumulés sur ces comptes servant à concrétiser le projet de formation.

Malgré ces mesures, les individus constatent souvent qu'ils ne peuvent, si leur employeur ne les soutient pas, suivre des stages de formation, en raison des coûts directs et du manque de temps. Ce dernier motif est, en moyenne, invoqué par environ 20 % des travailleurs des pays de l'OCDE. Dans certains cas, les stages de formation peuvent, en effet, nécessiter de longues périodes d'interruption de l'activité professionnelle, allant parfois jusqu'à plusieurs mois. De nombreux pays de l'OCDE ont réagi en mettant en place des systèmes de congé-formation obligatoires ou de type contractuel. Dans le cadre de ces dispositifs, les salariés sont assurés de retrouver leur emploi à l'issue de la période de formation.

Certains pays ont également facilité l'accès à l'instruction et à la formation à temps partiel. C'est ainsi que les collègues d'enseignement technique et de formation complémentaire australiens offrent la possibilité d'étudier à temps partiel, à distance et les week-ends. De plus, ils intègrent dans leurs critères d'admission, l'expérience professionnelle. Il en résulte que les étudiants âgés de 35 ans ou plus représentent 12 % des effectifs du système d'enseignement formel australien, un pourcentage qui correspond au triple de la moyenne dans la zone OCDE.

Les initiatives destinées à améliorer les compétences et, en conséquence, les perspectives d'emploi des travailleurs peu instruits ne manquent pas. Et les experts estiment que les retours sur investissement de la formation sont assez élevés, la plupart des études mettant notamment en évidence les effets positifs et durables sur les rémunérations. Ainsi, une étude menée par Loewenstein et Spletzer aux États-Unis

indique qu'une semaine de formation pour des travailleurs nouvellement recrutés financée par leur employeur se traduit par une hausse de salaire de 1,4 point de pourcentage dans les deux années suivant le recrutement. De plus, la formation explique 17 % de l'augmentation moyenne de salaire sur la même période. S'agissant du Royaume-Uni, Booth et Ryan estiment que les travailleurs qui bénéficient d'une semaine de formation qualifiante sont en mesure d'obtenir des salaires plus élevés de leurs futurs employeurs.

L'effet de la formation continue sur la sécurité de l'emploi demeure plus incertain. De nombreuses observations suggèrent, toutefois, que la probabilité de retrouver rapidement un emploi, pour un travailleur qui se retrouve au chômage, est plus grande si ce dernier a précédemment suivi une formation.

Il semble que la question du financement de la formation constitue l'élément principal pour réduire la fracture dans le domaine des compétences. Il serait possible de réduire considérablement le nombre de personnes non qualifiées, qui risquent d'être laissées pour compte, en associant au financement les salariés, les employeurs et, si besoin, les pouvoirs publics et en mettant en place les conditions assurant l'efficacité de ces pratiques de cofinancement. ■

Références

- OCDE (2003), *Perspectives de l'emploi*, Paris
- Loewenstein, M.A. et Spletzer, J.R (1999), « General and specific training : evidence and implications », dans *Journal of Human Resources*, Vol. 34, No. 4, pp. 710-733.
- Ok, W. et Tergeist, P. (2003), « Improving Workers' Skills : Analytical Evidence and the Role of the Social Partners », *Document de travail de l'OCDE : questions sociales, emplois et migrations*, N° 10.

Frankie.org par Stik



Les mailles du filet se resserrent

Mesures commerciales pour garantir des stocks halieutiques durables

Vangelis Vitalis, Conseiller principal auprès du Président de la Table ronde de l'OCDE sur le développement durable *

La surpêche reste un problème majeur en haute mer. Éliminer la pêche illégale et non déclarée devrait contribuer à le résoudre. Reste à savoir comment faire.

Vous vous souvenez du Sommet mondial sur le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg en 2002 ? Pour beaucoup ce n'est plus qu'un lointain souvenir ; pourtant, à cette occasion, les gouvernements se sont engagés à rétablir les stocks halieutiques épuisés à des niveaux qui permettraient d'assurer une production maximale durable d'ici 2015. Malgré cet engagement et l'intense activité diplomatique et juridique déployée tout au long des années 1990, y compris d'importants accords intergouvernementaux, les chiffres semblent indiquer un déclin grave des stocks halieutiques mondiaux. La pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN), en particulier en haute mer, est un des facteurs à l'origine de ce problème.

Quelle est l'ampleur de la pêche illégale ? À vrai dire nous ne le savons pas précisément. Nous disposons en effet de données empiriques mais non de statistiques officielles, pour la bonne raison que, comme son nom l'indique, cette forme de pêche est illégale et non déclarée. En revanche, il est clair que la forte intensification de la pêche, légale et illégale, en haute mer au cours des 20 dernières années a exercé une pression considérable sur les stocks mondiaux. Selon



l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 1 % seulement des ressources halieutiques mondiales sont en voie de rétablissement.

Il est révélateur que la production de 12 des 16 régions halieutiques de la FAO dans le monde, y compris dans des zones où se pratique la pêche INN, comme l'Antarctique, le Pacifique Sud-Est et l'Atlantique Nord-Ouest, soit tombée en dessous de son maximum historique, ce qui confirme l'idée que les stocks déclinent. Cela dit, il convient de noter que la FAO, dans son dernier rapport sur l'état des pêcheries

mondiales, estime que les captures d'espèces océaniques (ce qui équivaut le plus à des captures en haute mer) se sont élevées à 8,5 millions de tonnes en 2000, soit un volume égal à 10 % de la totalité des captures marines de l'année en question.

Que pouvons-nous donc faire pour freiner cette activité de pêche illégale qui, année après année, contribue à vider la haute mer de ses stocks halieutiques ? La surcapacité des flottes de pêche dans le monde reste le problème fondamental. En effet, elle a amené certains chalutiers à se tourner vers la haute mer, renforçant ainsi la pression sur la ressource. Les pays doivent s'attaquer en premier lieu aux facteurs responsables de cette activité.

Une possibilité serait une modeste série de mesures, qui viendraient compléter d'autres dispositifs, pour rendre plus difficile l'accès au marché de ces captures illégales. Les poissons et les fruits de mer ne sont-ils pas les produits les plus largement commercialisés dans le monde ?

Les mesures commerciales destinées à empêcher la mise sur le marché de produits pêchés illégalement sont une catégorie générale de dispositifs qui englobent, entre autres, des systèmes de documentation des captures (CDS). Ces mesures visent à identifier l'origine de tous les produits de la pêche qui entrent dans les pays membres d'organisations régionales de gestion des pêches (ORGP). La Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR), forte de ses 24 pays membres, a mis en place, en

mai 2000, le CDS, qui est sans doute un des dispositifs les plus efficaces. La CCAMLR a sous sa juridiction tout l'océan qui entoure l'Antarctique.

Conformément à ce système, toutes les légines antarctiques et australes commercialisées par les pays membres de la CCAMLR doivent être accompagnées d'un document de capture valide confirmant que le poisson a été pêché en respectant les mesures de conservation de la Commission. En l'absence de ce document les pays participants sont en droit de saisir, de confisquer ou de détruire les arrivages. La mise en application est forcément complexe et dépend des efforts de police des pêches et de surveillance que les pays sont disposés à déployer.

En influant sur la demande, on peut renforcer les effets de ces mesures prises du côté offre. Ainsi, de nombreux consommateurs affirment préférer que des écolabels leur indiquent quels sont les « meilleurs » produits alimentaires. Ce mécanisme de marché est évidemment intéressant pour le développement durable. Il permet à la fois d'informer les consommateurs des effets de leur consommation sur l'environnement et de donner aux producteurs une incitation par les prix en leur permettant de proposer des produits verts répondant exactement à la sensibilité des consommateurs. Ce modèle correspond au principe gagnant-gagnant tant apprécié des économistes. Voilà pour les bonnes nouvelles.

La mauvaise nouvelle est que, si l'écolabellisation semble efficace pour certains produits alimentaires, elle l'est beaucoup moins pour les produits de la pêche. Les produits de la pêche « écologiques » n'ont, au mieux, que partiellement pénétré les marchés des produits à forte valeur marchande des États-Unis et du Japon, par exemple. L'impact de la labellisation sur la pêche illégale en haute mer est émué par les certifications de pêcheries nationales spécifiques.

Un autre problème délicat : la compatibilité des mesures commerciales appliquées à la pêche avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la non-discrimination et la transparence, et la possibilité de justifier leur emploi par le fait que ces mesures contribuent à « conserver des ressources naturelles épuisables », comme le précise l'Accord du GATT de 1994.

Apparemment, les mesures appliquées par les ORGP répondent aux conditions

de l'OMC, en dépit de la persistance d'une zone d'ombre. En particulier, certains pays en développement craignent que des mesures commerciales adoptées dans le cadre d'accords environnementaux multilatéraux (AEM), dont pourrait faire partie le système de la CCAMLR, ne soient utilisées contre les membres de l'OMC non signataires. En d'autres termes, l'incompatibilité avec les

les pêcheurs responsables, la gestion, les effets sur l'environnement, etc.

Reste à savoir donc comment lutter avec le maximum d'efficacité contre les activités de pêche illégale qui contribuent à la réduction des stocks halieutiques mondiaux. Les mesures commerciales qui peuvent, dans une certaine mesure, être utiles ne suffisent pas à elles seules à résoudre le problème. En outre, tant qu'un

Si l'écolabellisation semble efficace pour certains produits alimentaires, elle l'est beaucoup moins pour les produits de la pêche. Les produits de la pêche « écologiques » n'ont, au mieux, que partiellement pénétré les marchés des produits à forte valeur marchande.

dispositions de non-discrimination des accords de l'OMC pourrait donner naissance à des litiges.

Cela dit, selon le Secrétariat de l'OMC, les mesures appliquées par les membres de la CCAMLR et de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICITA) sont « des exemples de recours approprié et conforme aux règles de l'OMC (c'est-à-dire non discriminatoire) à des mesures commerciales dans les AEM ». Fait peut-être encore plus significatif, en dépit des sensibilités, aucune poursuite n'a été engagée à l'OMC contre des mesures commerciales appliquées à la pêche (même s'il s'en est fallu de peu).

Les programmes privés volontaires d'écolabellisation ne devraient pas non plus être contestés par l'OMC étant donné qu'ils sont mis sur pied indépendamment des gouvernements. Les choses se compliquent néanmoins lorsqu'un gouvernement soutient ou semble cautionner ces programmes. Selon le principe de l'OMC qui veut que les produits « similaires » bénéficient du même traitement pour des raisons commerciales, tous les produits de la pêche devraient être traités de la même manière qu'ils aient ou non été capturés en assurant la durabilité de la ressource. Or, l'écolabellisation ne se contente pas d'estimer la valeur d'un produit, elle évalue aussi la manière dont il a été produit. En ce sens, elle peut donner lieu à une plainte, car expliquer comment il a été pêché équivaut à porter un jugement sur

litige sur une mesure commerciale spécifique à des produits de la pêche n'a pas été réglé, il sera difficile d'être catégorique sur la conformité ou non de ces mécanismes aux principes de l'OMC. En attendant, la meilleure stratégie est probablement d'apprendre par l'expérience. ■

* Les idées exprimées dans cet article n'engagent que leur auteur et ne correspondent pas forcément aux points de vue de l'OCDE et de ses pays membres.

Alors que la pêche illégale, non signalée et non réglementée est un véritable casse-tête pour les gouvernements et les écologistes, en réalité, les facteurs sociaux et économiques qui sous-tendent cette activité n'ont été que très peu étudiés. La plupart des mesures prises par la communauté internationale étaient légales et juridictionnelles mais les mesures économiques ont été négligées. Le comité des pêcheries de l'OCDE, qui travaille actuellement sur l'INN, animera un atelier les 19 et 20 avril pour traiter ces questions et essayer de trouver des solutions multidisciplinaires à ce problème. Pour plus d'informations, voir www.oecd.org/agr/fish ou nous contacter à observer@oecd.org.

Références

- FAO (2002) *The State of the World Fisheries and Aquaculture*, Rome, FAO
- Schmidt, C.-C. (2002), "Pavillons de nuisance", *L'Observateur de l'OCDE* N° 233, voir : www.observeurocde.org
- Upton, S. et Vitalis, V. (2003), *Mettre fin au pillage de la haute mer en s'attaquant à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée*, Table ronde sur le développement durable, OCDE. www.oecd.org/dataoecd/15/16/16801381.pdf
- OMC (2000), *Avantages environnementaux de l'élimination des restrictions et distorsions des échanges : secteur des pêches*, Note du Secrétariat, OMC, Genève, WT/CTE/W/167, 16 octobre.

L'OCDE

Assurer l'avenir

Jorma Julin, Ambassadeur de la Finlande auprès de l'OCDE*

Annonce : Recherche organisation internationale capable d'aider les gouvernements à relever des défis planétaires : croissance atone ; chômage ; soins et services de santé ; vieillissement ; protectionnisme ; développement ; pauvreté ; pratiques frauduleuses dans les entreprises ; évasion fiscale ; réchauffement climatique ; risques futurs ; etc. La détermination à promouvoir un développement durable et à favoriser l'élévation des niveaux de vie dans tous les pays est indispensable. Une grande expérience et des compétences spécialisées sont essentielles. Sont aussi exigées une solide constitution et d'excellentes références.

Toute ressemblance entre cette description de fonctions et l'OCDE est purement fortuite, encore que l'OCDE semble bien placée pour occuper ce poste. Après tout, c'est une organisation dont les membres pèsent lourd à l'échelle du monde. Ils abritent la plupart des grandes sociétés internationales. Ils représentent 60 % du PIB mondial et les trois quarts du commerce international. Ils investissent fortement dans la recherche, le développement technologique, l'éducation et la santé, pour stimuler leur compétitivité et favoriser la cohésion sociale. Ce sont les plus gros émetteurs de CO₂ et les plus gros consommateurs d'énergie au niveau de la planète. Ils se trouvent confrontés aux mêmes problèmes et sont, par conséquent, susceptibles de s'entendre et d'agir ensemble. La mondialisation et le développement durable apparaissent comme des enjeux à la mesure de ce club de pays animés d'un même esprit. On ne s'étonnera donc guère que de nombreux responsables au sein de l'OCDE aient souhaité que l'Organisation assume ce rôle.

Mais le veulent-ils toujours, alors que plusieurs des grands acteurs au niveau mondial n'en sont pas membres et coopèrent avec elle selon des mécanismes qui ne sont peut-être pas les plus efficaces ? L'OCDE, telle qu'elle se présente actuellement, peut-elle répondre aux attentes des pays membres ?

Ma réponse est oui, mais seulement si elle commence par se réformer elle-même. La position autrefois bien établie de l'OCDE sur la scène internationale s'est peu à peu érodée au fil des années. Bien que l'Organisation soit tout à fait performante dans plusieurs domaines, le regard porté par de nombreux pays sur son rôle et son efficacité globale a changé. L'OCDE fait face à des défis inédits ; non seulement elle doit traiter de questions nouvelles, mais elle est confrontée à la concurrence d'autres institutions et d'entreprises. Certes, elle réagit, mais un peu lentement et en manquant de perspicacité. On peut comparer l'OCDE à une entreprise confrontée aux réalités du marché. Pour survivre, voire prospérer, elle doit trouver son créneau, exploiter ses points forts et surmonter ses faiblesses. La prudence est nécessaire mais la réactivité est cruciale. Sur le marché de l'intelligence et du conseil, la timidité n'est pas de mise.

Prenons l'exemple des marchés financiers. Ceux qui apparaissent comme des acteurs de premier plan en matière de suivi et de gouvernance sont aujourd'hui le Financial Stability Forum et le G20, même si l'OCDE continue d'être perçue comme un partenaire influent. Dans le domaine de la coopération pour le développement, la Banque mondiale a conforté sa position. Grâce à ses importantes ressources, elle n'hésite pas à s'attaquer à des questions qui étaient autrefois le pré carré de l'OCDE. Ces évolutions ne doivent rien au hasard. Elles reflètent souvent un choix délibéré de la part des membres de l'OCDE dans ces enceintes. L'OCDE subit par ailleurs la concurrence de structures privées comme le World Economic Forum de Davos, qui réunit les principaux dirigeants du monde politique et de la société civile et publie des bilans économiques.

Pour autant, je ne doute pas que l'OCDE soit à même de faire face à la concurrence et de jouer un rôle beaucoup plus important. Le défi doit être relevé sur deux fronts. Il y a, d'une part, la question pratique des

L'OCDE est une organisation qui a un bel avenir et un rôle déterminant à jouer, à condition qu'elle procède à certaines réformes majeures. Un défi, certes, difficile à relever mais inéluctable.

méthodes de travail et des produits fournis par l'OCDE. Se pose, d'autre part, la question stratégique plus vaste de la composition de l'OCDE et de sa place dans l'architecture mondiale. La réforme doit s'attacher en priorité à améliorer la qualité et l'offre de services de l'Organisation et la doter des mécanismes et des moyens qui lui permettront de mener sa mission à bien.

Mais, pour cela, il faut que les pays membres aient une vision courageuse et prospective des actions à engager, et qu'ils investissent dans une organisation capable de réagir efficacement aux problèmes immédiats et à venir.

L'OCDE agit sur la base d'un consensus entre les 30 gouvernements membres, ce qui est un avantage sur les questions de substance, mais cela a aussi pour effet de ralentir les progrès. Il est en effet plus difficile de placer les questions d'actualité en tête des préoccupations de l'OCDE et de leur allouer les ressources nécessaires. Le problème des migrations est l'exemple même de la question appelant une réponse urgente de l'OCDE. Or, seule l'adoption d'une procédure de vote à la majorité qualifiée donnerait à l'Organisation une nouvelle dynamique, surtout dans la perspective d'un futur élargissement. En ce qui concerne le secrétariat, l'administration doit s'efforcer de délivrer plus rapidement des produits – études, avis, données, etc. – d'une plus grande acuité, pour aider les gouvernements à améliorer leur propre prise de décision.

Indépendamment même des nouveaux enjeux, l'OCDE a besoin de réformes pour s'acquitter de sa mission traditionnelle. L'objectif qui a initialement été assigné à l'Organisation – réaliser une forte croissance durable de l'économie et de l'emploi grâce à la coopération internationale – est toujours d'actualité. Aujourd'hui encore, on n'est pas parvenu à vraiment découpler croissance et dégradation de l'environnement dans la

zone OCDE ; les taux de chômage sont souvent élevés alors même que de nombreux travailleurs sont à la recherche d'un emploi ; le protectionnisme commercial demeure fort ; la coopération multilatérale est mise à mal ; des réglementations inappropriées entravent toujours la concurrence, etc. Il est vrai qu'actuellement les marchés financiers sont plutôt calmes et ouverts, mais la vigilance reste de mise si l'on veut que les pratiques de bonne gouvernance s'imposent partout.

Par ailleurs, promouvoir le développement de l'économie mondiale – autre objectif assigné dès l'origine à l'OCDE – reste à accomplir. Des cas de réussite existent. Ainsi la Corée est-elle aujourd'hui un membre important de l'OCDE. Que le développement soit une tâche clé de cette petite organisation en surprend beaucoup, qui voient en l'OCDE un club de pays riches. Pourtant, ainsi que le Président John F. Kennedy le déclarait dès 1961, ce serait au travers de l'OCDE et d'autres structures analogues que les États-Unis et leurs partenaires s'efforceraient de répondre aux espoirs de croissance des pays les moins développés. En fait, les pays de l'OCDE sont, par définition, des acteurs majeurs du développement, non pas seulement en raison de leurs marchés mais parce qu'ils sont les plus gros pourvoyeurs d'aide au développement au niveau mondial et parce qu'ils sont la source de la plupart des investissements directs étrangers.

La mission de l'OCDE étant intemporelle, le texte de la Convention conserve toute sa validité. Si l'Organisation était créée aujourd'hui, ce texte ne serait guère différent. Il ferait expressément référence à l'investissement, et tiendrait compte de la mondialisation et du développement durable, trois thématiques qui font partie des préoccupations actuelles et qui figurent à l'ordre du jour des travaux de l'OCDE.

L'éventail des tâches de l'OCDE est très large, du coup son image manque de précision. C'est un des problèmes auxquels est confrontée l'Organisation. Ses mandants, dans les capitales des gouvernements membres, se trouvent dans tous les secteurs de l'administration, et la coordination est loin d'être satisfaisante. En cela, la situation de l'OCDE est très différente de celle d'autres organisations qui n'intéressent qu'un ou deux ministères. Au niveau mondial, l'OMC s'occupe des échanges, la Banque mondiale du développement, et le



De vieux amis : John Kennedy, président des États-Unis, avec Thorvald Kristensen, le premier secrétaire général de l'OCDE, en 1961

FMI de la stabilité financière. Quel est le rôle de l'OCDE dans cette architecture ?

Il consiste d'abord à aider les gouvernements membres à mieux gérer l'économie et la société, et à promouvoir le développement. L'OCDE est un laboratoire d'idées et une banque de données ; elle suggère des solutions et montre la voie ; elle conseille les gouvernements ; elle offre un forum et un espace de discussion ; elle sert parfois d'intermédiaire dans les négociations. Sa mission recouvre ces multiples aspects.

Ses experts évaluent des situations complexes qui, souvent, transcendent les frontières. Dotés d'une vision prospective, ils soumettent aux gouvernements des avis qui peuvent concerner aussi bien l'agriculture que la société de l'information. L'étendue du champ couvert par l'OCDE contribue à expliquer pourquoi l'Organisation traite avec un si grand nombre de ministères. Elle réunit des fonctionnaires et des experts venus d'horizons différents et associe les entreprises, les syndicats et la société civile aux discussions visant l'élaboration des politiques gouvernementales. Tous s'emploient à évaluer les progrès, s'appuyant essentiellement sur les bonnes pratiques et le droit incitatif – Lignes directrices, par exemple – et en utilisant « la pression des pairs » pour amener les gouvernements à agir. Ils peuvent ainsi les inciter à réformer des institutions qui ne fonctionnent plus très bien et à revoir des politiques mal adaptées ou à améliorer leur réglementation. L'OCDE a notamment été pionnière dans les domaines du commerce électronique, de la stratégie pour l'emploi ou du gouvernement

d'entreprise. Sa réussite dans ces secteurs témoigne de l'efficacité de sa démarche.

Mais la diversité même des travaux de l'OCDE – fût-elle intéressante pour des analyses transversales – est à l'origine d'une crise d'identité. L'image de l'OCDE demande à être définie plus précisément. Ce serait pour elle un moyen de s'assurer de meilleurs financements et un plus ferme soutien de la part de ses commanditaires, les gouvernements membres.

En fait, les coupes budgétaires répétées à l'OCDE donnent le sentiment au personnel que les gouvernements et le public en général ne l'écoutent pas. Une telle situation n'est bonne pour aucune organisation, encore moins pour une institution comme l'OCDE où les connaissances, les compétences, la cohésion et la motivation sont fondamentales.

Certes, l'OCDE est souvent citée dans la presse, en particulier en Europe et dans la zone Asie-Pacifique. Mais nombreux sont ceux qui ne voient dans l'OCDE guère plus qu'une nébuleuse de riches pays industriels. Ils oublient que c'est une organisation intergouvernementale dotée d'un secrétariat professionnel qui fournit des produits et services à forte valeur ajoutée, non seulement aux gouvernements, mais aussi aux entreprises, aux syndicats, au monde de la recherche, aux médias et aux organisations de la société civile.

Et si la notoriété n'est pas indispensable pour influencer sur les politiques gouvernementales, c'est un atout. C'est particulièrement vrai pour un organisme public soucieux d'apparaître comme un partenaire légitime, aux yeux de ses commanditaires et des différents acteurs dans le mouvement de mondialisation. La visibilité aide aussi à éviter les erreurs d'interprétation.

Le déficit d'image de l'OCDE aux États-Unis est réel. Mais, même dans un pays comme l'Allemagne où le grand public a appris à connaître l'OCDE grâce à l'étude PISA sur l'éducation, on continue d'ignorer ses travaux sur le gouvernement d'entreprise ou la fiscalité dans une perspective internationale. Les décideurs connaissent sans doute l'Organisation pour ses analyses économiques et ses données, mais il faudrait qu'ils soient davantage au courant de son apport dans des secteurs aussi importants que le bien-être social et les soins et services de santé, ou concernant les bonnes pratiques relatives à l'environnement des entreprises et les politiques territoriales.

Priorité à la qualité

Une telle crise d'identité ne doit empêcher ni de réfléchir ni d'agir. Ce qui compte, c'est d'assurer un travail de qualité, d'atteindre les décideurs et d'influencer leurs choix.

Heureusement l'Organisation, qui joue un rôle majeur dans plusieurs domaines, peut aussi s'appuyer sur certaines de ses réussites. Sa voix est reconnue au niveau mondial, sur les questions de fiscalité, d'éducation, d'assurance, d'agriculture et de concurrence, par exemple, et elle imprime actuellement sa marque sur des terrains plus nouveaux comme les systèmes de santé et la gestion des risques.

Les analyses structurelles des économies des pays membres réalisées par l'OCDE sont sans équivalent dans d'autres organisations publiques internationales. Ses prévisions économiques témoignent de sa réussite dans un domaine d'activité encombré. Dans le domaine de l'éducation, l'OCDE a si bien réussi avec le Programme PISA que l'UNESCO s'est engagée à poursuivre l'exercice, dans le cadre d'un partenariat avec l'Organisation.

Mais l'OCDE n'a pas atteint la même qualité et n'a pas eu le même impact dans tous les domaines importants. Aux yeux des gouvernements et de la société civile elle n'apparaît pas comme un acteur de premier plan face aux enjeux de la mondialisation ou du développement durable. Et même si cela tient surtout à un manque d'information, les conséquences sont lourdes. Il n'y a pas de temps à perdre ; l'OCDE doit se montrer plus agressive et occuper la place qui lui revient dans le débat sur la mondialisation, pour l'accompagner tout en minimisant les effets négatifs.

En vérité, la concurrence avec d'autres organisations intergouvernementales n'est vive que dans quelques domaines comme la finance et le développement, et c'est plutôt la complémentarité qui prévaut. De plus les recoupements ne sont pas toujours néfastes. Après tout, les gouvernements démocratiques auront toujours besoin d'une seconde opinion.

L'OCDE peut apprendre davantage des consultants et des agences du secteur privé en adoptant une approche plus clairement entrepreneuriale envers son travail. Cela signifie un contrôle de qualité plus rigoureux en amont, plus de flexibilité, plus d'attention au client, etc. Cela suppose aussi qu'elle s'appuie sur ses points forts, développe ses produits phares et tire un meilleur parti de sa notoriété.



Vers de nouveaux horizons : Le président russe Vladimir Putin avec Donald J. Johnston, Secrétaire général de l'OCDE, en 2000

Dans le domaine de l'information, la rapidité et la réactivité sont essentielles. Pourtant, même si l'OCDE est une petite organisation, trop de ses projets prennent souvent trop de temps. L'argument selon lequel l'OCDE adopte un point de vue plus réfléchi ne convainc pas nécessairement des responsables pressés d'agir. La concurrence extérieure est vive et, aujourd'hui, les gouvernements se tournent souvent vers des agences privées, plus recentrées et plus toniques, pour recueillir leurs avis (même si beaucoup de ces agences utilisent les données de l'OCDE pour étayer leurs études).

Nouvelles méthodes

Les gouvernements de l'OCDE demandent beaucoup aux experts du secrétariat. Or, ils ne peuvent avoir réponse à tout. Il faut donc définir les questions les plus importantes pour les gouvernements et pour leurs électeurs. Les grands enjeux d'aujourd'hui sont, entre autres, le vieillissement, les migrations, la santé, l'éducation, la technologie, la fiscalité et la gouvernance. D'une manière générale, les politiques destinées à favoriser des réformes structurelles harmonieuses et réalistes au sein de nos sociétés doivent constituer le socle de base. Une fois les priorités définies, il faut les financer. Pourquoi ne pas imaginer par exemple une procédure accélérée pour un nombre restreint de projets ?

L'OCDE doit surmonter les contraintes bureaucratiques et politiques pour devenir plus forte. Sa structure, assez rigide et compartimentée, ne favorise pas les analyses véritablement transversales. Il est encourageant de constater que des efforts ont été consentis pour améliorer la coopération entre les directions de l'OCDE mais, jusqu'à présent, ils ont donné des résultats mitigés. L'OCDE

devrait donner l'exemple et montrer aux gouvernements membres, dans les capitales, comment transcender les lignes de partage ministérielles et produire des avis cohérents et concordants. Cela renforcerait non seulement l'utilité des travaux de l'Organisation mais aussi son image institutionnelle.

En dehors du souci de la rapidité, pour conquérir une audience, il faut aussi avoir des choses percutantes et originales à dire, et les présenter d'une façon attractive. Cela ne vaut pas seulement pour le grand public ; même des informations sensibles destinées à un public ciblé doivent être clairement formulées et suffisamment attrayantes pour que des gouvernants fort occupés aient envie de les lire.

L'OCDE a parfois du brio, mais, franchement, ce qu'elle produit est trop souvent aride et timoré. La prudence politique n'est pas toujours une excuse recevable. En outre, la théorie et les conjectures occupent parfois trop de place dans les analyses, alors que les avis destinés aux responsables gouvernementaux sont rares. Les gouvernements ne veulent pas entendre des sermons ; ils veulent des guides pratiques.

Il ne s'agit pas de faire du sensationnalisme car, après tout, le but de l'OCDE est d'avancer avec tout le monde, sans laisser personne de côté. Mais, dans le même temps, la franchise et la rigueur ont du bon. Cette approche suscitera peut-être certains froissements de sourcil, mais si l'on fait preuve de discernement elle attirera le respect. C'est ce qui s'est produit avec l'étude PISA. Même les pays membres sur lesquels elle avait braqué les projecteurs ont fini par reconnaître sa pertinence. C'est dans ce sens qu'il faut aller.

Les données et analyses comparatives sont l'un des points forts de l'OCDE. Les gouvernements seront toujours plus demandeurs de ces produits. Quoique les classements et les comparatifs soient politiquement sensibles parce qu'ils font les gros titres des journaux, les gouvernements les apprécient car ils les aident à garder l'accent sur la nécessité d'améliorer leur performance.

À mon avis, l'OCDE se montre trop prudente. Prenons l'exemple du rapport du World Economic Forum sur la compétitivité. L'OCDE pourrait assurément être plus présente et contribuer utilement au débat en proposant des éléments de référence de grande qualité, non seulement pour ce qui est de la compétitivité mais aussi de l'attractivité vis-à-vis de l'IDE, du potentiel de croissance,

de la capacité des institutions de faire face à la mondialisation, de la gouvernance, etc.

L'OCDE devrait non seulement créer de nouveaux produits mais aussi redéfinir les anciens, pour répondre à la demande des clients. Ses fameuses études économiques pourraient être rebaptisées études structurelles, ce qui correspondrait davantage à ce qu'elles sont aujourd'hui. D'une manière générale, je suis convaincu que tous les examens nationaux effectués par l'OCDE dans plusieurs domaines continuent d'être parmi ses meilleurs produits sur le marché. Mais il faut constamment être sur le qui-vive et les enrichir pour répondre aux besoins du moment.

Mais, les produits, aussi bons soient-ils, doivent atteindre leur public. Or, aujourd'hui, trop de travaux de qualité réalisés par l'OCDE ne parviennent pas aux personnes qu'ils devraient toucher dans les capitales. Les parlements non plus n'en ont pas connaissance. Il ne suffit pas de s'appuyer sur les médias. Une diffusion directe dans les capitales (auprès des gouvernements et des parlements) et de plus gros efforts pour toucher d'autres milieux que le cercle immédiat de l'OCDE s'imposent. Après tout, si les clients ne viennent pas sur le marché, le marché doit aller vers eux.

Comblant le déficit de légitimité

Voilà pour la méthode et les instruments. Mais l'OCDE doit aussi avoir une vision plus stratégique et répondre efficacement aux évolutions qui se produisent dans l'économie mondiale. La critique qui est peut-être le plus souvent entendue concernant l'OCDE vise l'étroitesse de sa composition. Un club restreint peut certes avoir des vertus pour des pays partageant les mêmes valeurs, mais dans le contexte de la mondialisation, l'OCDE doit travailler plus étroitement avec des pays qui ne sont pas nécessairement aussi proches d'elle, en particulier avec les grands acteurs sur la scène mondiale que sont, par exemple, la Chine et la Russie, le Brésil et l'Inde. L'adhésion à l'OCDE n'est peut-être pas la préoccupation essentielle pour tous ces pays, mais leurs choix et leurs politiques dans des domaines comme l'investissement, la concurrence, la gouvernance du secteur public et des entreprises, les migrations et l'environnement, etc., concernent tous les membres de l'OCDE. C'est pourquoi il est plus nécessaire que jamais de travailler plus étroitement en liaison avec eux.

En outre, aujourd'hui, certains pays non membres de l'OCDE et des organisations de la société civile voient dans l'OCDE un instrument au service des intérêts des pays développés. Ils la considèrent même, parfois, comme un adversaire et non comme un partenaire dans le domaine de la mondialisation et du développement durable. Même si l'OCDE coopère avec quelque 70 pays, le fait de ne compter que 30 membres, qui sont des pays riches, nuit à sa légitimité comme instrument mondial aux yeux des non-membres et des ONG. Et même dans les pays de l'OCDE, de nombreux responsables politiques commencent à penser ainsi.

Pour accroître sa légitimité et sa pertinence, l'OCDE doit renforcer et structurer sa coopération avec les grands acteurs de l'économie mondiale. Cela pourrait, à terme, déboucher sur une adhésion. L'OCDE pourrait ainsi gagner en vigueur et en confiance.

Mais comme dans l'entreprise, l'efficacité reste le maître mot. Cela veut dire que l'OCDE ne peut s'agrandir indéfiniment. Il est déjà difficile d'avancer à 30, même dans des domaines comme la libéralisation des échanges, on imagine dès lors combien il serait difficile de gérer un club de plus de 45 membres. Il faut préserver un haut niveau d'exigence. Pour que l'OCDE pousse chacun à aller de l'avant et favorise un processus d'apprentissage entre pairs, il faut que tout le monde puisse participer aux réunions dans un esprit de coopération, au lieu de former des alliances comme cela se produit dans d'autres organisations, plus vastes et aussi plus politisées.

L'élargissement et la coopération ne seront pas sans conséquences sur la tradition de consensus de l'OCDE. La pratique du « droit incitatif » et des Lignes directrices, et le recours à un accord de principe entre pairs devraient continuer de prévaloir. Mais, sur les questions techniques et de gestion, notamment pour l'établissement du programme de travail, cette façon de procéder présente de sérieuses limites. Dans une OCDE élargie, le vote à la majorité au Conseil deviendrait inévitable comme solution de dernier recours.

L'OCDE a renforcé ses capacités et accru son influence notamment grâce à la coopération avec d'autres organisations internationales. La Banque mondiale a été le principal partenaire dans ce processus, mais il subsiste un important potentiel inexploité. Tous les travaux menés au niveau international

dans les domaines de la fiscalité, du développement, du gouvernement d'entreprise et de la lutte contre la corruption en ont bénéficié. La force du nombre et la mise en commun des compétences ont un retentissement positif sur l'OCDE et aident à éviter les doublons.

Cependant, il convient de se fixer des limites : la force de l'OCDE réside dans l'analyse, l'évaluation et le conseil aux gouvernements. Si ses avis doivent toujours être concrets et prendre en compte la réalité du terrain, l'OCDE doit envisager avec beaucoup de prudence un travail d'assistance technique. La tâche pourrait se révéler trop ambitieuse et, de toute façon, ce n'est pas là que réside l'avantage comparatif de l'OCDE.

L'OCDE a beaucoup à faire sur le plan des réformes, mais il serait injuste de conclure sans reconnaître que ses membres n'ont tout simplement pas été de bons commanditaires dernièrement. On a laissé libre cours à des réductions budgétaires réclamées par un tout petit groupe de pays et à un flot constant de critiques de la part d'un groupe beaucoup plus nombreux. Cependant, il n'existe pas de véritable programme de réforme ou de stratégie pour améliorer les choses. Nous devons donner l'exemple et cesser de traîner les pieds. J'espère que l'actuel processus de réforme qui devrait s'achever d'ici la prochaine réunion du Conseil au niveau des ministres, en mai 2004, permettra d'éclaircir l'horizon.

Il est fondamental que l'UE et le G7 – deux configurations majeures et qui se chevauchent en partie – précisent clairement ce qu'ils attendent de l'OCDE (leurs membres en sont un élément essentiel) et quel rôle ils souhaitent lui voir jouer dans l'architecture globale des organisations internationales, dans les années à venir. L'attentisme ajouterait à la confusion et aurait probablement un effet désastreux pour l'avenir de l'OCDE à plus long terme. Et pourtant, il ne fait aucun doute que les travaux de l'OCDE profitent de plusieurs façons à l'UE et au G7 et qu'aucune autre structure ou institution, existante ou nouvelle, ne pourrait jouer facilement ce rôle. Tirons les conclusions qui s'imposent et agissons maintenant, afin que les réformes menées à l'OCDE nous profitent à tous. Alors, l'OCDE pourra aider de façon véritablement efficace à relever les grands défis de la mondialisation. ■

* À la demande de l'OCDE, en décembre 2002, l'Ambassadeur Julin a produit un rapport sur l'avenir de l'Organisation.

Nouvel ambassadeur des États-Unis

Constance Morella vient de succéder à Jeanne Phillips en tant qu'ambassadeur des États-Unis auprès de l'OCDE. Madame Morella fut la première femme du Parlement du Maryland à être élue au Congrès américain où elle a représenté l'état du Maryland à la Chambre des représentants de 1987 à janvier 2003. Durant cette période, Madame Morella a acquis une solide réputation au plan national en s'efforçant de promouvoir une croissance économique fondée sur la science et la technologie, en exerçant de hautes fonctions au sein de la Commission de la science. Fervente adepte de la croissance économique par le libre-échange, elle a également été un grand défenseur de la cause des femmes, des enfants et de la famille.

Madame Morella avait été auparavant professeur au département d'anglais du Montgomery College à Rockville, dans le



Constance Morella

Maryland. L'Ambassadeur Morella est mariée et a élevé neuf enfants, dont six de sa sœur disparue. ■

Nouveau président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Thérèse Pujolle vient d'être nommée présidente du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ; elle succède à Joan Boer. Madame Pujolle était auparavant directrice adjointe du Centre d'analyse prospective au ministère français des affaires étrangères et a une connaissance étendue du secteur du développement, ainsi que de l'Afrique subsaharienne où elle a occupé divers postes à hautes responsabilités. Elle a également été conseillère technique au cabinet du ministre délégué à la coopération et à la francophonie. Madame Pujolle est l'auteur de *L'Afrique noire, le développement confisqué* (Flammarion, 1994) et de *Lutter contre un monde inégal* (Milan, 1998).

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest est un forum informel qui dispose d'un petit secrétariat à plein temps à l'OCDE. Il crée et facilite les liens entre les pays de l'OCDE et de l'Afrique de l'Ouest ainsi qu'entre les secteurs privé et public. ■

Questions fiscales

Les représentants de 40 pays ont accepté de travailler intensément pour atteindre une situation équitable à l'échelle mondiale sur les questions de taxation, lors d'une réunion du Forum mondial de l'OCDE sur la fiscalité qui s'est tenue à Ottawa en octobre.

La plupart des participants ont également réaffirmé leur engagement à échanger des informations sur les questions fiscales et ont reconnu la nécessité de poursuivre leurs discussions afin d'établir des mécanismes bilatéraux qui le rendent effectif.

Les participants sont convenus que les règles du jeu équitables à l'échelle mondiale concernaient fondamentalement la justice. Il faut progresser davantage, en particulier en trouvant des moyens d'impliquer d'importants centres financiers qui ne participent pas actuellement au processus du Forum mondial. Un petit groupe ayant pour mandat de développer des propositions permettant au Forum mondial d'aller de l'avant dans ce domaine sera constitué et fera rapport en avril 2004. ■

- Pour plus d'informations sur les travaux de l'OCDE sur la fiscalité, voir : www.oecd.org/daf/ctpa

Savoir c'est pouvoir !

La transformation économique de la Corée a été une des plus remarquables du siècle dernier. Dans un court laps de temps, elle est sortie des cendres d'une terrible guerre pour devenir une puissance industrielle, rejoignant l'OCDE en 1996. La Corée a maintenant l'ambition de devenir une économie basée sur le savoir. À ce titre, le Forum mondial sur le savoir lancé par le journal économique coréen Maeil, joue un rôle important dans la mesure où il met en contact des personnes, sert de passerelle entre les cultures, construit des

communautés et permet de partager un savoir et une sagesse à l'échelle internationale.

Au forum de l'année 2003, qui s'est tenu du 14 au 17 octobre, le Secrétaire général de l'OCDE Donald J. Johnston a prononcé un discours sur l'importance de la confiance dans le contexte des relations internationales. Le Président coréen Roh Moo-hyun quant à lui a dévoilé un plan sur trois ans pour la réforme du marché. Le Maeil est à son tour un partenaire du forum public de l'OCDE, dont la prochaine édition aura lieu en mai 2004. Pour plus d'informations, contacter john.west@oecd.org. ■

- www.wkforum.org



Le Président roumain, Ion Iliescu, lors d'une visite à l'OCDE le 21 novembre 2003. Quoique non-membre, la Roumanie participe aux travaux de l'OCDE sur la construction navale et l'acier. L'OCDE a publié de nombreuses études sur l'économie roumaine.

Programme des conférences

Veillez noter que la plupart des réunions ne sont pas ouvertes au public mais sont mentionnées pour information. Sauf indication contraire, toutes les réunions se tiennent à Paris. Ce document est mis à jour de façon hebdomadaire sur le site Internet de l'OCDE : www.ocde.org sous « calendrier d'événements importants »

JANVIER – UNE SÉLECTION D'ÉVÉNEMENTS

- 16-21 Forum social mondial 2004. Mumbai, Inde.
29-30 Réunion des ministres de la science et de la technologie : « Science, technologie et innovation pour le XXI^e siècle », Comité de la politique scientifique et technologique de l'OCDE.

FÉVRIER

- 2-3 Atelier de l'OCDE sur les « spam », organisé par la Direction de la science de la technologie et de l'industrie (STI) en coopération avec la Commission européenne. Bruxelles, Belgique.
4-6 Améliorer les capacités d'acquisition dans les pays en voie de développement, deuxième table ronde conjointe organisée par le Comité d'aide au développement (CAD) et la Banque mondiale. Kampala, Ouganda.
5-6 Migration et marché du travail en Asie, atelier organisé par la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS) et l'Organisation internationale du travail (OIT). Tokyo, Japon.
9-10 « Innovation Policy Benchmarking », atelier organisé par STI. Oslo, Norvège.
9-13 Séminaire sur l'échange de renseignements à des fins fiscales et sur le secret bancaire, organisé par la Direction des affaires financières et des entreprises (DAF). Prétoria, Afrique du Sud.
10-11 La bonne gouvernance publique pour le développement dans la région du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA), réunion organisée par la Direction de la gouvernance publique et du développement territorial (GOV).
12-13 Forum mondial sur la concurrence, organisé par DAF.
16-17 Framing Major Risks and Approaching Good Governance, réunion inaugurale organisée par l'International Risk Governance Council (IRGC). Genève, Suisse.
- 17-19 Zero Emissions Technologies, conférence Asie-Pacifique, organisée par l'Agence internationale de l'énergie. Queensland, Australie.
19 Améliorer les performances des systèmes de santé, séminaire à haut niveau de parlementaires organisé par la Direction des relations extérieures et de la communication (PAC).
19-20 Groupe de direction de l'OCDE sur le gouvernement d'entreprise, organisé par DAF.
25-27 Groupe d'Action Financière : réunion plénière.

MARS

- 2-5 Forum mondial sur la biotechnologie, réunion organisée par UNIDO. Concepción, Chili.
8-12 « Environmental Farm Management Indicators », réunion organisée par la Direction de l'environnement (ENV) et la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries (AGR). Palmerston North, Nouvelle-Zélande.
19 Réunion des ministres de l'éducation de l'OCDE, Dublin, Irlande.
24-25 Perspectives internationales sur la croissance et l'emploi, forum organisé par le Centre de l'OCDE de Berlin et le Ministère allemand de l'économie et du travail. Berlin, Allemagne.
25 Nouvelles structures de la production industrielle dans une économie mondiale : impacts et politiques, Forum OCDE de la politique de l'entreprise et de l'industrie, organisé par STI.
25-26 « How to Reduce Debt Costs in Southern Africa », séminaire organisé par le Centre de développement (DEV). Johannesburg, Afrique du Sud.

AVRIL-MAI

- 20-21 avril Réunion des ministres de l'environnement de l'OCDE.
12-13 mai OCDE Forum 2004 : « Le bien-être des nations ».
13-14 mai Réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel.
13-14 mai Réunion des ministres de la santé de l'OCDE.



Routes intelligentes

Sécurité routière : L'impact des nouvelles technologies

Les moyens au service de la sécurité routière se sont considérablement développés depuis l'installation à Londres, en 1868, des premiers feux de circulation, dont les lampes à gaz ont malencontreusement explosé peu après l'inauguration, entraînant la mort d'un policier. Aujourd'hui, des systèmes de transport intelligents sont mis au point – contrôle de la vitesse, systèmes anti-collision, dispositifs d'amélioration de la vision – pour sauver des vies.

Plus de 125 000 personnes sont tuées chaque année dans les accidents de la route, dont les principales causes sont la vitesse, l'alcool et la fatigue. Comment la technologie peut-elle contribuer à réduire ce lourd tribut ? Le rapport *Sécurité routière : L'impact des nouvelles technologies* énumère plusieurs outils, depuis les systèmes avancés d'aide à la conduite, qui permettent de naviguer sans danger dans une circulation dense en maintenant une distance de sécurité avec les autres véhicules, jusqu'aux dispositifs qui contactent automatiquement les services d'urgence en cas d'accident.

Si des technologies intégrées bien adaptées peuvent améliorer la sécurité, toutes les innovations technologiques ne concernent pas la sécurité. Certes, les conducteurs utilisant le GPS pour la navigation, par exemple, ont moins d'accidents que ceux qui consultent des cartes routières, mais on constate une prolifération de technologies qui sont source de distraction et ne contribuent aucunement à une conduite sûre. Cette évolution



est de plus en plus préoccupante, si l'on considère que le marché mondial des systèmes embarqués d'information et de distraction devrait se chiffrer à plus de

US\$40 milliards en 2010. En outre, la distraction au volant est déjà responsable de 20 à 30 % de tous les accidents de la route.

Malgré tout, il ne faudrait pas que les automobilistes et les véhicules deviennent trop tributaires de la technologie. En effet, qu'advient-il par exemple si les aptitudes des conducteurs diminuaient et que le système d'aide à la conduite tombait en panne ? La technologie n'est pas non plus sans poser des questions éthiques. Ainsi, l'adaptation intelligente de la vitesse peut empêcher les véhicules de dépasser les limites autorisées et améliorer considérablement la sécurité routière, mais l'opinion publique préférera peut-être d'autres options, plus coercitives.

Quoi qu'il en soit, c'est la sécurité qui doit primer et comme le souligne le rapport *Sécurité routière : L'impact des nouvelles technologies*, les systèmes de transport intelligents pourraient permettre de sauver jusqu'à 47 000 vies par an dans les pays de l'OCDE – soit l'équivalent du nombre total de tués de la route aux États-Unis – et de réduire le nombre de blessés et de tués de 40 %. Une telle amélioration de la sécurité se traduirait en outre par des économies non négligeables, puisque le rapport estime que le coût annuel des accidents de la route équivaut à 2 % du PIB. ■

Le prix du risque

Assurance et risques environnementaux : Une analyse comparative du rôle de l'assurance dans la gestion des risques liés à l'environnement



L'assurance en matière d'environnement est une activité à hauts risques. Non seulement car on ignore si un client polluera et sous quelle forme, mais aussi car elle expose les assureurs à des coûts de plus en plus élevés de dépollution en cas de déversement d'hydrocarbures, de détoxification en cas de fuite de produits chimiques et de décontamination en cas de pollution des eaux souterraines. Les compagnies d'assurance peuvent-elles se permettre de continuer à couvrir ces risques ? Oui, si l'on en croit l'ouvrage *Assurance et risques environnementaux*, mais à condition qu'il y ait une coordination entre le secteur de l'assurance et les responsables de l'action gouvernementale.

Beaucoup d'entreprises préfèrent éviter d'avoir à se payer une assurance pollution, ce qui n'est guère surprenant. Comme le montre l'ouvrage *Assurance et risques environnementaux*, s'il est difficile de vendre des polices de responsabilité civile environnementale, c'est notamment parce que bien trop souvent le risque de pollution graduelle est à la fois peu probable et lourd de conséquences. En règle générale, on estime que ce genre de risque est facilement sous-estimé, voire ignoré. Ceux qui proposent des assurances pollution peuvent être confrontés à un cercle vicieux, car lorsqu'un client potentiel est jugé assurable, il

peut y voir la preuve que son entreprise présente un faible risque et renoncer finalement à une police perçue dès lors comme une dépense inutile.

À l'inverse, lorsque la souscription d'une assurance pollution fait

partie des conditions d'exercice d'une activité, les assureurs peuvent refuser d'assurer certaines entreprises dont ils jugent qu'elles présentent un risque trop élevé et s'arroger ainsi de fait le rôle de « policiers de l'environnement ». Une telle situation n'est pas forcément négative, dans la mesure où elle va dans le sens du principe pollueur-payeur prôné par l'OCDE. En outre, ce livre met en évidence d'autres instruments qui pourraient couvrir financièrement les risques d'atteintes à l'environnement : garantie bancaire, dépôt préalable sur un compte environnemental, ou autre.

Les régimes de responsabilité environnementale des pays de l'OCDE visent à la fois à faire en sorte que des assurances idoines soient disponibles et qu'il y ait une indemnisation pour les dégâts causés par la pollution. L'ouvrage *Assurance et risques environnementaux* signale que jusqu'à une période récente, beaucoup de législations privilégiaient la simple négligence de la part du pollueur. Les nouvelles législations environnementales posent le principe de responsabilité absolue. Les victimes peuvent ainsi être indemnisées rapidement sans avoir à engager des procédures judiciaires longues et coûteuses. ■

De l'énergie pour le futur

Pour utile qu'elle soit, la prospective ne nous dit pas combien il nous en coûtera de continuer à faire tourner les moteurs dans le monde. Cette publication est la toute première tentative d'analyse exhaustive des besoins d'investissement futurs, à l'échelle mondiale et à tous les points de la chaîne d'approvisionnement énergétique. Selon le *World Energy Investment Outlook* (Perspectives de l'investissement énergétique mondial), la demande mondiale d'énergie augmentera de deux tiers dans les 30 prochaines années, ce qui exigera US\$16 000 milliards d'investissements pour empêcher que l'économie mondiale ne soit ébranlée. Est-il possible de trouver pareil financement ? La libéralisation des marchés a progressivement accru l'exposition des régions vulnérables aux pénuries d'électricité. En particulier, l'investissement privé diminué depuis 1977.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE), organisation représentant les pays les plus gros consommateurs d'énergie du monde, signale que 60 % des investissements futurs dans le domaine énergétique devront être affectés à l'électricité, au lieu de l'être au pétrole ou au gaz. De surcroît, les défaillances récentes des réseaux encouragent à ne pas financer uniquement de nouvelles centrales, mais aussi et surtout la construction de réseaux de transport et de distribution.

L'investissement futur profitera aussi au monde défavorisé. Le *World Energy Investment Outlook* annonce que



la croissance prévue des investissements et des approvisionnements permettra de réduire le nombre de personnes privées d'électricité de 1,6 milliard aujourd'hui à 1,4 milliard en 2030.

C'est assurément une bonne nouvelle pour les 200 millions de personnes qui seront alors desservies, mais les auteurs font valoir que les gouvernements pourraient, s'ils augmentaient de 7 % seulement les financements alloués à l'électricité, en procurer une fourniture minimum aux 1,4 milliard d'habitants qui en seraient encore dépourvus. Cela supposerait toutefois de mobiliser US\$665 milliards de plus dans des régions qui ont déjà le plus grand mal à réunir des capitaux.

Dans un scénario différent, le *World Energy Investment Outlook* montre que la mise en œuvre des politiques d'environnement actuellement envisagées dans les pays de l'OCDE bouleverserait les tendances de l'investissement et réduirait les besoins énergétiques totaux. Dans ce cas de figure, l'investissement dans les installations de transport et de distribution de l'électricité diminuerait de presque 40 % et les énergies renouvelables absorberaient la moitié de l'investissement destiné à la production d'électricité – il en résulterait cependant des prix de l'électricité relativement élevés. En outre, les progrès technologiques concernant, par exemple, la séquestration du carbone et les piles à combustible à l'hydrogène pourraient aussi modifier les perspectives d'investissement à long terme. ■

Le nucléaire au Japon

Le Japon est un archipel aux deux tiers montagneux faiblement doté en ressources énergétiques. C'est le quatrième consommateur mondial d'énergie, et celle-ci lui coûte relativement cher ; aussi son principal défi dans le domaine énergétique est-il celui de préserver sa sécurité d'approvisionnement.

La solution la plus évidente pourrait être de choisir l'énergie nucléaire et la relative indépendance qu'elle confère, mais c'est une option de plus en plus difficile à défendre sur le plan politique, d'après l'ouvrage *Review of Energy Policies : Japan 2003* (Examen des politiques énergétiques : Japon 2003) publié par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), organisation soeur de l'OCDE. Ces dernières années, constatent les auteurs, l'image du secteur nucléaire a été ternie au Japon par des incidents liés à la sûreté dans des centrales ou des usines de fabrication du combustible. Vu l'importance du nucléaire pour garantir la sécurité énergétique et atténuer le changement climatique, ce rapport invite instamment le gouvernement à redonner confiance au public.

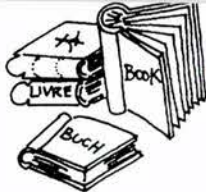
Il importe également d'améliorer encore l'efficacité économique, notamment sur les marchés de l'énergie et en termes de coût-efficacité des politiques gouvernementales, c'est pourquoi le *Review of Energy Policies : Japan 2003* insiste vivement pour que le



gouvernement poursuive les réformes des marchés amorcées au cours de la décennie écoulée. Les marchés de l'électricité et du gaz sont peu ouverts à la concurrence à ce jour. Certes, les autorités ont pris récemment des mesures utiles, mais il faudra peut-être des initiatives plus vigoureuses si la concurrence ne s'impose pas.

Entre-temps, il peut s'avérer difficile de découpler l'augmentation de la consommation d'énergie de la croissance économique. La reprise de l'économie japonaise risque bel et bien de donner un coup d'arrêt à la baisse récemment observée des émissions de CO₂ liées à l'énergie et au recul des émissions industrielles. Le rapport *Review of Energy Policies : Japan 2003* signale en effet que les entreprises énergétiques prévoient une hausse de 14 % des émissions entre 1990 et 2010.

Le Japon était-il trop optimiste lorsqu'il s'est engagé à réduire de 6 % ses émissions de gaz à effet de serre aux termes du Protocole de Kyoto ? Outre une augmentation de 30 % de la production électronucléaire d'ici à 2010, le gouvernement compte sur plusieurs autres tactiques pour atteindre cet objectif, notamment les économies d'énergie, le remplacement du charbon et la promotion du gaz naturel, ainsi qu'un triplement des approvisionnements en énergies nouvelles et renouvelables. ■



Nouvelles publications – novembre 2003 à janvier 2004

Toutes les publications sont disponibles en version papier ou en version électronique.
Pour d'autres titres, voir www.oecd.org/bookshop

AFFAIRES FINANCIÈRES ET FISCALES

La privatisation des entreprises publiques : Panorama des politiques et des pratiques dans les pays de l'OCDE
ISBN 9264105131
130p, 12 graphiques
€30 \$35 £20 ¥3 800 MXN350

Réglementation et contrôle des assurances en Amérique latine : Une analyse comparative
ISBN 9264019308
120p, 29 tableaux
€45 \$52 £30 ¥5 700 MXN520

La mise en œuvre de la Convention anti-corruption de l'OCDE
ISBN 9264101152
€375 \$431 £252 ¥47 900 MXN4 360

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Les maladies d'origine alimentaire dans les pays de l'OCDE : État des lieux et coût économique
ISBN 9264105379
Co-édité avec l'Organisation mondiale de la santé
104p, 17 tableaux
€21 \$24 £15 ¥2 900 MXN250

Bien que la situation se soit améliorée dans de nombreux domaines, les maladies dues à une contamination microbiologique ou chimique des aliments demeurent un problème de santé publique d'ampleur croissante, selon l'Organisation mondiale de la santé. Cette étude examine l'incidence et les coûts économiques des maladies d'origine alimentaire.

L'impact des réglementations sur le commerce de produits agroalimentaires
ISBN 9264105417
165p, 22 graphiques
€35 \$40 £25 ¥4 800 MXN420

Base de données agricoles de l'OCDE : Édition 2003
ISBN 9264105190
CD-ROM
€95 \$109 £67 ¥13 000 MXN1 130

DÉVELOPPEMENT ET AIDE

Les dossiers du CAD :
Coopération pour le Développement – Rapport 2003
ISBN 9264019634
353p, 104 tableaux, 49 graphiques
€50 \$53 £34 ¥6 600 MXN640

Appropriation et partenariat : Quel rôle pour la société civile dans les stratégies de réduction de la pauvreté ?
ISBN 9264019413
116p
€21 \$24 £15 ¥2 900 MXN250

Répartition géographique des ressources financières allouées aux pays bénéficiaires de l'aide 1998/2002
ISBN 9264105786
314p, 281 tableaux
€88 \$101 £62 ¥12 000 MXN1 050

La constitution d'un patrimoine et la sortie de la pauvreté : Introduction à un nouveau débat sur la politique du bien-être
ISBN 9264104755
51p
Publication électronique gratuite.

ÉCONOMIE

Perspectives économiques de l'OCDE, N° 74
ISBN 9264105832
300p
€61 \$61 £39 ¥7 500 MXN630
Au-delà des thèmes traités régulièrement, on trouvera également trois chapitres analytiques abordant un certain nombre de questions liées à la formulation et à la conduite de la politique budgétaire : Dans quelle mesure la politique budgétaire a-t-elle exercé un effet stabilisateur ou déstabilisateur sur l'activité économique dans la zone OCDE au cours des deux dernières décennies ? Comment les relations entre les différents niveaux d'administration influent-elles sur l'efficacité du secteur public ? Comment améliorer les pratiques en matière de procédure budgétaire et de gestion publique ?

À paraître prochainement

- Revue de l'OCDE sur la gestion budgétaire
- Tendances des migrations internationales
- Les impôts sur les salaires 2003
- Études économiques de l'OCDE : Royaume-Uni
- Les dossiers du CAD : Coopération pour le Développement – Rapport 2003 (février 2004)

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Chaque étude : €35 \$35 £22 ¥4 300 MXN360

Japon
ISBN 9264019774
185p, 36 tableaux, 43 graphiques
Thème spécial : Concurrence sur les marchés de produits et performance économique.

Chili
ISBN 9264105476
200p, 26 tableaux, 35 graphiques
La stabilité du cadre institutionnel chilien a permis d'assurer les fondements de la croissance et de la confiance des marchés internationaux. Si la mise en œuvre d'un large programme social a généré des tensions sur les ressources dans le cadre du récent ralentissement économique, le gouvernement chilien doit être félicité pour avoir maintenu une orientation budgétaire et monétaire saine et tiré parti de son cadre institutionnel unique fondé sur la liberté de choix.

Hongrie
ISBN 9264106251
200p, 22 tableaux, 29 graphiques

Royaume-Uni
ISBN 9264020225
139p, 57 tableaux, 33 graphiques
Thème spécial : Concurrence sur les marchés de produits et performance économique.

Suisse
ISBN 9264019693
120p, 27 tableaux, 37 graphiques
Thème spécial : Concurrence sur les

marchés de produits et performance économique.

Mexique
ISBN 9264019839
200p, 29 tableaux, 44 graphiques
La rigueur budgétaire, les progrès dans la stabilisation macroéconomique et les réformes structurelles, nécessaires et souhaitables, n'ont pas été suffisants jusqu'à présent pour accélérer la croissance potentielle à un rythme qui permettrait de combler l'écart de niveau de vie par rapport aux autres pays de l'OCDE. Au total, le Mexique doit progresser dans la mise en œuvre d'un large programme de réformes structurelles, comprenant tout d'abord l'adoption de réformes dans trois secteurs – la fiscalité, l'électricité et le marché du travail – de manière à donner au pays les moyens de tirer pleinement parti de son potentiel de croissance et fournir les ressources nécessaires pour remédier aux problèmes importants de capital humain et de lutte contre la pauvreté.

ÉDUCATION

Analyse des politiques d'éducation : Édition 2003
ISBN 9264104569
130p, 24 tableaux, 18 graphiques
€21 \$24 £15 ¥2 900 MXN250
Voir revue.

L'innovation dans l'économie du savoir : Implications pour l'éducation et la formation
ISBN 9264105611
80p
€21 \$24 £15 ¥2 900 MXN250

Orientation professionnelle et politique publique : Comment combler l'écart

ISBN 9264105654
182p

€35 \$40 £25 ¥4 800 MXN420

Basée sur un examen conduit dans 14 pays de l'OCDE, cette publication étudie les moyens qui pourraient éventuellement permettre de remédier au décalage entre les services d'orientation professionnelle et l'action gouvernementale. Elle préconise d'améliorer les mécanismes de coordination à l'échelle nationale, d'attacher une plus grande attention à la recherche et à la collecte de données pour éclairer l'action des décideurs. Elle recommande également de renforcer et de spécialiser davantage la formation des praticiens, et de créer des organismes d'orientation plus spécialisés pour assurer les services.

Les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur

ISBN 9264105069

130p, 16 tableaux

€24 \$28 £17 ¥3 300 MXN290

Mesurer la gestion des connaissances dans le secteur commercial : Premiers résultats

ISBN 926410027X

280p, 40 tableaux, 30 graphiques

€40 \$40 £26 ¥4 900 MXN410

Co-édité avec Statistiques Canada.

Ce livre offre une vision synthétique des résultats de la première enquête internationale systématique sur la gestion des connaissances réalisée par les agences nationales de statistiques du Canada, du Danemark, de la France et de l'Allemagne.

EMPLOI ET SOCIÉTÉ**Panorama de la santé : Les indicateurs de l'OCDE 2003**

ISBN 9264104054

152p, 52 tableaux, 126 graphiques

€23 \$26 £15 ¥2 900 MXN270

Tendances des migrations internationales : SOPEMI – Édition 2003

ISBN 9264019464

386p, 170 tableaux, 25 graphiques

€77 \$89 £54 ¥10 500 MXN920

Ce rapport analyse les tendances récentes des mouvements et des politiques migratoires dans l'ensemble des pays de l'OCDE et dans quelques pays non membres. Il souligne le rôle de l'immigration dans l'accroissement de la population totale et active, présente les mesures visant à mieux maîtriser les flux migratoires et rappelle que la coopération dans ce domaine avec les pays d'origine reste prioritaire en matière de politiques migratoires.

ÉNERGIE**World Energy Investment Outlook 2003**

ISBN 9264019065

516p

€150 \$150 £101 ¥19 200 MXN1 740

Disponible uniquement en anglais.

Voir revue.

ENVIRONNEMENT**Assurance et risques environnementaux : Une analyse comparative du rôle de l'assurance dans la gestion des risques liés à l'environnement**

ISBN 9264105514

120p

€26 \$30 £18 ¥3 500 MXN310

Voir revue.

La performance environnementale des marchés publics : Vers des politiques cohérentes

ISBN 9264101578

252p

€45 \$52 £29 ¥5 500 MXN460

EXAMENS ENVIRONNEMENTAUX DE L'OCDE**Autriche**

ISBN 9264018905

224p, 30 tableaux, 59 graphiques

€37 \$37 £24 ¥4 500 MXN380

GOVERNANCE**Rapport annuel sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales : Édition 2003 : Renforcer le rôle des entreprises dans la lutte contre la corruption**

ISBN 9264019138

232p, 6 tableaux

€40 \$46 £27 ¥5 100 MXN460

Ce rapport rend compte des mesures prises par les 38 gouvernements adhérents pour renforcer la contribution des Principes directeurs à un meilleur fonctionnement de l'économie mondiale. Il examine également les moyens de renforcer la contribution des entreprises dans la lutte contre la corruption, et en particulier le rôle des gouvernements dans cet effort.

Promesses et limites de la démocratie électronique : Les défis de la participation citoyenne en ligne

ISBN 9264020020

141p

€24 \$28 £17 ¥3 300 MXN290

Revue de l'OCDE sur la gestion budgétaire : Volume 3-3

Code OCDE 42200342P1

127p, 7 graphiques

Chapitres sur : Le rôle des règles financières dans la budgétisation ; Une comparaison entre deux systèmes de gestion des dépenses publiques en Afrique ; Les organisations du secteur public peuvent-elles apprendre ? ; La gestion des connaissances dans l'administration ; Réforme de la gestion publique.

Gérer les conflits d'intérêt dans le service public : Lignes directrices de l'OCDE et expériences nationales

ISBN 9264104925

200p, 5 tableaux, 12 graphiques

€40 \$46 £27 ¥5 100 MXN460

INDUSTRIE, SCIENCE ET INNOVATION**Protection de la vie privée en ligne : Orientations politiques et pratiques de l'OCDE**

ISBN 9264101640

448p

€75 \$75 £48 ¥9 200 MXN770

Cet ouvrage présente des orientations générales et pratiques à l'intention des pouvoirs publics, des entreprises et des particuliers pour mieux protéger la vie privée et les données personnelles sur les réseaux nationaux et internationaux. Il propose des solutions pour l'adoption et l'affichage de politiques en matière de protection de la vie privée, des mécanismes de sanction et de recours, et des méthodes pour informer et sensibiliser les utilisateurs.

Les capacités de production d'acier dans les économies non OCDE : Édition 2003

ISBN 9264105204

400p, 220 tableaux

L'industrie sidérurgique en 2002

ISBN 9264105581

50p, 30 tableaux

Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2003

ISBN 9264103651

200p, 35 tableaux, 135 graphiques

€49 \$56 £33 ¥6 300 MXN570

STATISTIQUES**L'OCDE en chiffres : L'Observateur de l'OCDE**

ISBN 9264299734

96p, 70 tableaux

€15 \$17 £10 ¥1 900 MXN170

Principaux indicateurs de la science et de la technologie : Volume 2003-2

OECD Code 942003023P1

95p, 83 tableaux, 12 graphiques

Les dépenses de recherche et développement dans l'industrie 1987-2001

ISBN 9264105239

108p, 43 tableaux

TRANSPORTS**La réforme des taxes et des redevances dans les transports**

ISBN 9282103188

207p, 146 tableaux, 51 graphiques

€40 \$46 £27 ¥5 100 MXN460

Cette publication analyse les effets potentiels d'une réforme des taxes et des redevances du secteur des transports visant à optimiser leur efficacité. Elle étudie notamment les changements susceptibles de se produire en matière de prix et de taxes, tant pour les automobilistes et les transporteurs routiers que pour les utilisateurs de services de transport. Le rapport s'intéresse également à l'impact que les disparités fiscales entre pays ont sur leur compétitivité au niveau international.

Sécurité routière : L'impact des nouvelles technologies

ISBN 9264103236

104p

€21 \$24 £14 ¥2 700 MXN245

Voir revue.

Voitures propres : Stratégies pour des véhicules peu polluants

ISBN 9264104968

200p, 55 tableaux, 35 graphiques

€45 \$52 £30 ¥5 700 MXN520

Dernières synthèses

Publications gratuites en ligne sur www.oecd.org, sous « Documentation ».

- Études économiques de la Nouvelle-Zélande, du Japon, du Chili, du Mexique, de l'Autriche
- La cohérence des politiques : Un impératif pour le développement mondial
- La modernisation du secteur public
- Panorama de la santé – Situation de la France par rapport aux autres pays de l'OCDE

Internet : un emploi idé@ ?

Analyse des politiques d'éducation

Trouver une profession satisfaisante ? Autant chercher une aiguille dans une botte de foin ! La complexité des marchés du travail aujourd'hui ne facilite pas non plus les choses : le contenu des tâches change, de nouvelles professions voient le jour, d'autres sont en voie de disparition. Pourtant, si chacun pouvait trouver un travail qui lui convenait, nous serions tous alors plus heureux et le marché du travail serait plus efficace. Par quoi faut-il commencer ? Une bonne orientation professionnelle est une solution, selon *Analyse des politiques d'éducation*, et comme les moyens financiers se font rares, un ordinateur est une première étape. Internet propose une profusion de sites dont un grand nombre s'adresse aux étudiants qui planifient leur avenir ou aux jeunes qui cherchent un emploi. Rejoindre l'armée, choisir une spécialité, trouver une université, suivre une formation professionnelle. Cependant, dans bien des cas ils sont trop restrictifs ou trop préoccupés par leur propre intérêt pour répondre aux besoins des personnes, et l'idée de développer l'employabilité tout au long de la vie semble ne pas entrer dans la mission des services d'orientation professionnelle.



L'ouvrage *Analyse des politiques d'éducation* admet que les services assurés via le web sont au mieux une solution partielle. En Irlande, où l'accès à Internet est coûteux, les informations diffusées sur le web ne sont pas facilement consultables surtout par ceux qui ont de faibles revenus, ou par ceux qui sont peu instruits. En effet, l'utilisation d'Internet nécessite un minimum de compétences et il faut un certain savoir-faire pour dénicher les sites utiles. Et un dispositif global comme le site national de l'Australie (www.myfuture.edu.au) a, par définition, vocation à diffuser des informations sur les métiers à un large public.

Une autre solution, suggérée dans *Analyse des politiques d'éducation*, consiste à implanter un plus grand nombre de services publics de l'emploi dans les centres locaux de formation et de perfectionnement des adultes, en intégrant des ressources diffusées via les technologies de l'information et des communications (TIC). Ou encore de recourir à une formule inspirée de la logique de marché. Si les décideurs publics pouvaient vendre cette idée aux investisseurs privés, les cybercafés administrés par des conseillers d'orientation pourraient élargir non seulement leurs propres attributions mais aussi les perspectives d'emploi de nombreux adultes. ■

Références

- Pour connaître les grands thèmes de l'édition 2003 d'*Analyse des politiques d'éducation* et pour commander cet ouvrage voir : www.oecd.org/edu/epa2003

Abonnez-vous à L'OBSERVATEUR

Oui, je désire m'abonner à l'Observateur pour 6 exemplaires avec le supplément *l'OCDE en chiffres* d'une valeur de €15.

- € 50
 US\$ 50
 JPY 5 000
 GBP 31

L'abonnement débutera avec le prochain numéro. La version anglaise est envoyée automatiquement aux abonnés sauf indication contraire.

- Version anglaise (0100001P) ISSN 0029-7054
 Version française (0100002P) ISSN 0304-3398

Commandez vos publications en ligne : www.oecd.org/bookshop, ou demandez les Nouvelles publications qui vous intéressent dans cette section à l'une des adresses ci-dessous.

Où effectuer la livraison?

Nom
 Organisation Profession Pays
 Adresse Téléphone
 Fax
 Code postal Ville E-mail

Règlement

- Chèque/Mandat postal ci-joint (à l'ordre de l'OCDE)
 Veuillez débiter ma carte de crédit VISA/Master Card/American Express

TOTAL À PAYER:

N° de carte Date d'expiration

Signature.....
 Date

Où envoyer votre commande

Pour l'Autriche, Allemagne et Suisse :
 OECD BONN Centre
 August-Bebel-Allee 6
 D-53175 BONN, GERMANY
 Tel: (49-228) 959 1215
 Fax: (49-228) 959 1218
 E-mail: bonn.contact@oecd.org
 Internet:
www.oecd.org/deutschland

Pour l'Asie :
 OECD TOKYO Centre
 3rd Floor, Nippon Press Ctr. Bldg
 2-2-1 Uchisaiwaicho, Chiyoda-ku
 TOKYO 100-0011, JAPAN
 Tel: (81-3) 5532 0021
 Fax: (81-3) 5532 0035
 E-mail: center@oecdtkojo.org
 Internet: www.oecdtkojo.org

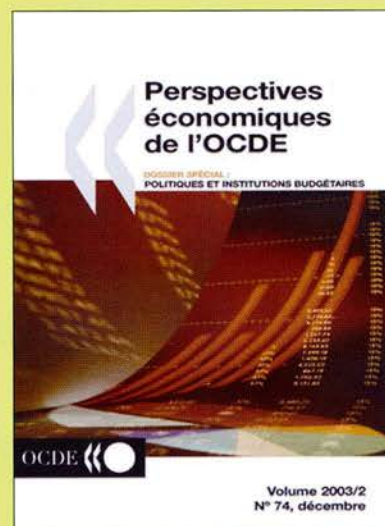
Pour l'Amérique Latine :
 OECD MEXICO Centre
 Av. Presidente Mazaryk 526
 Colonia: Polanco C. P.11560
 MEXICO D.F., MEXICO
 Tel: (52-55) 528 01 209
 Fax: (52-55) 528 00 480
 E-mail: mexico.contact@oecd.org
 Internet: rtm.net.mx/oecd/

Pour les États-Unis :
 OECD WASHINGTON Center
 2001 L Street N.W.,
 Suite 650, WASHINGTON D.C.,
 20036-4922 USA
 Toll free: (1-800) 456 6323
 Tel: (1-202) 785 6323
 Fax: (1-202) 785 0350
 E-mail: washington.contact@oecd.org
 Internet: www.oecdwash.org

Pour le reste du monde :
 OECD c/o Turpin Distribution
 Services Ltd, PO Box 22,
 Blackhorse Road, LETCHWORTH
 SG6 1YT, Royaume - Uni
 Fax: (44) 1462 480 947
 E-mail: books@turpinltd.com
 E-mail: subscriptions@turpinltd.com
 Commandes en ligne (paiement sécurisé
 par carte de crédit) www.oecd.org/bookshop/

Perspectives économiques 2004-2005

Dossier spécial sur les
Perspectives économiques
de l'OCDE N°74, décembre 2003



Tirer le meilleur parti de la reprise	60	Hongrie	72
<i>Jean-Philippe Cotis</i>		Irlande	73
La reprise sera-t-elle durable ?	62	Islande	73
Japon : soleil levant ?	64	Luxembourg	74
Pays membres de l'OCDE :		Mexique	74
États-Unis	65	Norvège	75
Japon	65	Nouvelle-Zélande	75
Allemagne	66	Pays-Bas	76
France	66	Pologne	76
Italie	67	Portugal	77
Royaume-Uni	67	République slovaque	77
Canada	68	République tchèque	78
Australie	68	Suède	78
Autriche	69	Suisse	79
Belgique	69	Turquie	79
Corée	70	Pays non membres :	
Danemark	70	Brésil	80
Espagne	71	Chine	80
Finlande	71	Russie	81
Grèce	72		

Tirer le meilleur parti de

Jean-Philippe Cotis, Économiste en chef de l'OCDE

Après une longue série de faux départs, la reprise a finalement pris corps au sein des pays de l'OCDE.

La vivacité de ce redémarrage, qu'on peut observer d'ores et déjà en Asie, en Amérique du Nord ou au Royaume-Uni témoigne de la vigueur retrouvée de l'économie mondiale. Malgré ses faiblesses internes, l'Europe continentale est elle aussi sur le chemin de la reprise.

Cette embellie tient à plusieurs facteurs. Depuis le printemps, le contexte géopolitique s'est éclairci, permettant une stabilisation des prix du pétrole et un retour de la confiance. Bénéficiant d'un soutien monétaire et budgétaire toujours puissant, les États-Unis ont renoué avec la croissance alors même que le surinvestissement passé des entreprises était désormais largement résorbé. Comme prévu dans le numéro précédent des *Perspectives économiques*, l'économie américaine s'est donc nettement redressée et l'investissement des entreprises vient maintenant relayer la consommation des ménages. Au-delà du court terme, l'économie américaine pourra s'appuyer sur de solides gains de productivité et une forte croissance potentielle dans les années à venir.

Cette reprise américaine a coïncidé avec un redressement aussi bienvenu qu'inattendu de l'économie japonaise, qui doit beaucoup à l'amélioration des perspectives d'investissement dans le secteur manufacturier et aux marchés très porteurs de ses voisins asiatiques.

À l'horizon des deux prochaines années, le scénario le plus probable est donc celui d'une croissance soutenue aux États-Unis et d'une reprise progressive en Europe et au Japon, dans un contexte de faibles tensions inflationnistes et de recul graduel du chômage. Ce scénario de reprise prendrait

appui sur un environnement monétaire durablement accommodant, accompagné de taux d'intérêt à long terme modérés.

Un tel scénario, quoique encourageant, n'est pas sans zones d'ombre. En Europe, le surendettement persistant des entreprises continuera de peser sur l'investissement. Dans nombre de pays – tels que les États-Unis, le Royaume-Uni ou l'Australie – les ménages restent lourdement endettés et leur patrimoine immobilier et financier se trouverait fortement amputé si d'aventure les taux d'intérêt venaient à brusquement augmenter. Une telle résurgence de taux d'intérêt ne peut être totalement exclue, alors même que les grands pays de l'OCDE accusent désormais des déficits d'ampleur historique que leur nature essentiellement structurelle rendra difficiles à éliminer.

La persistance de déséquilibres de balance courante très prononcés, à ce stade précoce de la reprise, constitue elle aussi une source d'inquiétude. L'ampleur des déficits public et extérieur aux États-Unis et leur financement par des entrées de capitaux potentiellement plus volatiles que par le passé représentent, *a priori*, une source d'instabilité des changes. Dans ces circonstances, un affaiblissement brutal du dollar pourrait compromettre la reprise qui s'esquisse aujourd'hui en Europe. Il en résulterait un découplage accru des conjonctures entre les grandes zones de l'OCDE, qui ne contribuerait pas à résorber durablement les déséquilibres de paiements courants ou à remédier aux tensions actuelles en matière commerciale.

Ces déséquilibres et ces fragilités résultent en grande partie d'erreurs passées



Perspectives souriantes : Jean-Philippe Cotis, Économiste en chef de l'OCDE

la reprise

de politique économique. L'héritage est particulièrement lourd en matière budgétaire où les politiques passées, faute d'avoir su mettre à profit les années fastes, débouchent aujourd'hui sur des déficits extrêmement élevés. Dans un contexte où les conséquences financières du vieillissement démographique se rapprochent dangereusement, il importe de ne pas s'abandonner, comme trop souvent dans le passé, à la complaisance budgétaire et d'exploiter les opportunités qu'offre la reprise en cours pour restaurer la soutenabilité des finances publiques. Les voies du redressement sont connues :

ce domaine, les performances ont été très inégales au sein de l'OCDE et plus particulièrement à l'intérieur de l'Union européenne. Ces performances divergentes s'expliquent en partie par des différences de politiques macroéconomiques voire par les singularités qui caractérisent parfois les chocs subis par telle ou telle économie nationale. Ces explications traditionnelles paraissent cependant insuffisantes et l'on peut penser que les performances économiques très contrastées observées au cours des années récentes, notamment en Europe, renvoient aussi à des différences très marquées en matière de croissance

La persistance de déséquilibres de balance courante très prononcés, à ce stade précoce de la reprise, constitue elle aussi une source d'inquiétude.

rétablir ou revitaliser des cadres budgétaires de long terme, réformer les institutions budgétaires afin de prévenir le retour aux politiques pro-cycliques et progresser vers une plus grande efficacité de la dépense publique, dans un contexte où les demandes en matière de dépenses nouvelles se font toujours plus pressantes. La tâche est lourde et nous consacrons à ces questions budgétaires de moyen terme un dossier spécial dans les *Perspectives économiques*.

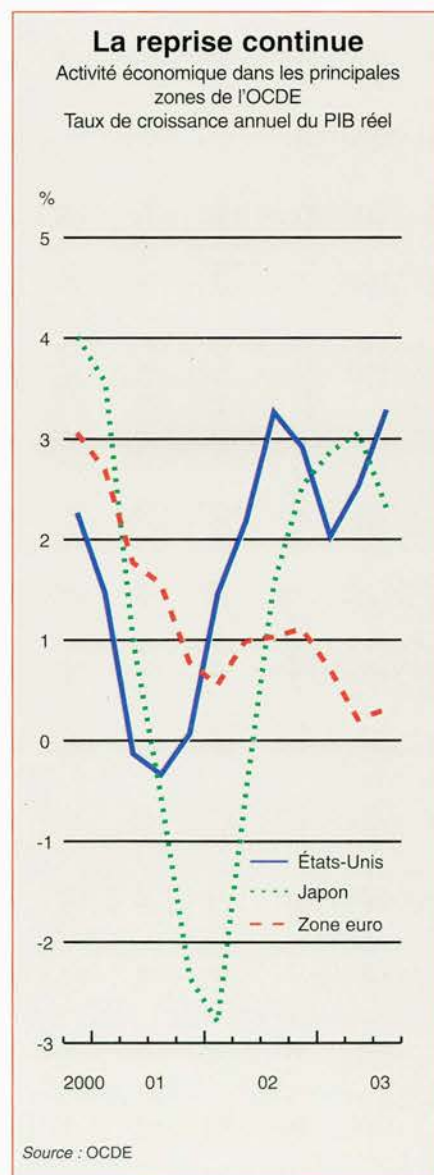
Le redressement des finances publiques ne doit pas faire oublier un autre chantier tout aussi crucial, celui de la capacité de résistance des économies lorsqu'elles sont confrontées à des chocs défavorables. Dans

potentielle et de degré de résilience face aux chocs.

Pour faire reculer ces grandes disparités de performance, sans doute faudra-t-il redoubler d'effort au cours des prochaines années, dans la conduite des réformes « structurelles » où beaucoup de travail reste à faire pour accroître le potentiel de croissance, augmenter les niveaux de vie et renforcer la capacité des économies de l'OCDE à traverser à moindres frais la prochaine récession. ■

Références

- OCDE (2003), *Perspectives économiques de l'OCDE*, N°74, décembre, Paris.
- OCDE (2003), *Perspectives économiques de l'OCDE*, N°73, juin, Paris.



La reprise sera-t-elle durable ?

Globalement, les risques baissiers sont aujourd'hui moindres qu'au moment de la rédaction des derniers numéros des *Perspectives économiques de l'OCDE*. Du côté positif, les incertitudes pesant sur l'évolution économique immédiate ont été réduites de manière générale, depuis le printemps. Une nette amélioration des cours boursiers et la réduction des écarts de rendement pour les obligations des sociétés indiquent une diminution de la prime de risque, alors que la récente inflexion à la hausse de la courbe des rendements, impliquant une progression des taux d'intérêt à court terme à compter de 2004, est sans doute le signe que les marchés s'attendent à un raffermissement tendanciel de la production. Compte tenu de ces améliorations, la reprise pourrait être plus forte que prévu, notamment aux États-Unis, où les reprises ont typiquement été plus vigoureuses dans le passé que ce qui est prévu ici. Cependant, des incertitudes et des tensions importantes persistent, et la reprise pourrait sortir des rails si certains des déséquilibres et tensions aux niveaux national ou international devaient s'aggraver brutalement.

L'endettement des ménages et les marchés immobiliers sont une source possible de tensions. Là où la consommation des ménages a amorti le ralentissement de l'activité – notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni, mais aussi dans des pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Espagne – cette consommation a généralement été étayée par une forte augmentation de l'endettement des ménages et des marchés immobiliers dynamiques. Les ratios dette sur revenu ont ainsi augmenté. Mais un grand nombre de ménages très endettés détiennent aussi d'importants actifs et, du fait de la faiblesse des taux d'intérêt, les ratios de service de la dette sont restés relativement stables, ce qui donne à penser que les ménages ne sont pas actuellement surexposés. En outre, des facteurs fondamentaux comme l'innovation et le renforcement de la concurrence sur le marché hypothécaire ainsi que les contraintes jouant du côté de l'offre (surtout au Royaume-Uni) peuvent expliquer une grande partie de la hausse observée des prix des

logements. Mais les charges d'endettement ne sont pas également réparties entre les ménages, une très grande proportion des emprunteurs ayant peu ou n'ayant pas d'actifs liquides se trouvant vulnérables face à une hausse des taux d'intérêt. Si les taux devaient s'accroître plus rapidement que cela n'est supposé explicitement dans la prévision de référence, les dépenses des ménages pourraient se ralentir assez brutalement, à mesure que les paiements d'intérêt augmentent et que les prix des logements diminuent, avec des effets négatifs sur le patrimoine. Ce retournement pourrait intervenir avant que l'investissement des entreprises n'ait pris le relais. De même, la consommation a été soutenue, avec un certain décalage, par la reprise du marché boursier. Cependant, si les cours boursiers devaient s'affaïsser, la consommation serait affectée.

Les bilans des entreprises et les cours boursiers pourraient aussi souffrir si la progression de la productivité et des bénéfices se ralentissait plus que prévu. Les coefficients de capitalisation des résultats ont augmenté avec le redressement des prix des actions et, dans certains pays, ils sont aujourd'hui plutôt généreux. La restructuration des bilans des entreprises a été facilitée par la faiblesse des taux d'intérêt et, plus récemment, par la reprise du marché boursier, mais les progrès à cet égard ont été plus impressionnants aux États-Unis qu'en Europe, où le niveau élevé d'endettement pourrait continuer de contrarier l'inclination des entreprises pour le financement des investissements par la dette, en particulier en France et en Allemagne. En outre, d'évidents problèmes de bilans, aggravés par la déflation, perdurent au Japon. On ne s'est rendu compte que tardivement de l'ampleur véritable de certaines déficiences, notamment celles liées aux obligations des entreprises au titre des régimes de pension. Globalement, il faut sans doute s'attendre à de nouvelles restructurations des bilans dans plusieurs pays avant qu'une reprise de l'emploi et de l'investissement ne puisse s'engager durablement.

Le déficit de la balance des opérations courantes des États-Unis pourrait aussi

Soleil levant ?

La reprise de l'économie japonaise a été l'événement marquant de 2003, en particulier suite à la forte croissance enregistrée au deuxième trimestre. Comme l'explique Randall Jones du Département des affaires économiques de l'OCDE, il reste encore des défis à relever.

L'Observateur de l'OCDE : On ne s'attendait pas à une croissance aussi forte au Japon. Quelles sont les raisons de ce retournement de conjoncture ?

Randall Jones : Le facteur principal semble résider dans les efforts de restructuration menés par les entreprises ces dernières années, comme les suppressions d'emplois et la réduction des coûts, qui ont été récompensés par de plus grands bénéfices. En effet, ceux-ci ont augmenté de 16 % pendant l'année budgétaire 2002, avec une nouvelle hausse prévue pour l'exercice 2003. L'amélioration de la rentabilité a contribué à un raffermissement de l'investissement des entreprises et a aidé à la stabilisation de l'emploi et des salaires pendant le premier semestre de 2003, ce qui a eu un effet positif sur la consommation des ménages. Celle-ci a en effet progressé de 1 % en rythme annuel durant le premier semestre 2003. La croissance plus soutenue de la demande intérieure a compensé un ralentissement des exportations, constaté malgré la vigueur de la demande chinoise.

De nombreux économistes prévoient la poursuite de la reprise japonaise. Partagez-vous cet espoir ?

Le Japon a enregistré sept trimestres de croissance consécutifs, de 3 % en taux annualisé. Cela prouve que cette reprise est déjà plus durable que la précédente, observée en 1999-2000, qui n'avait duré que six trimestres. D'ores et déjà nous constatons que la croissance des exportations japonaises est plus vigoureuse, tandis que le rebondissement du commerce mondial, longtemps attendu, se fait sentir.

La relance économique au Japon devrait ainsi se poursuivre en 2004, mais sa vigueur est menacée par un certain nombre de problèmes importants. La déflation, qui a débuté au milieu des années 1990, continue à avoir un impact négatif sur l'économie. En dépit d'une hausse quasiment nulle des prix à la consommation, le taux sous-jacent de

déflation, qui exclut l'impact des prix régulés en hausse, reste autour de 0,5 %. Pendant ce temps, le crédit bancaire continue de reculer au taux annuel de 2 % environ. La pression pour une appréciation du yen ainsi que les contraintes liées au gonflement de la dette publique – actuellement 150 % du PIB – constituent une menace pour la durabilité de la reprise. En effet, la situation budgétaire n'est pas tenable sans l'adoption d'un plan crédible de consolidation à moyen terme.

Un autre problème est que la tendance régulière à la baisse du taux d'épargne des ménages depuis 1998, qui a soutenu la

L'embellie au Japon est certes une bonne nouvelle, mais une reprise conjoncturelle ne réduit en rien l'urgente nécessité d'accélérer le rythme des réformes structurelles.

consommation privée, va probablement s'interrompre. À l'heure actuelle, le taux d'épargne est tombé de 11 % à 6 %, ce qui le situe bien en dessous de la moyenne de l'OCDE.

Quelles sont, selon vous, les perspectives à moyen terme ?

L'embellie au Japon est certes une bonne nouvelle, mais une reprise conjoncturelle ne réduit en rien l'urgente nécessité d'accélérer le rythme des réformes structurelles, tout particulièrement dans les secteurs des banques et des entreprises, afin de stimuler le potentiel de croissance du pays. Sous le gouvernement de Koizumi, des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de certaines réformes. Dans le secteur financier par exemple, les banques ont accompli des progrès dans l'auto-évaluation de la qualité de leurs actifs, et la part des créances

improductives a été réduite. Les réglementations relatives au zonage urbain ont été réformées afin d'encourager une meilleure utilisation des terrains, tandis que les conditions requises pour créer de nouvelles entreprises ont été assouplies. En outre, le Japon a récemment autorisé la création de zones spéciales de réforme structurelle dans lesquelles certaines réglementations clés peuvent être assouplies dans certains domaines.

Cependant, pour relancer l'économie, il faudrait un programme incluant un large éventail de réformes structurelles, en particulier pour renforcer la concurrence au niveau national, ce qui améliorerait l'efficacité et de ce fait bénéficierait aux consommateurs.

L'une des priorités de la réforme est le secteur bancaire qui souffre d'un volume important de créances improductives, d'une faible capitalisation et d'un manque de rentabilité. Une reprise forte et durable de l'économie exige un renversement de la tendance à la baisse des crédits bancaires. Une seconde priorité porte sur l'amélioration de la concurrence dans plusieurs secteurs d'activité. Il faut noter également que le Japon se caractérise par une économie dualiste où un secteur des exportations hautement productif et dynamique coexiste avec un secteur domestique à faible productivité. D'où des prix élevés au regard des normes internationales, ce qui réduit le bien-être des consommateurs japonais.

La reprise est encourageante et un vaste programme de réformes mis en place dans l'immédiat, accompagné de mesures macroéconomiques appropriées pour garantir la poursuite des progrès, permettrait au Japon de mettre un terme à une décennie de stagnation économique. ■

Références

- Pour commander *L'Étude économique de l'OCDE : Japon* : www.oecd.org/bookshop

menacer la durabilité de la reprise. À 5 % du PIB en 2003, il a atteint le plus haut niveau jamais enregistré. En outre, un déficit extérieur des États-Unis aussi important en début de reprise est sans précédent. D'après les prévisions actuelles, qui partent de l'hypothèse de taux de change inchangés, les déséquilibres entre les trois grandes régions de l'OCDE devraient être sensiblement plus marqués que ceux observés au milieu des années 1980. La mobilité du capital s'étant bien entendu accrue ces dernières années, l'expérience des États-Unis et d'autres précédents ne sont sans doute plus immédiatement pertinents. Néanmoins, le solde net des investissements internationaux des États-Unis, qui était encore équilibré à la fin des années 1990, a accusé un déficit de 25 % du PIB à la fin de 2002 et devrait continuer de se dégrader.

La tenabilité de cet endettement dépend de la demande mondiale d'actifs en dollars, dont la composition pourrait ne pas correspondre à celle de l'offre, en particulier lorsque la contrepartie est une demande croissante de crédit de la part des pouvoirs publics. Depuis l'expansion de la fin des années 1990, la composition des entrées de capitaux a totalement changé. En 1999-2000, près de 90 % du déficit ont été couverts par des entrées d'investissement direct étranger (IDE). Au premier semestre de 2003, environ la moitié du déficit a été financée par des achats par des banques centrales et le secteur privé de titres d'État américains, et seule une infime fraction par l'IDE. Dans ce contexte, plusieurs banques centrales asiatiques, en particulier, se sont constituées des portefeuilles considérables de titres américains, émis ou garantis par l'État (notamment des titres hypothécaires garantis par un organisme public ou par des entreprises semi-publiques). L'accumulation de créances à l'étranger pourrait se poursuivre pendant quelque temps, mais, à un moment ou à un autre, elle pourrait bien se ralentir et, vraisemblablement, s'inverser. Ce risque a déjà été pris en compte dans une certaine mesure sur les marchés des changes, avec une dépréciation du dollar depuis le printemps.

Un dollar plus faible contribue à améliorer les résultats à l'exportation des États-Unis, ainsi que le solde des investissements internationaux de ce pays. Cependant, même une dépréciation encore plus importante ne suffirait pas en elle-même à réduire le déficit de la balance courante américaine au cours des prochaines années à moins de s'accompagner d'une forte nette contraction monétaire et budgétaire ou d'une réorientation de l'épargne du secteur privé. En outre, en pratique, tout réaligement abrupt des taux de

change pourrait avoir un effet perturbateur et pourrait même faire dérailler les reprises ailleurs, exacerbant les divergences dans les profils de croissance mondiaux. Une croissance autonome plus rapide de la demande dans les pays partenaires contribuerait à réduire ce risque, ainsi que le risque de mesures protectionnistes. ■

Références

- Extrait des *Perspectives économiques de l'OCDE*, N°74, décembre 2003. Pour commander un exemplaire : www.oecd.org/bookshop

Résumé des prévisions^a

	2003	2004	2005
Croissance du PIB en volume (%)			
États-Unis	2,9	4,2	3,8
Japon	2,7	1,8	1,8
Zone euro	0,5	1,8	2,5
OCDE total	2,0	3,0	3,1
Inflation (%)			
États-Unis	1,6	1,2	1,2
Japon	-2,5	-1,3	-0,8
Zone euro	1,9	1,7	1,6
OCDE total	1,8	1,4	1,4
Taux de chômage (%)			
États-Unis	6,1	5,9	5,2
Japon	5,3	5,2	5,0
Zone euro	8,8	9,0	8,7
OCDE total	7,1	7,0	6,7
Balance courante (% du PIB)			
États-Unis	-5,0	-5,0	-5,1
Japon	2,9	3,6	4,3
Zone euro	0,4	0,7	0,9
OCDE total	-1,4	-1,3	-1,3
Taux d'intérêt à court terme (%)			
États-Unis	1,2	1,5	2,7
Japon	0,0	0,0	0,0
Zone euro	2,3	2,0	2,2
Croissance du commerce mondial (%)			
	4,0	7,8	9,1

a) Les hypothèses sur lesquelles sont fondées les prévisions sont les suivantes :

- les politiques fiscales en vigueur ou annoncées restent inchangées ;
- les taux de change restent inchangés par rapport à leur niveau du 3 novembre 2003 ; en particulier 1\$=111,20 yen et 0,873 euros ;
- les prévisions ont été établies à partir de données collectées avant la date limite du 5 novembre 2003.

Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, N°74, décembre 2003

États-Unis : Faire face au déficit



Grâce aux politiques budgétaire et monétaire très expansionnistes, la croissance économique s'est sensiblement accélérée depuis le printemps. La consommation a vigoureusement réagi à l'augmentation des revenus disponibles induite par les allègements d'impôts, et l'investissement des entreprises s'est nettement redressé. Les dépenses militaires donnent un coup de fouet supplémentaire à la demande. La rapidité récente des gains de productivité laisse bien augurer de la croissance et de l'investissement futurs. Malgré sa vigueur, la reprise actuelle commence seulement à avoir des effets bénéfiques sur l'emploi et sur la confiance des consommateurs.

L'inflation étant légèrement inférieure aux niveaux souhaitables, la politique monétaire a continué de soutenir l'activité, mais les taux d'intérêt devront être relevés lorsque le sous-emploi des capacités disparaîtra sur les marchés du travail et des produits. Les finances publiques se sont sérieusement dégradées du fait des allègements d'impôts, des dépenses militaires supplémentaires et du creusement de l'écart conjoncturel. Les importants déficits prévus pour les années à venir soulignent la nécessité d'ajuster les politiques actuelles de manière à équilibrer le budget en prévision des pressions démographiques imminentes.



PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

POPULATION (EN MILLIERS)	285 545
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	9 372
MONNAIE	DOLLAR
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	10 383,1
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2000	79,5 74,1
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	144 925
RÉGIME POLITIQUE : RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE	



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	2,9	4,2	3,8
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	3,4	3,8	4,2
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	2,3	1,7	1,8
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%) *	1,2	1,5	2,7
TAUX DE CHÔMAGE (%)	6,1	5,9	5,2
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-4,9	-5,1	-4,9
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-5,0	-5,0	-5,1

* eurodollars à 3 mois

Source : OCDE

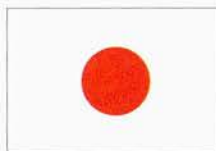
PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



JAPON

POPULATION (EN MILLIERS)	127 291
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	378
MONNAIE	YEN
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	3 993,4
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001	84,9 78,1
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	67 520
RÉGIME POLITIQUE : MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE	

Japon : Sortir de la déflation



La récente accélération de la croissance, tirée par l'investissement des entreprises et les exportations, devrait être soutenue par la plus forte croissance des échanges mondiaux. Néanmoins, la reprise,

limitée à certaines industries manufacturières, ne sera probablement pas assez forte pour réduire sensiblement le chômage ou mettre un terme à la déflation. Les pressions qui s'exercent dans le sens d'une hausse du yen et les tensions associées au gonflement de la dette publique sont autant de facteurs qui pourraient fragiliser l'expansion.

La politique monétaire devrait toujours essentiellement viser à mettre un terme à la déflation en renforçant l'efficacité de l'assouplissement quantitatif, lequel devrait être poursuivi jusqu'à ce que l'inflation redevienne durablement positive et que le risque de déflation soit négligeable. En commençant à infléchir à la baisse le déficit budgétaire structurel en 2004, les chances d'assainissement à moyen terme paraîtraient plus crédibles. La restructuration du secteur financier, notamment la réduction des créances douteuses, devrait être une priorité et se doubler d'un vaste programme de réforme structurelle pour redynamiser les entreprises.



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	2,7	1,8	1,8
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	6,6	6,6	6,6
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	-0,2	-0,2	-0,2
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%) *	0,0	0,0	0,0
TAUX DE CHÔMAGE (%)	5,3	5,2	5,0
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-7,4	-6,8	-6,9
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	2,9	3,6	4,3

* certificats de dépôt de 3 mois

Source : OCDE

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



ALLEMAGNE

POPULATION (EN MILLIERS) 81 351

SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM²) 357

MONNAIE EURO

PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002 1 986,2

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 1999 80,7 74,7

POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS) 39 690

RÉGIME POLITIQUE : RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE

Allemagne : Suite des réformes



La production a chuté au premier semestre de 2003, sous l'effet conjugué d'une forte baisse des exportations et de l'atonie persistante de la demande intérieure. On estime que l'activité a stagné sur l'ensemble

de l'année, mais à en juger par les indicateurs avancés, la croissance s'est probablement accélérée au deuxième semestre. Ce mouvement, tiré au départ par un raffermissement des exportations, devrait se poursuivre en 2004. L'expansion s'élargissant en 2005, le PIB devrait progresser de quelque 2,75 %, soit un taux égal au potentiel.

Le déficit des administrations publiques devrait dépasser 4 % du PIB en 2003 et - sur la base des mesures en vigueur - restera de l'ordre de 3,5 % en 2005. Des réformes des dépenses sont nécessaires pour réduire durablement le déficit structurel. Les allègements de l'impôt sur le revenu ne devraient pas être opérés de manière anticipée en 2004 sans réduction correspondante des dépenses publiques et des dépenses fiscales. Des mesures importantes ont été prises pour mettre en œuvre le programme du gouvernement visant à réformer le marché du travail et les dépenses sociales. Ces réformes doivent être résolument poursuivies.

	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
COISSANCE DU PIB	0,0	1,4	2,3
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	10,7	10,9	11,4
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	0,9	0,8	0,7
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%) *	2,3	2,0	2,2
TAUX DE CHÔMAGE (%)	8,9	9,1	8,8
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-4,1	-3,7	-3,5
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	2,0	2,8	3,3

* taux interbancaire à 3 mois

Source : OCDE

France : Vers une économie plus forte

Le PIB a légèrement reculé au premier semestre de 2003, en raison d'une forte chute des exportations et d'un affaiblissement de la croissance de la demande intérieure. Les données pour le troisième trimestre révèlent un redressement de l'activité. Au regard de l'ampleur du ralentissement, le chômage n'a que modérément augmenté. Dans le même temps, la vague de chaleur du mois d'août et les hausses des prix réglementés ont mis un terme à la décre de l'inflation. Globalement, l'activité devrait continuer à se raffermir au cours de l'année prochaine pour atteindre une progression de quelque 2,5 % en 2005.

Le projet de budget 2004 implique un net resserrement de la politique budgétaire, principalement à travers un ralentissement de la progression des dépenses. Pour faire en sorte que cet objectif soit atteint, des mesures efficaces devront être prises afin que les dérapages du déficit observés par le passé ne se renouvellent pas. À moyen terme, une réforme approfondie du système de santé aiderait à contenir les dépenses publiques totales.



PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS

FRANCE

POPULATION (EN MILLIERS) 59 188

SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM²) 549

MONNAIE EURO

PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002 1 431,3

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001 83,0 75,5

POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS) 26 967

RÉGIME POLITIQUE : RÉPUBLIQUE



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
COISSANCE DU PIB	0,1	1,7	2,4
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	11,4	11,4	11,2
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	2,0	1,4	0,9
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%) *	2,3	2,0	2,2
TAUX DE CHÔMAGE (%)	9,6	9,8	9,7
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-4,0	-3,7	-3,5
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	0,9	1,0	1,2

* taux interbancaire à 3 mois

Source : OCDE

Italie : Le défi de l'inflation

L'activité a marqué le pas au premier semestre de 2003, mais elle s'est légèrement redressée depuis lors. La croissance devrait progressivement se renforcer en 2004, en grande partie du fait de l'accélération des échanges mondiaux. L'emploi a bien résisté, grâce aux réformes structurelles. L'inflation, toujours forte, nuit à la compétitivité, mais la persistance d'un important écart conjoncturel et la décélération des coûts unitaires de main-d'œuvre devraient favoriser sa décline en 2004.

Le déficit du secteur public rapporté au PIB augmente en 2003 et pourrait poursuivre sa progression en 2004 en raison de l'atonie de l'activité et de la probabilité d'une hausse des dépenses publiques d'équipement supérieure à celle programmée. En l'absence de mesures correctives, le plafond de 3 % pourrait être dépassé en 2005. Pour réduire sensiblement le taux élevé d'endettement, des mesures structurelles supplémentaires s'imposent, notamment la mise en œuvre accélérée des récentes propositions concernant les retraites. Il est également nécessaire de faire avancer plus rapidement les réformes des marchés de produits pour rapprocher le taux d'inflation de la moyenne de la zone euro et donner une impulsion supplémentaire à l'investissement.



PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS

ITALIE

POPULATION (EN MILLIERS)	57 348
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	301
MONNAIE	EURO
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	1 184,3
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES, HOMMES) - 2001	82,9 76,7
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	23 901
RÉGIME POLITIQUE :	RÉPUBLIQUE



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	0,5	1,6	2,1
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	15,1	14,1	13,7
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	2,8	2,0	1,9
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%) *	2,3	2,0	2,2
TAUX DE CHÔMAGE (%)	8,9	8,9	8,8
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-2,7	-2,9	-3,9
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-1,2	-1,2	-1,4

* taux interbancaire à 3 mois

Source : OCDE

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



ROYAUME-UNI

POPULATION (EN MILLIERS)	59 756
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	245
MONNAIE	LIVRE STERLING
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	1 564,1
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES, HOMMES) - 2001	80,4 75,7
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	29 470
RÉGIME POLITIQUE :	MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

Royaume-Uni : Des dépenses mieux équilibrées



L'économie du Royaume-Uni continue de mieux résister que celles de la plupart des autres pays de l'OCDE. La croissance, tirée par la consommation publique et privée, est restée proche du

potentiel, tandis que l'inflation et le chômage sont faibles sur le plan international. La récente accélération de l'activité devrait se traduire par une croissance supérieure à la tendance en 2004-2005, et par des dépenses mieux équilibrées, à condition de pouvoir éviter que le marché du logement ne soit source d'instabilité.

Il faudra poursuivre graduellement le resserrement récent de la politique monétaire pour que l'inflation soit conforme à l'objectif. Cela réduirait également le risque d'une nouvelle montée en flèche des prix des logements. Le déficit du secteur public s'est nettement creusé, et bien qu'on puisse considérer qu'il soit compatible avec la « règle d'or », il pourrait exiger un ralentissement des dépenses ou une augmentation des impôts pendant la phase actuelle d'expansion pour éviter ultérieurement un ajustement déstabilisateur.

	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	1,9	2,7	2,9
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	4,8	4,2	4,3
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	2,8	2,6	2,7
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%) *	3,6	4,4	5,0
TAUX DE CHÔMAGE (%)	5,0	4,9	4,8
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-2,9	-2,9	-3,2
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-2,7	-3,5	-3,6

* taux interbancaire à 3 mois

Source : OCDE

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



CANADA	
POPULATION (EN MILLIERS)	31 111
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	9 976
MONNAIE	DOLLAR
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	724,8
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2000	82,0 76,7
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	16 300
RÉGIME POLITIQUE :	CONFÉDÉRATION

Canada : Plus de rigueur monétaire



Une série de chocs négatifs et la forte appréciation du taux de change ont entraîné un net affaiblissement de l'activité depuis le printemps. Le ralentissement de la production et la baisse

des prix des importations ont également contribué à une rapide décre de l'inflation. Le dynamisme persistant des dépenses des ménages et la reprise attendue de la demande mondiale devraient cependant aider la croissance à retrouver un taux supérieur à son potentiel. Avec le temps, l'amélioration de l'utilisation des capacités et la progression des bénéfices devraient en outre étayer une reprise de l'investissement des entreprises.

La Banque du Canada a judicieusement réagi à la modification des perspectives de croissance et d'inflation en inversant la tendance précédemment ascendante des taux d'intérêt. Dans la mesure cependant où les chocs défavorables ont été temporaires, elle devra être prête à durcir à nouveau la politique monétaire dès que la reprise sera solidement installée et que l'écart conjoncturel se réduira. Les dépenses publiques supplémentaires annoncées dans le dernier budget se sont révélées très utiles pour soutenir l'activité économique pendant la phase récente de ralentissement, mais une politique monétaire expansionniste n'aura plus de raison d'être l'an prochain et en 2005, une fois que la reprise aura trouvé son rythme de croisière.

	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	1,8	2,8	3,2
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	2,5	2,9	2,9
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	2,8	1,4	2,1
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%) *	2,9	3,1	4,1
TAUX DE CHÔMAGE (%)	7,8	7,8	7,4
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	1,0	0,7	0,8
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	1,9	1,9	1,9

* taux sur les dépôts à 3 mois

Source : OCDE

Australie : Une croissance rapide



L'économie s'est fortement ralentie durant le premier semestre de 2003, lorsque l'incidence de la croissance rapide de la demande intérieure a été quasiment annulée par une forte baisse des exportations. Avec le redressement probable de la production agricole, affectée par la sécheresse, et la perte d'intensité des influences extérieures négatives, il est prévu que l'activité économique s'accélère, malgré un ralentissement conjoncturel de l'investissement dans le secteur du logement. Le marché du travail devrait encore s'améliorer et l'inflation devrait rester maîtrisée, compte tenu des importants gains de productivité, de la modération des salaires et de la vigueur du dollar australien.

Pour préserver la stabilité des prix à long terme, la politique monétaire devra prendre une orientation plus neutre. Les autorités devraient rester attachées à leur objectif du maintien de l'équilibre des finances publiques sur le cycle économique, en laissant à la politique budgétaire la possibilité de jouer un rôle de stabilisation par la voie des stabilisateurs automatiques. La réforme du système de garantie du revenu devrait viser à renforcer les incitations des bénéficiaires des mesures de protection sociale à exercer un emploi rémunéré.



PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS

AUSTRALIE

AUSTRALIE	
POPULATION (EN MILLIERS)	19 485
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	7 687
MONNAIE	DOLLAR
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	411,9
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001	82,4 77,0
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	9 818
RÉGIME POLITIQUE :	ÉTAT FÉDÉRAL INDÉPENDANT, MONARQUE BRITANNIQUE



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	2,4	3,7	4,0
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	-1,1	-0,7	-0,7
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	2,8	2,0	2,3
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%)	4,8	5,0	5,4
TAUX DE CHÔMAGE (%)	6,0	5,9	5,7
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	0,8	0,5	0,5
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-5,8	-5,3	-4,7

Source : OCDE

Autriche : Moins de dépenses publiques

La croissance de la production a été peu dynamique au premier semestre de l'année, mais devrait s'accélérer progressivement cette année et jusqu'à fin 2005, sous l'effet de l'élargissement de la reprise en Europe. Le taux de chômage diminuera légèrement et l'inflation restera faible.

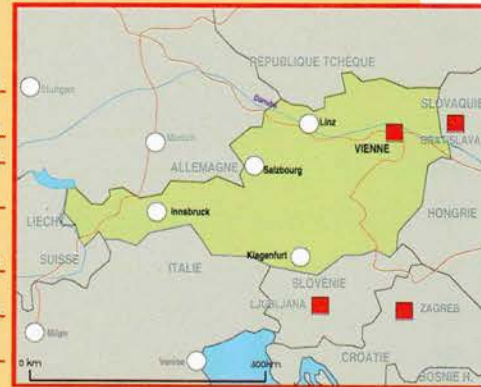
Les réductions d'impôts prévues pour 2005, qui seront essentiellement financées par la dette, retarderont la réalisation de l'objectif d'équilibre du budget et auront vraisemblablement une incidence pro-cyclique. La priorité devrait être accordée à la diminution des dépenses publiques afin de ménager une marge de manœuvre pour les baisses d'impôts prévues, tout en réduisant également les obstacles à une augmentation des taux d'activité sur le marché du travail.



PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS

AUTRICHE

POPULATION (EN MILLIERS)	8 132
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	84
MONNAIE	EURO
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	204,1
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001	81,7 75,9
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	3 940
RÉGIME POLITIQUE : RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE	



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	0,8	1,6	2,4
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	7,9	7,9	8,6
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	1,3	1,0	1,1
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%) *	2,3	2,0	2,2
TAUX DE CHÔMAGE (%)	5,5	5,5	5,2
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-1,3	-1,2	-1,8
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-0,2	-0,2	-0,3

* taux interbancaire à 3 mois

Source : OCDE

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



BELGIQUE

POPULATION (EN MILLIERS)	10 226
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	31
MONNAIE	EURO
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	245,4
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2000	80,8 74,6
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	4 448
RÉGIME POLITIQUE : MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE	

Belgique : Pression fiscale



La croissance économique commence de se redresser et devrait atteindre 2,75 % environ en 2005 sous l'effet de la reprise de l'économie internationale et du renforcement de l'investissement des entreprises.

Cependant, il est probable que le chômage reste supérieur à 8 %, tandis que l'inflation devrait tomber à 1,5 % en 2004 et 2005, en raison essentiellement d'augmentations sensiblement moindres des coûts unitaires de main-d'œuvre.

Les autorités devraient continuer à prendre les mesures nécessaires pour maintenir l'équilibre du budget. Cette action est indispensable pour préserver la confiance dans leur stratégie de réduction de la dette, dont l'un des principaux objectifs est de se préparer à faire face aux conséquences du vieillissement démographique. Dans cette optique également, un nouvel allègement de la charge fiscale pesant sur les bas salaires doit être recherché et les incitations à la préretraite doivent être encore réduites.

	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	0,7	1,9	2,8
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	13,6	12,9	12,9
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	1,5	1,4	1,4
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%) *	2,3	2,0	2,2
TAUX DE CHÔMAGE (%)	8,2	8,5	8,2
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	0,2	0,0	-0,5
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	5,1	5,5	6,0

* taux interbancaire à 3 mois

Source : OCDE

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



CORÉE

POPULATION (EN MILLIERS) 47 343

SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM²) 99

MONNAIE WON

PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002 476,7

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 1999 79,2 71,7

POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS) 22 417

RÉGIME POLITIQUE : RÉPUBLIQUE

Corée : Des réformes plus poussées



L'économie coréenne a connu un fort ralentissement au premier semestre de 2003 à la suite de plusieurs chocs négatifs. Un renforcement de la confiance et un redressement du commerce mondial

devraient conduire à une reprise, la croissance passant ainsi aux alentours de 4,75 % en 2004 et 5,5 % en 2005. Cependant, des risques existent, notamment une nouvelle appréciation du taux de change et une légère contraction dans le secteur des ménages après la forte expansion du crédit, qui pourraient influencer à la fois sur le calendrier et la vigueur de la reprise.

Compte tenu des coûts élevés de la restructuration du secteur financier, l'orientation de la politique budgétaire devrait redevenir neutre en 2004, à mesure que la reprise économique s'amorce. Des réformes structurelles plus poussées, en particulier dans le secteur des entreprises et dans le secteur financier ainsi que sur le marché du travail sont nécessaires pour renforcer la confiance et permettre à la Corée de tirer parti de son potentiel de croissance.

	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CREISSANCE DU PIB	2,7	4,7	5,5
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	8,2	7,6	7,7
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	3,5	2,7	3,0
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%)	4,3	4,2	5,0
TAUX DE CHÔMAGE (%)	3,4	3,3	3,0
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	3,5	4,0	4,5
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	1,5	1,3	0,0

Source : OCDE

Danemark : Inflation modérée



La demande s'est fortement ralentie, en raison de la faible croissance des marchés d'exportation et de la prudence des ménages et des entreprises. Les perspectives de croissance devraient être plus favorables à mesure que la situation internationale s'améliore et que les entreprises retrouvent une confiance suffisante pour accroître leurs investissements et leurs embauches. Les pressions à la hausse s'exerçant sur les salaires et les prix se sont atténuées, car la production est descendue au-dessous de son niveau potentiel et restera vraisemblablement modérée sur la période considérée.

Une orientation budgétaire neutre, les stabilisateurs automatiques contribuant à amortir les fluctuations de la production, reste appropriée. Mais la stratégie de gestion prudente des finances publiques pourrait être compromise si les dépenses des collectivités locales continuent de dérapier. Une accélération de l'activité plus rapide que prévu pourrait accentuer la hausse des salaires à mesure que l'écart de production se résorbe. De nouvelles réformes du marché du travail permettraient à la fois de remédier à ces risques et de renforcer la situation budgétaire à plus long terme.



PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS

DANEMARK

POPULATION (EN MILLIERS) 5 359

SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM²) 43

MONNAIE COURONNE

PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002 172,9

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001 79,0 74,3

POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS) 2 862

RÉGIME POLITIQUE : MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CREISSANCE DU PIB	0,5	2,4	2,8
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	8,3	8,0	6,7
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	2,0	1,6	2,0
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%)	2,4	2,2	2,3
TAUX DE CHÔMAGE (%)	5,5	5,3	5,0
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	0,8	1,0	1,5
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	3,7	3,5	3,5

Source : OCDE

Espagne : Demande soutenue



L'activité a mieux résisté en Espagne que dans la plupart des autres pays de l'Union européenne. Si la demande extérieure a souffert de la faiblesse de l'activité en Europe et de l'appréciation de l'euro, le dynamisme de la

consommation et de la demande de construction a soutenu la croissance. En outre, l'inflation s'est modérée en partie du fait de l'appréciation de l'euro, bien qu'un différentiel d'inflation important, mais en baisse, persiste avec la zone euro. La croissance devrait progressivement s'accélérer pour atteindre 3 % en 2005, avec une contribution plus équilibrée des différentes composantes de la demande.

Pour 2004, les autorités prévoient de nouveau un budget équilibré, respectant ainsi la loi de stabilité budgétaire. L'orientation budgétaire sera à peu près neutre, ce qui est approprié compte tenu de la résistance de l'économie et de la souplesse relative des conditions monétaires. Des réformes visant à améliorer la flexibilité des négociations salariales et à renforcer davantage la concurrence dans les secteurs abrités contribueraient à réduire l'écart d'inflation avec la zone euro.



PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS

ESPAGNE

POPULATION (EN MILLIERS)	40 266
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	505
MONNAIE	EURO
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	653,1
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001	82,9 75,6
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	17 854
RÉGIME POLITIQUE : MONARCHIE PARLEMENTAIRE	



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	2,3	2,9	3,1
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	10,8	10,4	9,9
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	3,2	2,8	2,9
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%) *	2,3	2,0	2,2
TAUX DE CHÔMAGE (%)	11,4	11,0	10,6
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	0,1	0,2	0,3
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-3,6	-4,0	-4,3

* taux interbancaire à 3 mois

Source : OCDE

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



FINLANDE

POPULATION (EN MILLIERS)	5 188
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	338
MONNAIE	EURO
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	131,5
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001	81,5 74,6
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	2 626
RÉGIME POLITIQUE : RÉPUBLIQUE	

Finlande : Faire face au vieillessement



Le PIB s'est légèrement contracté durant la première moitié de 2003, malgré d'importantes mesures de relance de la consommation publique et privée. Un redressement du commerce mondial devrait

contribuer sensiblement à la croissance dans les années à venir et l'actuel écart négatif de production devrait avoir disparu d'ici à 2005.

Les réductions d'impôts mises en œuvre cet été et envisagées dans le budget de 2004 soutiendront la demande, mais poseront problème pour la réalisation par les autorités de l'objectif d'équilibre des finances publiques d'ici à 2007. Les réductions des prélèvements sur le travail sont bienvenues si elles s'accompagnent de restrictions des dépenses, mais toute nouvelle impulsion budgétaire risquerait d'être pro-cyclique et de rendre plus difficiles l'application des mesures à prendre à l'avenir pour faire face aux conséquences budgétaires du vieillissement.

	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	1,0	3,4	3,8
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	-1,5	-0,6	-0,2
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	1,3	0,4	1,8
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%) *	2,3	2,0	2,2
TAUX DE CHÔMAGE (%)	9,2	9,0	8,5
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	2,6	1,9	2,0
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	7,3	7,6	8,2

* taux interbancaire à 3 mois

Source : OCDE

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



GRÈCE

POPULATION (EN MILLIERS) 10 538

SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM²) 132

MONNAIE EURO

PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002 132,8

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001 80,7 75,4

POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS) 4 362

RÉGIME POLITIQUE : RÉPUBLIQUE

Grèce: Réduire la dette



L'économie a enregistré de très bons résultats au premier semestre de 2003, le dynamisme de la demande intérieure compensant largement la faiblesse des exportations. Les conditions monétaires

et autres restent favorables et le solde extérieur se redressant grâce à la reprise internationale, la croissance de la production devrait s'accélérer encore, avant de fléchir quelque peu en 2005.

L'amélioration observée sur le marché du travail devrait se poursuivre, mais l'écart d'inflation vis-à-vis de la moyenne de la zone euro se creusera vraisemblablement.

La consolidation budgétaire, notamment le contrôle plus strict des dépenses primaires de l'État, doit être poursuivie afin d'assurer la baisse du rapport toujours élevé de la dette au PIB. Il y a lieu également de renforcer les fondements à long terme de la croissance et de la compétitivité, grâce à une action plus décisive pour faire face aux rigidités du marché du travail et pour ouvrir les industries de réseau à la concurrence.

	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
COISSANCE DU PIB	4,0	4,1	3,6
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	3,5	3,6	3,5
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%) *	2,3	2,0	2,2
TAUX DE CHÔMAGE (%)	9,3	8,9	8,8
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-1,6	-1,6	-1,5
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-6,5	-6,3	-5,9

* taux interbancaire à 3 mois

Source : OCDE

Hongrie : Croissance plus équilibrée

La croissance devrait s'accélérer de 3 % en 2003 à 4 % en 2005 et être mieux équilibrée. La progression exceptionnelle de la consommation s'est poursuivie au premier trimestre de 2003, mais elle est appelée à se ralentir considérablement. D'après les estimations, les exportations se sont redressées au deuxième semestre de 2003 et devraient encore s'accélérer.

Pour que l'entrée dans la zone euro, prévue pour janvier 2008, soit réussie, il faut que la politique macroéconomique fasse l'objet d'un solide consensus et d'une étroite coordination et que la discipline budgétaire soit fermement établie. Les mesures visant à renforcer la procédure budgétaire doivent être appliquées sans tarder et les autorités devraient tirer parti de la consolidation pour procéder à de profondes réformes des dépenses publiques.



PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS

HONGRIE

POPULATION (EN MILLIERS) 10 188

SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM²) 93

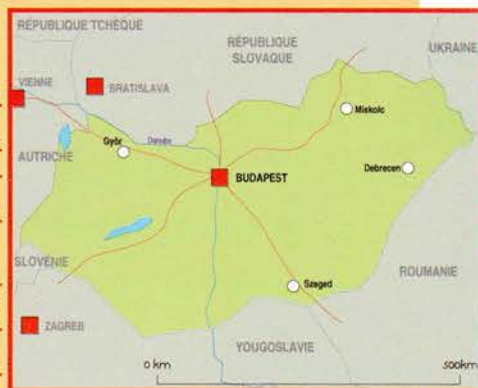
MONNAIE FORINT

PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002 65,8

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001 76,5 68,2

POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS) 4 102

RÉGIME POLITIQUE : DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
COISSANCE DU PIB	2,9	3,3	3,8
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	13,3	13,4	12,5
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	4,6	6,5	4,5
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%)	8,0	8,6	7,6
TAUX DE CHÔMAGE (%)	5,9	5,6	5,2
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-5,2	-4,3	-3,3
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-6,0	-5,5	-5,5

Source : OCDE

Irlande : Moins d'incitations fiscales

La croissance du PIB s'est effondrée pour tomber de 7 % en 2002 à 1,75 % en 2003, selon les estimations : les exportations ont été durement touchées par l'appréciation de l'euro et

l'investissement s'est fortement contracté. La croissance devrait revenir à 3,5 % environ en 2004 et à près de 5 % en 2005. Avec un taux de chômage restant proche de 5 %, l'inflation devrait se ralentir pour tomber à 3 % au cours des deux prochaines années.

Pour contenir les pressions inflationnistes, la politique de la concurrence et la politique réglementaire devraient être axées sur les secteurs abrités (en particulier la construction et les services aux entreprises). Les incitations fiscales qui favorisent la demande de logements sur un marché résidentiel déjà surchauffé devraient être réduites, ce qui permettrait de réaffecter des ressources vers le développement crucial des infrastructures.



PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS

IRLANDE

POPULATION (EN MILLIERS)	3 839
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	70
MONNAIE	EURO
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	121,7
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2000	79,2 74,2
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	1 782
RÉGIME POLITIQUE :	RÉPUBLIQUE



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	1,8	3,6	4,8
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	4,1	2,8	3,1
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%) *	2,3	2,0	2,2
TAUX DE CHÔMAGE (%)	4,8	5,0	5,0
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-1,0	-1,3	-1,3
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-1,7	-1,4	0,5

* taux interbancaire à 3 mois

Source : OCDE

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



ISLANDE

POPULATION (EN MILLIERS)	285
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	103
MONNAIE	COURONNE
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	8,4
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001	82,2 78,1
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	163
RÉGIME POLITIQUE :	RÉPUBLIQUE CONSTITUTIONNELLE



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	1,9	3,7	5,6
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	2,0	2,6	3,6
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%)	5,7	7,6	9,0
TAUX DE CHÔMAGE (%)	3,3	3,3	2,8
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-1,0	0,2	0,8
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-3,3	-3,4	-4,4

Source : OCDE

Islande : Éviter la surchauffe



Une nouvelle phase d'expansion économique s'est amorcée, sous l'impulsion de la demande intérieure, et la croissance devrait dépasser 5 % par an d'ici à 2005 à mesure que s'accroissent les travaux prévus dans le cadre des grands projets d'équipement du secteur de l'aluminium. L'inflation montera vraisemblablement jusqu'à la limite supérieure de la fourchette fixée comme objectif par les autorités.

L'enjeu pour les responsables sera de freiner la demande intérieure et d'éviter la surchauffe au point haut de l'activité de construction, qui se situera au milieu de la décennie, grâce à un resserrement monétaire et budgétaire intervenant en temps voulu. Les plans de réduction des impôts prévus par les autorités à compter de 2005 devraient être reconsidérés si le ralentissement souhaité de la croissance des dépenses publiques ne se concrétise pas. En tout état de cause, les taux d'intérêt directs devront être considérablement relevés, vraisemblablement dans un avenir assez proche.

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



Luxembourg : Croissance renforcée en 2004

La croissance du PIB a été lente pour la troisième année consécutive, en raison de la faiblesse des marchés financiers et de la stagnation de l'activité dans la zone euro. Elle va probablement se renforcer en 2004 sous l'effet d'une reprise des exportations et de l'investissement des entreprises. Compte tenu de la lenteur de l'ajustement du marché du travail au cours de la période récente, la croissance de l'emploi devrait suivre le cycle conjoncturel avec un décalage considérable.

Le gouvernement devrait mettre à profit la reprise de l'activité pour assurer la viabilité de la politique budgétaire en ralentissant la progression des dépenses publiques courantes pour tenir compte de la dégradation des perspectives de croissance à moyen terme.



LUXEMBOURG

POPULATION (EN MILLIERS) **443**

SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM²) **3**

MONNAIE **EURO**

PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002 **21,0**

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2000 **81,3 74,9**

POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS) **282**

RÉGIME POLITIQUE : **MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE**

	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	1,2	2,0	2,9
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	2,5	1,9	1,6
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%) *	2,3	2,0	2,2
TAUX DE CHÔMAGE (%)	3,8	4,2	4,4
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-0,3	-1,8	-2,6
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	7,6	7,6	8,3

* taux interbancaire à 3 mois

Source : OCDE

Mexique : La reprise tirée par l'exportation



La reprise, retardée par le manque de dynamisme des industries manufacturières des États-Unis, devrait être principalement tirée par les exportations à destination de ce pays. Il est

probable que le rythme de l'activité s'accélérera à mesure que les entreprises commenceront à accroître leurs investissements et que l'emploi s'améliorera. La hausse des prix à la consommation, qui s'est encore ralentie, devrait être conforme à l'objectif à la fin de l'année.

La banque centrale a montré qu'elle était prête à réagir rapidement à l'évolution des perspectives d'inflation. À juste titre, les autorités monétaires font actuellement preuve de prudence. Sur le plan budgétaire, tout dérapage est à exclure. Le gouvernement doit résorber le déficit du secteur public et ramener le besoin de financement à environ 2 % du PIB d'ici à 2005. L'adoption d'une vigoureuse réforme fiscale sera cruciale si l'on veut renforcer la confiance des investisseurs.



PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS

MEXIQUE

POPULATION (EN MILLIERS) **100 051**

SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM²) **1 996**

MONNAIE **PESO**

PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002 **637,2**

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2002 **77,1 72,1**

POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS) **39 159**

RÉGIME POLITIQUE : **RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE**



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	1,5	3,6	4,2
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	4,5	3,4	3,1
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%)	6,5	6,1	7,1
TAUX DE CHÔMAGE (%)	3,0	3,0	2,8
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-1,9	-2,5	-3,0

Source : OCDE

Norvège : Plus de crédibilité budgétaire



Les réductions prononcées des taux d'intérêt, la dépréciation du taux de change, l'augmentation des investissements pétroliers et l'expansion des marchés d'exportation devraient conduire à une reprise économique vers la fin de 2003. La croissance du PIB de la Norvège continentale pourrait atteindre 2,75 % en 2004, le taux de chômage culminant à quelque 4,75 %. L'inflation devrait rester faible, en raison de l'écart de production négatif, qui ne se résorberait qu'en 2005.

Le gouvernement s'écarte de façon persistante de ses directives budgétaires, ce qui fait peser une menace sur la crédibilité de la politique budgétaire. La viabilité budgétaire à long terme est tributaire de la réforme des retraites, car les dépenses de retraite devraient très fortement s'accroître à l'avenir en Norvège par rapport à d'autres pays. Des réformes destinées à freiner les dépenses publiques et à intensifier la concurrence dans les secteurs protégés, s'ajoutant à des accords de salaires prudents, assureraient un environnement plus sain pour la croissance à long terme.



PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS

NORVÈGE

POPULATION (EN MILLIERS)	4 514
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	324
MONNAIE	COURONNE
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	190,5
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2000	81,4 76,0
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	2 361
RÉGIME POLITIQUE : MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE	



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	0,6	2,8	2,0
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	5,0	5,3	5,4
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	2,5	1,2	2,5
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%)	4,2	3,4	4,6
TAUX DE CHÔMAGE (%)	4,5	4,7	4,5
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	9,8	9,7	8,4
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	12,7	12,4	12,3

Source : OCDE

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



NOUVELLE-ZÉLANDE

POPULATION (EN MILLIERS)	3 881
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	269
MONNAIE	DOLLAR
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	59,3
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2000	80,8 75,7
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	1 935
RÉGIME POLITIQUE : DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE	

Nouvelle-Zélande : Ralentissement probable



L'activité est très vigoureuse depuis quatre ans. Dernièrement, le dynamisme dû à l'immigration a compensé l'incidence négative de l'appréciation du taux de change. Dans ces conditions, les ressources productives ont été soumises à des tensions.

La hausse des prix des logements donne une impulsion supplémentaire à la demande intérieure. Cependant, le rythme de l'activité devrait se ralentir sous peu pour revenir à des taux plus normaux.

La modération de la hausse des prix à la consommation est le résultat de deux facteurs antagonistes : la diminution des prix à l'importation et une forte inflation d'origine intérieure. Sur la base des orientations actuelles de la politique monétaire, ces facteurs devraient continuer à s'équilibrer et l'inflation devrait rester maîtrisée. L'excédent budgétaire a été étonnamment important, mais les autorités devraient rester prudentes quant à une augmentation des dépenses, tant qu'il n'apparaîtra pas clairement que l'exceptionnel résultat budgétaire est appelé à se perpétuer.



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	2,7	3,1	2,9
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	-5,0	-5,5	-5,9
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	1,7	1,9	2,3
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%)	5,4	5,4	5,8
TAUX DE CHÔMAGE (%)	4,8	5,0	5,1
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	2,6	2,2	2,0
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-5,2	-5,2	-5,0

Source : OCDE

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



PAYS-BAS

POPULATION (EN MILLIERS) 15 987

SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM²) 41

MONNAIE EURO

PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002 418,5

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001 80,6 75,7

POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS) 8 150

RÉGIME POLITIQUE : MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	-0,5	1,0	2,0
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	8,9	9,3	9,1
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	2,3	1,2	1,1
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%)*	2,3	2,0	2,2
TAUX DE CHÔMAGE (%)	3,7	5,2	5,2
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-2,4	-2,5	-1,8
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	1,9	3,2	2,9

* taux interbancaire à 3 mois

Source : OCDE

Pays-Bas : Rétablir la compétitivité



Après deux ans de quasi-stagnation, l'économie néerlandaise s'est contractée au premier semestre de 2003. Le PIB semble devoir marquer un recul de 0,5 % pour l'ensemble de l'année, les consommateurs s'adaptant à un revenu disponible en manque de dynamisme et à des effets de patrimoine en voie de disparition, tandis que les entreprises s'efforcent de rétablir leur compétitivité et de redresser leurs bilans et que le gouvernement a durci la politique budgétaire. La croissance du PIB réel pourrait atteindre 1 % en 2004 et 2 % en 2005, mais l'écart de production sera encore substantiel et le taux de chômage devrait monter à 5 % en 2004, ce qui entraînera une nouvelle décélération des hausses de salaires et de prix.

Il est indispensable de rétablir la compétitivité internationale pour que la croissance du PIB retrouve au moins son taux potentiel. Le gouvernement devrait accroître la marge de sécurité du solde budgétaire soumis aux influences cycliques afin d'éviter, à l'avenir, d'avoir à prendre des mesures d'austérité en cas de détérioration de la conjoncture.

Pologne : Baisser les taux d'intérêt réels



Le PIB s'est accru en rythme annuel de 3 % au premier semestre de 2003, grâce à la forte croissance des exportations qui a suivi la dépréciation du zloty. L'amélioration de la rentabilité et la

hausse de la demande de consommation devraient élargir la base de la reprise ; d'où un renforcement de la croissance, qui pourrait atteindre 4,5 % en 2005. Le chômage devrait commencer de reculer vers la fin de 2004 avec la reprise de la croissance de l'emploi, mais l'écart de production toujours important contiendra les pressions inflationnistes.

Les réductions marquées des taux d'intérêt nominaux et la dépréciation du zloty ont assoupli les conditions monétaires, mais les taux d'intérêt réels restent élevés, aussi une plus grande détente paraît possible. Pour pouvoir y parvenir sans provoquer l'émergence d'un déficit de balance courante peu tenable, il faudrait que l'orientation budgétaire, déjà peu restrictive, soit resserrée et non relâchée davantage, comme cela est actuellement envisagé.



PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



POLOGNE

POPULATION (EN MILLIERS) 38 641

SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM²) 313

MONNAIE ZLOTY

PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002 181,6

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001 78,4 70,2

POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS) 17 457

RÉGIME POLITIQUE : RÉPUBLIQUE

	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	3,3	3,5	4,5
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	0,8	1,9	1,4
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%)	5,6	5,7	6,8
TAUX DE CHÔMAGE (%)	19,3	19,2	18,5
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-4,2	-5,0	-4,8
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-3,1	-3,9	-4,3

Source : OCDE

Portugal : Reprise progressive



D'après les estimations, l'activité s'est contractée en 2003, sous l'effet d'un nouveau recul de la demande intérieure privée et de la faiblesse des marchés extérieurs. Cependant, une

évolution positive est intervenue sur ces deux fronts à partir du milieu de l'année et une reprise progressive est prévue pour 2004 et 2005. L'écart de production restera néanmoins important en 2005 et le taux de chômage élevé. Dans ce contexte, le différentiel d'inflation par rapport à la zone euro devrait continuer de diminuer.

La récession a mis fin à la réduction du déficit budgétaire, malgré la poursuite des efforts d'assainissement. Il demeure indispensable de mettre en œuvre avec détermination les mesures structurelles déjà approuvées afin de freiner les dépenses publiques. Des mesures supplémentaires seront nécessaires pour réduire encore le déficit structurel à moyen terme.



PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS

PORTUGAL

POPULATION (EN MILLIERS)	10 305
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	92
MONNAIE	EURO
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	121,7
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001	80,3 73,5
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	5 324
RÉGIME POLITIQUE :	DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	-0,8	1,5	2,6
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	13,1	13,2	12,4
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	3,3	2,1	1,8
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%) *	2,3	2,0	2,2
TAUX DE CHÔMAGE (%)	6,4	6,5	6,0
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-2,9	-3,0	-2,3
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-4,9	-4,0	-3,7

* taux interbancaire à 3 mois

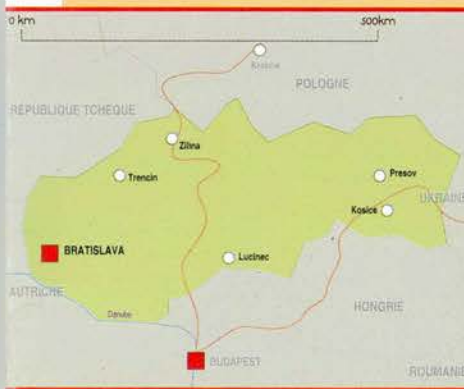
Source : OCDE

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

POPULATION (EN MILLIERS)	5 379
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	49
MONNAIE	KORUNA
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	23,7
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001	77,6 69,5
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	2 653
RÉGIME POLITIQUE :	DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	3,9	4,2	4,4
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	8,6	7,9	4,0
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%)	5,8	5,4	5,5
TAUX DE CHÔMAGE (%)	17,6	16,9	16,5
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-5,1	-4,1	-3,5
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-2,2	-2,8	-4,0

Source : OCDE

République slovaque : Poursuivre les réformes



La production est appelée à s'accélérer en 2004, grâce à la vigueur de l'investissement privé et des exportations, et la croissance devrait atteindre près de 4,5 % en 2005. La hausse des prix à la

consommation devrait connaître une nouvelle poussée en 2004, les prix administrés se rapprochant des niveaux de couverture des coûts, puis converger avec le taux d'inflation moyen de l'Union européenne. Le chômage continuera de diminuer, mais se maintiendra à un niveau élevé.

L'assainissement prévu des finances publiques est bienvenu. Le respect des règles budgétaires de l'Union économique et monétaire en 2006, envisagé par les autorités, est concevable et contribuerait à un meilleur dosage de la politique macroéconomique. Les réformes structurelles ambitieuses en cours sont louables et, si elles sont poursuivies, devraient favoriser une augmentation soutenue de la production et de l'emploi.

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



République tchèque : Taux d'intérêt plus faibles

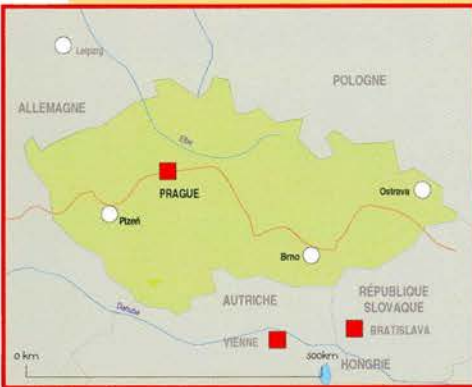


La croissance de la demande intérieure connaît un tassement à mesure que se dissipe l'incidence de l'expansion budgétaire antérieure. Cependant, des signes d'une reprise des exportations apparaissent

et cette évolution, conjuguée à une reprise de l'investissement tirée par les entreprises étrangères, devrait conduire à une accélération progressive du PIB, qui progressera de plus de 3 % au cours des deux prochaines années.

Les autorités budgétaires se sont engagées sur la voie de la consolidation, mais la progressivité de cette action devrait différer l'entrée dans l'Union économique et monétaire jusqu'en 2010 ou plus tard. L'établissement d'un cadre de budgétisation pluriannuel sera indispensable pour mettre en œuvre ce plan de consolidation. La politique monétaire a permis de faire baisser l'inflation et d'établir les conditions d'une baisse des taux d'intérêt.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
POPULATION (EN MILLIERS) 10 272
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM²) 79
MONNAIE COURONNE
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002 69,5
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001 78,5 72,1
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS) 5 171
RÉGIME POLITIQUE : DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	2,5	2,9	3,2
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	0,7	2,6	2,4
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%)	2,3	2,1	2,2
TAUX DE CHÔMAGE (%)	7,5	7,5	7,3
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	-6,6	-5,7	-5,1
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-6,9	-6,9	-6,7

Source : OCDE

Suède : Attention au marché du travail



L'économie a connu une expansion modérée en 2003, la croissance de la production restant un peu inférieure à son taux potentiel. Les perspectives devraient s'améliorer en 2004 et 2005, la

demande extérieure étant appelée à se redresser et les dépenses des ménages et l'investissement des entreprises devant s'accroître. Bien que le risque inflationniste immédiat lié aux négociations salariales collectives du printemps 2004 se soit dissipé, les accords pourraient se traduire en définitive par une réduction de la durée du travail, limitant ainsi la croissance potentielle.

Il ne serait pas souhaitable de stimuler davantage l'activité par un assouplissement de la politique budgétaire ou monétaire. Il faudrait maintenir l'excédent structurel actuel et durcir progressivement la politique monétaire à mesure que l'expansion prendra de l'ampleur.

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



SUÈDE
POPULATION (EN MILLIERS) 8 896
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM²) 450
MONNAIE COURONNE
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002 240,3
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001 82,1 77,5
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS) 4 465
RÉGIME POLITIQUE : MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	1,5	2,3	2,7
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	8,2	6,5	5,7
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	2,1	1,4	2,2
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%)	3,0	3,1	4,1
TAUX DE CHÔMAGE (%)	4,8	4,7	4,4
SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (% DU PIB)	0,2	0,5	1,0
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	3,7	4,3	4,9

Source : OCDE

Suisse : Stagnation des prix ?



La Suisse a été plus fortement touchée que la majorité des autres pays de l'OCDE par l'affaiblissement de la conjoncture internationale. La production, qui devrait baisser de 0,5 % en 2003, pourrait cependant progressivement se redresser et croître de 1,25 % en 2004 sous l'effet du raffermissement de l'environnement extérieur et de la baisse du franc. Un reflux du chômage ne devrait guère intervenir avant le second semestre 2004 tandis que l'inflation pourrait encore fléchir et conduire à une quasi-stagnation des prix.

Le maintien de conditions monétaires détendues est nécessaire tant que la reprise n'est pas fermement établie. Par ailleurs, en l'absence de marges de baisse des taux d'intérêt, la Banque nationale doit rester prête à intervenir sur le marché des changes pour empêcher une appréciation indésirable du franc et minimiser les risques de déflation. Par contre, un relâchement supplémentaire de la politique budgétaire ne serait ni souhaitable ni efficace pour stimuler l'activité. Le renforcement durable de la croissance requiert d'accroître la portée et le rythme des réformes structurelles concernant les marchés des produits.



PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS

SUISSE

POPULATION (EN MILLIERS)	7 233
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	41
MONNAIE	FRANC
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	267,4
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2001	82,8 77,2
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	4 262
RÉGIME POLITIQUE :	RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	-0,5	1,2	1,8
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES	10,0	9,8	9,5
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	0,6	0,3	0,2
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%)	0,3	0,3	0,8
TAUX DE CHÔMAGE (%)	3,9	3,9	3,6
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	9,4	8,9	9,2

Source : OCDE

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



TURQUIE

POPULATION (EN MILLIERS)	68 610
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	781
MONNAIE	LIVRE
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	183,1
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2002	70,9 66,2
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS)	22 577
RÉGIME POLITIQUE :	DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE RÉPUBLICAINE

Turquie : Forte croissance



Un cercle vertueux associant stabilisation budgétaire, baisse des taux d'intérêt et renforcement de la confiance devrait contribuer à une forte croissance du PIB. Après avoir augmenté de 5 % en 2003, le PIB pourrait se ralentir

quelque peu en 2004 sous l'effet d'ajustements des stocks, avant de rebondir en 2005 si les anticipations demeurent positives.

Les autorités devraient s'en tenir rigoureusement au programme de stabilisation budgétaire et de réforme structurelle, s'employant à dégager un excédent du budget primaire et mettant en œuvre les nouvelles politiques concernant la sécurité sociale, le secteur bancaire, la privatisation et l'investissement direct étranger. Maintenir fermement l'orientation de la politique macroéconomique face aux pressions liées aux élections locales du printemps 2004 contribuerait à préserver la dynamique indispensable que représentent des anticipations positives.

	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	5,0	4,9	5,4
INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	24,5	15,9	10,2
TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME (%)	44,0	29,5	20,5
TAUX DE CHÔMAGE (%)	10,2	9,9	9,6
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	-3,2	-3,4	-3,3

Source : OCDE

PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS



BRÉSIL

POPULATION (EN MILLIERS)	174 633
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	8 515
MONNAIE	REAL
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	484,0
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2000	72,6 64,8
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS) 2001	83 243
RÉGIME POLITIQUE :	RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE

Brésil : L'ajustement continue



L'économie brésilienne s'est maintenue sur la trajectoire d'ajustement amorcée après la secousse des élections présidentielles de l'an dernier. Depuis mai, le taux de change s'est stabilisé et le taux d'inflation sur 12 mois a baissé. Simultanément, les marchés ont évalué le risque du Brésil dans un sens plus favorable.

Dans le contexte de stabilité budgétaire, d'assouplissement monétaire et d'essor continu des exportations, la reprise de l'activité économique devrait s'amorcer au dernier trimestre 2003 et prendre de l'ampleur en 2004 et 2005. La demande intérieure et les conditions de crédit au Brésil, qui sont sensibles à une baisse du taux d'intérêt de base réel, devraient rebondir assez rapidement. Le principal risque de dégradation est lié aux difficultés politiques susceptibles de retarder le processus de réforme et, par conséquent, d'altérer la confiance et de menacer la viabilité de la dette publique. Confronté à ces incertitudes, le gouvernement a renouvelé l'accord avec le FMI pour 2004, ce qui démontre sa détermination à poursuivre les efforts de réforme et l'importance qu'il attache à un environnement macroéconomique stable.

	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	0,5	3,0	3,5
INFLATION	10,0	7,0	6,0
SOLDE BUDGÉTAIRE (% DU PIB)	-4,0	-3,0	-2,0
SOLDE BUDGÉTAIRE PRIMAIRE (% DU PIB)	4,3	4,2	4,0
BALANCE COURANTE (\$ MILLIARDS)	-0,2	-4,9	-5,0
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	0,0	-1,0	-0,9

Source : OCDE

Chine : Retour du dynamisme

La croissance du PIB réel de la Chine retrouve son dynamisme après un ralentissement brutal induit par le SRAS au second trimestre 2003. La demande intérieure a alimenté une expansion soutenue, qui a atteint en moyenne 8,2 % en glissement annuel au premier semestre. La contribution des exportations nettes à la croissance a été faible, car la progression très vigoureuse des exportations s'est accompagnée d'une poussée encore plus forte des importations et d'une contraction de l'excédent de la balance courante.

La croissance du PIB est tirée par la consommation privée et par l'investissement fixe, qui a crû de 32 % en glissement annuel durant les huit premiers mois de l'année. Les deux principales composantes de l'investissement fixe, à savoir les dépenses publiques d'infrastructure et l'investissement immobilier, continuent de progresser à vive allure, mais les dépenses en capital des entreprises sont devenues un nouveau moteur de la croissance. L'investissement s'est montré particulièrement vigoureux dans l'automobile, la sidérurgie, la métallurgie, le textile et la haute technologie. Cependant, on peut craindre qu'une partie de ces investissements ne soient pas rentables et finissent par accroître l'excédent de capacités et alourdir les prêts improductifs.



PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS

CHINE

POPULATION (EN MILLIERS)	1 284 530
SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	9 597
MONNAIE	YUAN
PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002	1 236,0
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2002	73,9 70,0
POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS) 2001	763 240
RÉGIME POLITIQUE :	ÉTAT COMMUNISTE



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	8,4	7,8	7,4
INFLATION (CPI)	0,6	1,0	1,5
SOLDE BUDGÉTAIRE (% DU PIB)	-2,9	-2,8	-2,7
BALANCE COURANTE (\$ MILLIARDS)	16,3	8,0	15,6
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	1,2	0,6	1,0

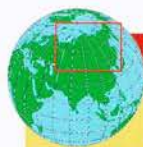
Source : OCDE

Russie : Baisse de la croissance



La vive expansion préélectorale se dissipant l'année prochaine, la croissance devrait marquer le pas. Elle sera encore alimentée par les secteurs tournés vers la consommation privée intérieure, qui

devrait encore vivement progresser, et par le secteur pétrolier et les industries connexes. L'escalade dans l'affaire Ioukos entraînera un ralentissement de la croissance plus marqué qu'il ne l'aurait été autrement. Certains signes montrent déjà que l'attaque dont Ioukos fait l'objet a un impact négatif sur l'investissement fixe, surtout dans le secteur pétrolier. La majeure partie de l'investissement dans le secteur pétrolier visant à accroître la production courante et non à mettre en valeur de nouveaux gisements, tout ralentissement de la croissance des dépenses d'équipement se traduira par une moindre progression de la production et de l'exportation, étant donné en particulier que les deux sociétés au cœur du scandale ont augmenté jusqu'à présent leur production bien plus vite que l'ensemble du secteur. La Russie ayant un ratio exportations/PIB élevé, l'affaire Ioukos même si elle est réglée sans de graves nouvelles perturbations, aura un impact négatif tangible sur la croissance du PIB réel l'an prochain. Le coût sera d'autant plus lourd si de telles mesures sont dirigées contre d'autres cibles.



PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES & INDICATEURS

RUSSIE

POPULATION (EN MILLIERS) 145 200

SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM²) 17 075

MONNAIE ROUBLE

PIB (EN MILLIARDS DE US\$) - 2002 342,0

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE : (FEMMES HOMMES) - 2000 72,9 62,3

POPULATION ACTIVE TOTALE (EN MILLIERS) 2003 71 800

RÉGIME POLITIQUE : FÉDÉRATION



	2003	2004	2005
évolution % (sauf indication contraire)			
CROISSANCE DU PIB	6,3	5,0	5,0
INFLATION	13,0	11,0	9,0
SOLDE BUDGÉTAIRE (% DU PIB)	1,0	0,5	0,5
SOLDE BUDGÉTAIRE PRIMAIRE (% DU PIB)	3,5	3,0	3,0
BALANCE COURANTE (\$ MILLIARDS)	36,5	28,0	21,0
BALANCE COURANTE (% DU PIB)	8,5	5,5	3,5

Source : OCDE

Ces vignettes des économies de 33 pays sont extraites des *Perspectives économiques de l'OCDE*, N° 74, 2003. Vous trouverez dans le livre des analyses plus détaillées, ainsi que des chapitres spéciaux traitant des défis budgétaires et des dépenses publiques. Par ailleurs, les *Perspectives économiques* proposent de nombreux graphiques et statistiques de la base de données de l'OCDE.



Pour commander les *Perspectives économiques de l'OCDE* : www.oecd.org/bookshop; contacter sales@oecd.org, ou utiliser le bon de commande à la page 58 de ce numéro.

Économie chilienne

La voie à suivre

Joaquim Oliveira Martins et Nanno Mulder, Département des affaires économiques, OCDE

Des réformes apportant une plus grande cohérence aux politiques sociale et économique aideraient le Chili à tirer parti de ses succès, et à remettre son économie sur les rails d'une croissance plus vigoureuse.

Dans une région marquée par des turbulences, le Chili se singularise par une économie particulièrement stable et résistante. Non content de devenir mondialement réputé pour certains de ses produits, tels que les fruits frais, le saumon ou les vins fins, le Chili s'est également imposé comme une référence pour les autres économies de marché émergentes engagées dans des réformes structurelles, grâce à ses politiques budgétaire et monétaire responsables, à son système financier relativement bien développé et à ses institutions modernes.

Les réformes ont débuté tôt. Dans les années 1970, le Chili a été le premier pays d'Amérique latine à s'engager dans la voie d'une libéralisation du commerce et des marchés de grande ampleur, et il a ouvert la voie dans le domaine du droit et de politique de la concurrence. Au début des années 1980, il a privatisé ses systèmes de pensions, de soins de santé et d'éducation.

Autant d'initiatives louables, si ce n'est que ces réformes de fond ont été imposées par un régime autoritaire (1973-1989) et qu'elles ont eu une incidence sociale inégale. Par conséquent, lors du retour à la démocratie en 1989, leur légitimité a été contestée. Et tandis que les gouvernements successifs continuaient à mener une politique de réformes d'inspiration libérale en matière d'infrastructures, d'échanges et de marchés financiers, ils se sont attachés à améliorer la situation en termes d'équité. Les dépenses sociales ont augmenté, en particulier dans les domaines de l'enseignement et de la santé, et les droits des travailleurs ont été rétablis.

Les résultats de ces réformes parlent d'eux-mêmes. L'économie chilienne a fait un

véritable bond en avant, le produit intérieur brut (PIB) par habitant augmentant de plus de 5 % par an entre 1986 et 1997 (voir graphique). Le Chili a ainsi connu l'expansion la plus rapide d'Amérique latine, ce qui lui permet d'afficher aujourd'hui un PIB par habitant supérieur à US\$9 000 (à parité de pouvoir d'achat). L'économie chilienne, y compris son cadre politique, a également résisté aux chocs exogènes qui ont terrassé de nombreuses économies de marché émergentes après 1997. Les primes de risque sur les emprunts internationaux, en particulier, sont demeurées nettement plus faibles que dans les pays voisins.

Quelques ombres sont cependant venues ternir récemment cet éclatant tableau. Depuis 1998, la croissance du PIB a nettement ralenti, passant de 6-7 % à un modeste taux de 2-3 %. Ce phénomène est en partie imputable à l'atonie de l'économie mondiale, mais il s'explique également par des facteurs spécifiquement nationaux. L'un tient au fait que les bénéfices des précédentes réformes libérales se sont tout simplement épuisés. De plus, la réussite de la stratégie de lutte contre les inégalités de revenus adoptée par le gouvernement dépendait de la poursuite d'une croissance rapide. Or, non seulement cette croissance ne s'est pas concrétisée, mais en outre la législation du travail est devenue plus rigide alors que l'économie était déjà atone, ce qui a probablement pesé encore sur le climat des affaires. Non pas qu'un arbitrage s'impose entre croissance et équité – en fait, ces deux objectifs peuvent s'étayer mutuellement –, mais dans le cas du Chili, la nature des liens entre ces deux éléments n'a peut-être pas été correctement prise en compte.



©Claudia Dauverliers

Excellent potentiel

La cohérence des politiques publiques sera nécessaire pour faire face aux défis qui se profilent à l'horizon. Prenons la question du vieillissement et du système de retraite. Malgré le fait que le Chili possède un système capitalisé à cotisations définies, seuls 60 % des travailleurs contribuent à son financement, et parmi ceux qui sont affiliés à des fonds de pensions, seulement 40 % en moyenne cotisent régulièrement pendant leur vie active. Ces chiffres ont pour corollaire un taux de remplacement du revenu très bas pour de nombreuses personnes, généralement inférieur à 30 % du salaire moyen.

La privatisation du système de retraite a donné de bons résultats, mais elle ne suffira pas à résoudre le problème de vieillissement démographique auquel le Chili, tout comme la plupart des pays de l'OCDE, va se trouver confronté. Ce phénomène aboutit à une pression croissante qui s'exerce sur les dépenses publiques par le biais des mécanismes de garantie de revenu minimum aux retraités, ces mécanismes

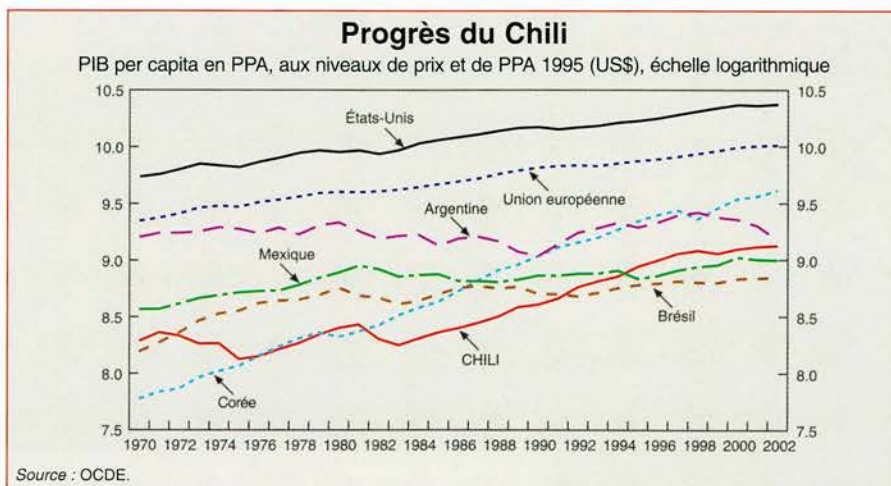
étant financés sur les impôts généraux. De nouvelles réformes seront nécessaires pour que le système par capitalisation tienne ses promesses et que la stabilité budgétaire soit préservée.

Les autorités devraient commencer par réformer le marché des pensions lui-même, où il conviendrait de réduire les coûts administratifs élevés en favorisant la concurrence entre fonds de pension. Pour améliorer la rentabilité des capitaux engagés, les marchés financiers ont besoin de davantage de liquidités et d'instruments financiers. Par exemple, en tirant parti de l'ampleur du marché des pensions, les fonds de pension chiliens pourraient renforcer la diversification de leurs portefeuilles et investir davantage dans la création d'entreprises (capital-risque) nationalement et à l'étranger.

Mais le principal levier pour remédier à la faible densité de cotisations sociales réside probablement dans le marché du travail, où les employeurs sont dissuadés d'offrir des emplois de qualité par le niveau élevé des indemnités de licenciement et par la lourdeur des règles relatives aux renvois de salariés. De plus, entre 1998 et 2000, le salaire minimum a augmenté plus vite que le salaire moyen et que la rémunération classique du travailleur peu qualifié. Les formations qualifiantes ne sont pas non plus encouragées autant qu'il le faudrait. Compte tenu de ces obstacles, les emplois informels et d'autres formes de travail précaire destinées aux personnes peu qualifiées se généralisent.

Au lieu de tenter de faire appliquer des règles rigides, il serait plus efficace de renforcer le soutien apporté par l'État aux chômeurs, notamment en s'orientant vers un système d'assurance chômage à part entière, afin de réduire l'indemnité maximale de licenciement. En outre, le salaire minimum devrait évoluer au même rythme que les autres salaires, en particulier ceux des travailleurs non qualifiés, même si cela passe par d'âpres négociations. Par ailleurs, il existe des marges de manœuvre pour étendre le périmètre du marché du travail officiel.

Comme de nombreux pays, y compris des membres de l'OCDE, le Chili doit s'efforcer de relever ses taux d'activité, en particulier ceux des jeunes et des femmes. Plus facile à dire qu'à faire, naturellement, puisque les taux d'emploi respectifs de ces deux catégories de population sont de 26 % et 35 % respectivement. Un assouplissement des modalités d'organisation du travail



encouragerait davantage de femmes à intégrer le marché du travail, de même qu'un renforcement des dispositifs de garde d'enfants et des structures préscolaires. Le Chili bénéficierait en contrepartie d'un marché du travail fonctionnant mieux et d'un secteur des entreprises plus dynamique, ainsi que de ressources financières accrues pour les retraites et les finances publiques.

S'agissant des autres domaines de la politique sociale, le Chili a beaucoup progressé sur le terrain de l'éducation et de la santé, en particulier depuis 1990. L'espérance de vie et le taux de mortalité infantile sont aujourd'hui similaires à ceux des pays de l'OCDE, tandis que l'accès à l'enseignement primaire et secondaire est quasiment universel. Cependant, des problèmes épineux demeurent. En premier lieu se pose une question de coûts, liée notamment aux fortes hausses des dépenses dans les années 1990, qui visaient surtout à gonfler les revenus réels des enseignants et des médecins. En second lieu, jusqu'à récemment, les autorités n'ont pas accordé suffisamment d'attention à l'amélioration des résultats concrets des services sociaux. Cela se traduit dans l'enseignement par la médiocrité des résultats obtenus par les jeunes de 15 ans dans le cadre du programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA+); dans le système de santé publique par de longues listes d'attente; et dans les services de santé privés par une couverture insuffisante, une sélection négative effectuée au détriment des personnes âgées et des paiements complémentaires excessifs.

Le gouvernement tente de remédier à ces problèmes d'équité et de qualité, en passant par exemple de la demi-journée à la journée

complète de cours dans l'enseignement et en introduisant un système de couverture universelle pour certaines affections, comme les maladies cardiovasculaires, certains types de cancer et certaines pathologies chroniques. Toutefois, il doit prendre garde à mettre en œuvre ces réformes progressivement, afin de limiter les éventuelles hausses d'impôts nécessaires pour financer ces dépenses supplémentaires.

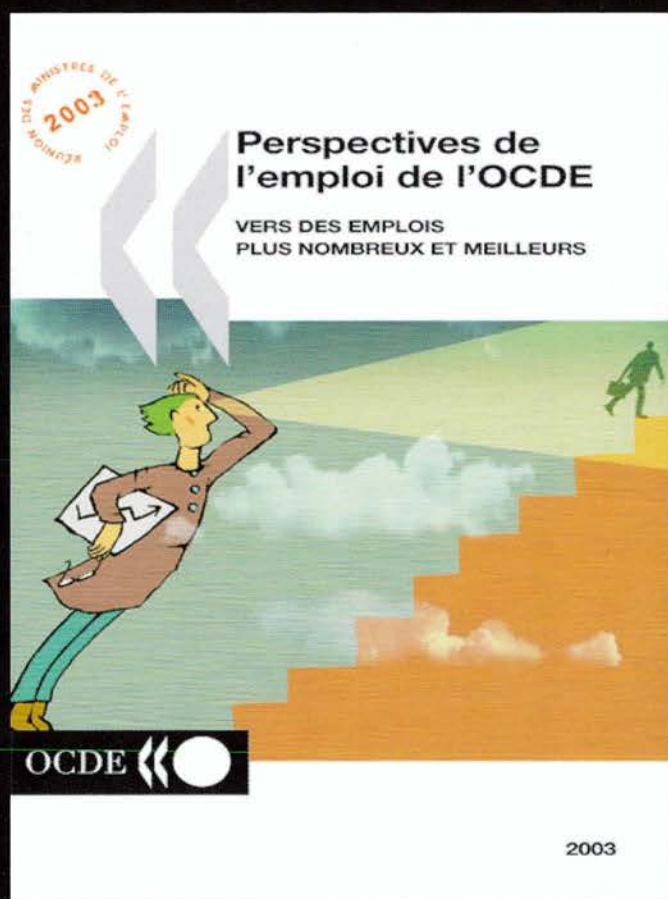
Le marché des prestations sociales et le marché du travail ne sont pas les seuls domaines où des réformes s'imposent : une amélioration des marchés des produits et des capitaux, ainsi que des changements administratifs, contribueraient également à renforcer le cadre économique du Chili. En dernière analyse, des politiques plus cohérentes contribueront à étayer la croissance nécessaire pour traiter des problèmes tels que celui de l'équité. Après tout, au cours de la période de forte expansion des années 1990, le taux de pauvreté du Chili est passé de plus de 40 % à moins de 20 % de la population.

Les Chiliens ont tout lieu d'être fiers des progrès qu'ils ont accomplis dans l'économie mondiale, et ils ont une occasion appréciable d'aller plus loin sur la voie des réformes. Si le Chili se dotait de politiques cohérentes assurant l'articulation de ses stratégies économique et sociale, ses perspectives à long terme seraient assurément radieuses. ■

Références

- OCDE (2003), *Études économiques de l'OCDE : Chili*, à paraître.
- Oliveira Martins, J. et Price, T., « Brésil : plus qu'un potentiel », *L'Observateur de l'OCDE*, N° 228, septembre 2001.

Les emplois de demain



ISBN 9264100636

Pour commander les publications de l'OCDE,
visitez www.oecd.org/bookshop

Pour être le premier informé des nouvelles parutions de l'OCDE, inscrivez-vous sur OCDEdirect, notre service gratuit de messagerie électronique qui répondra à vos attentes. Visitez www.oecd.org/OECDdirect

Contactez : sales@oecd.org

Bio-information

Les biotechnologies figurent parmi les domaines de la recherche scientifique qui connaissent l'expansion la plus rapide, tel est le constat qui ressort de la dernière édition de *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2003*. Entre 1991 et 1998, le nombre de brevets déposés auprès de l'Office européen des brevets (OEB) a augmenté en moyenne de près de 10 % par an, contre 6,7 % pour le total des brevets et 8,9 % pour les brevets concernant les technologies de l'information et des communications.

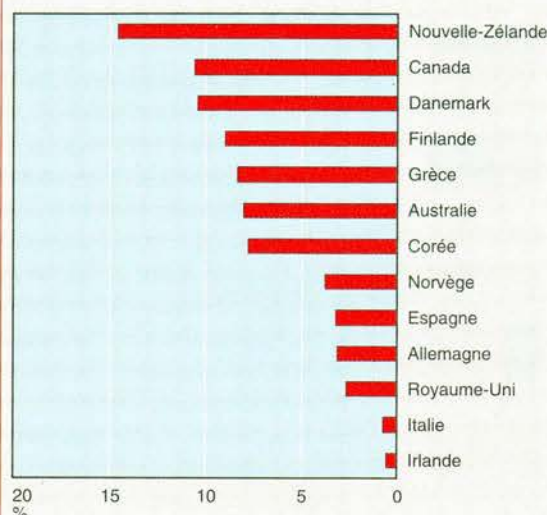
En 1999, les États-Unis représentaient quasiment la moitié de l'ensemble des demandes de brevets biotechnologiques déposées par les pays de l'OCDE auprès de l'OEB, la part de l'Allemagne et du Japon s'élevant pour chacun à quelque 10 %. Si l'on considère le capital-risque privé, les pays consacrant les parts les plus importantes aux biotechnologies sont le Canada et les États-Unis.

En revanche, les pays affichant les dépenses publiques de recherche et développement (R&D) les plus élevées sont la Nouvelle-Zélande, le Canada et le Danemark, où celles-ci représentent plus de 10 % de l'investissement public (les chiffres concernant les États-Unis et le Japon ne sont pas disponibles). Les entreprises médicales et biotechnologiques assurent plus de 25 % de l'investissement total en capital-risque au Danemark, et près de 20 % au Canada et en Hongrie.

La forte progression de ce domaine de la recherche scientifique est difficile à chiffrer en raison de la faible comparabilité des données. L'OCDE travaille actuellement à la mise au point d'une enquête sur l'utilisation et le développement des biotechnologies, qui servirait de modèle pour la collecte d'informations sur les dépenses nationales de R&D. ■

R&D en biotechnologie

% de la R&D publique, 2000 ou année disponible la plus proche



Note : Les définitions de la R&D varient selon les pays, surtout en ce qui concerne l'inclusion ou l'exclusion de la R&D en biotechnologie réalisée dans les établissements d'enseignement supérieur.

Source : *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2003*

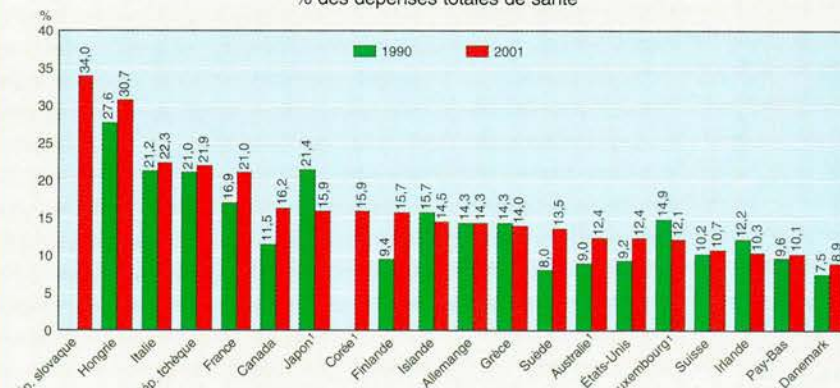
Pilule amère

La multiplication des nouveaux médicaments, plus coûteux, a fait s'envoler les dépenses en produits pharmaceutiques dans les pays de l'OCDE ces 10 dernières années. Ainsi les dépenses pharmaceutiques par habitant ont doublé entre 1990 et 2001 en Australie et en Suède tandis qu'aux États-Unis elles ont progressé de 90 %. Dans ce pays, le budget consacré par habitant aux médicaments vendus sur et sans ordonnance s'est élevé à US\$605 en 2001, pratiquement deux fois plus que la moyenne de l'OCDE (US\$340) et près de quatre fois plus qu'au Mexique (US\$152).

La hausse du coût des médicaments a fait augmenter la part du budget total de la santé consacrée aux produits pharmaceutiques dans la plupart des pays de l'OCDE, comme le montre la dernière édition du *Panorama de la santé de l'OCDE*. Pourtant, le Japon, l'Islande, la Grèce, le Luxembourg et l'Irlande ont inversé la tendance, en effet la part des dépenses consacrées aux médicaments vendus sur et sans ordonnance dans les dépenses totales de santé a diminué entre 1990 et 2001.

Hausse des dépenses en médicaments

% des dépenses totales de santé



















1. 2000.
















Source : *Éco-Santé OCDE 2003*

De manière générale, les produits pharmaceutiques représentent une part plus importante des dépenses de santé dans les pays de l'OCDE à faible revenu, en partie parce que leurs prix sont fixés au niveau du marché international alors que d'autres éléments de la facture de santé, les salaires des personnels médicaux par exemple, sont fixés à une échelle plus locale. En 2001, sur l'ensemble des pays de l'OCDE ce sont la République slovaque et la Hongrie qui ont consacré aux médicaments la part la plus

importante des dépenses de santé, soit plus de 30 %. Cependant, parmi les pays dont les dépenses totales de santé par habitant sont du même ordre, il peut exister de très grandes différences dans le budget qui est consacré aux médicaments. Le Danemark et la France ont à peu près les mêmes dépenses de santé par habitant, mais le Danemark est le seul pays de l'OCDE dont les dépenses en produits pharmaceutiques représentent moins de 10 % du total, soit 8,9 %, alors qu'en France cette part est de 21 %. ■

Indicateurs

			Variation (%) par rapport à :				Niveau :	
			période précédente	année précédente			valeur courante	même période année précédente
Allemagne 	Produit intérieur brut	T2 03	-0,1	-0,2	Balance courante	T2 03	9,34	10,41
	Indicateur avancé	sep. 03	1,2	4,9	Taux de chômage	sep. 03	9,40	8,70
	Prix à la consommation	sep. 03	-0,1	1,1	Taux d'intérêt		*	*
Australie 	Produit intérieur brut	T2 03	0,1	2,0	Balance courante	T2 03	-8,11	-4,10
	Indicateur avancé	sep. 03	0,2	2,5	Taux de chômage	sep. 03	5,80	6,20
	Prix à la consommation	T3 03	0,6	2,6	Taux d'intérêt	sep. 03	4,91	4,92
Autriche 	Produit intérieur brut	T2 03	0,3	0,7	Balance courante	T2 03	0,10	0,04
	Indicateur avancé	sep. 03	1,6	7,0	Taux de chômage	sep. 03	4,50	4,30
	Prix à la consommation	sep. 03	0,2	1,4	Taux d'intérêt		*	*
Belgique 	Produit intérieur brut	T2 03	-0,1	0,8	Balance courante	T2 03	3,74	3,58
	Indicateur avancé	sep. 03	1,5	0,6	Taux de chômage	sep. 03	8,00	7,30
	Prix à la consommation	oct. 03	-0,3	1,6	Taux d'intérêt		*	*
Canada 	Produit intérieur brut	T2 03	-0,1	1,6	Balance courante	T2 03	3,63	4,10
	Indicateur avancé	sep. 03	1,5	5,0	Taux de chômage	sep. 03	8,00	7,70
	Prix à la consommation	sep. 03	0,2	2,2	Taux d'intérêt	juil. 03	2,99	2,85
Corée 	Produit intérieur brut	T2 03	-0,7	1,8	Balance courante	sep. 03	2,16	0,17
	Indicateur avancé		Taux de chômage	sep. 03	3,50	2,90
	Prix à la consommation	oct. 03	0,1	3,7	Taux d'intérêt	sep. 03	3,80	4,80
Danemark 	Produit intérieur brut	T2 03	-0,6	-1,0	Balance courante	T2 03	1,96	1,31
	Indicateur avancé	sep. 03	0,3	5,1	Taux de chômage	sep. 03	5,50	4,60
	Prix à la consommation	sep. 03	0,8	1,9	Taux d'intérêt	oct. 03	2,15	3,39
Espagne 	Produit intérieur brut	T2 03	0,7	2,3	Balance courante	juil. 03	-2,37	-0,75
	Indicateur avancé	sep. 03	-0,5	3,9	Taux de chômage	sep. 03	11,20	11,50
	Prix à la consommation	sep. 03	0,3	2,9	Taux d'intérêt		*	*
États-Unis 	Produit intérieur brut	T3 03	1,7	3,3	Balance courante	T2 03	-138,67	-122,83
	Indicateur avancé	sep. 03	0,9	7,6	Taux de chômage	sep. 03	6,10	5,70
	Prix à la consommation	sep. 03	0,3	2,3	Taux d'intérêt	oct. 03	1,10	1,73
Finlande 	Produit intérieur brut	T2 03	0,6	0,8	Balance courante	août 03	0,68	1,12
	Indicateur avancé	sep. 03	0,5	0,8	Taux de chômage	sep. 03	8,90	9,10
	Prix à la consommation	sep. 03	0,4	0,7	Taux d'intérêt		*	*
France 	Produit intérieur brut	T2 03	-0,3	-0,3	Balance courante	août 03	2,53	3,77
	Indicateur avancé	sep. 03	0,6	2,9	Taux de chômage	sep. 03	9,50	8,90
	Prix à la consommation	sep. 03	0,4	2,1	Taux d'intérêt		*	*
Grèce 	Produit intérieur brut	2001	..	4,1	Balance courante	août 03	1,17	0,26
	Indicateur avancé	août 03	0,6	1,3	Taux de chômage	juin 03	9,20	9,90
	Prix à la consommation	août 03	-0,1	3,3	Taux d'intérêt		*	*
Hongrie 	Produit intérieur brut	T2 03	6,3	2,4	Balance courante	août 03	-0,82	-0,24
	Indicateur avancé		Taux de chômage	sep. 03	5,90	5,70
	Prix à la consommation	sep. 03	0,6	4,7	Taux d'intérêt	sep. 03	9,40	9,57
Irlande 	Produit intérieur brut	T2 03	4,8	2,1	Balance courante	T2 03	-0,44	-0,43
	Indicateur avancé	sep. 03	4,2	15,7	Taux de chômage	sep. 03	4,70	4,40
	Prix à la consommation	sep. 03	0,2	2,9	Taux d'intérêt		*	*
Islande 	Produit intérieur brut	T2 03	2,3	2,7	Balance courante	T2 03	-0,17	0,01
	Indicateur avancé		Taux de chômage	sep. 03	3,50	3,00
	Prix à la consommation	oct. 03	0,5	2,1	Taux d'intérêt	sep. 03	4,49	7,06
Italie 	Produit intérieur brut	T2 03	-0,1	0,3	Balance courante	mai 03	-2,55	-1,20
	Indicateur avancé	sep. 03	1,8	2,7	Taux de chômage	juil. 03	8,50	9,00
	Prix à la consommation	oct. 03	0,1	2,6	Taux d'intérêt		*	*

			Variation (%) par rapport à :				Niveau :	
			période précédente	année précédente			valeur courante	même période année précédente
	Produit intérieur brut	T2 03	1,0	3,0	Balance courante	août 03	12,33	9,37
	Indicateur avancé	sep. 03	1,5	5,0	Taux de chômage	sep. 03	5,10	5,40
	Prix à la consommation	sep. 03	0,1	-0,2	Taux d'intérêt	sep. 03	0,04	0,03
	Produit intérieur brut	2001	..	1,0	Balance courante	T2 03	0,59	0,73
	Indicateur avancé	sep. 03	2,4	3,7	Taux de chômage	sep. 03	3,80	2,90
	Prix à la consommation	sep. 03	0,4	2,1	Taux d'intérêt		*	*
	Produit intérieur brut	T2 03	1,4	1,6	Balance courante	T2 03	-2,55	-3,80
	Indicateur avancé	sep. 03	1,4	6,3	Taux de chômage	sep. 03	3,60	2,60
	Prix à la consommation	sep. 03	0,6	4,0	Taux d'intérêt	sep. 03	5,20	7,82
	Produit intérieur brut	T2 03	-0,1	2,0	Balance courante	T2 03	-0,94	-0,37
	Indicateur avancé		Taux de chômage	T2 03	4,70	5,20
	Prix à la consommation	T3 03	0,5	1,5	Taux d'intérêt	oct. 03	5,19	5,88
	Produit intérieur brut	T2 03	-0,1	-2,0	Balance courante	T2 03	6,19	6,41
	Indicateur avancé	sep. 03	0,9	5,9	Taux de chômage	août 03	4,60	3,70
	Prix à la consommation	sep. 03	0,5	2,1	Taux d'intérêt	oct. 03	2,86	7,12
	Produit intérieur brut	T2 03	-0,6	-1,2	Balance courante	T1 03	0,64	2,76
	Indicateur avancé	sep. 03	0,9	0,8	Taux de chômage	août 03	4,20	2,80
	Prix à la consommation	sep. 03	0,9	2,0	Taux d'intérêt		*	*
	Produit intérieur brut	T2 02	6,1	1,0	Balance courante	août 03	-0,46	-0,43
	Indicateur avancé		Taux de chômage	sep. 03	20,00	20,10
	Prix à la consommation	sep. 03	0,5	0,9	Taux d'intérêt	sep. 03	4,99	7,38
	Produit intérieur brut	T2 03	0,1	-2,3	Balance courante	T2 03	-2,04	-2,05
	Indicateur avancé	sep. 03	2,4	3,1	Taux de chômage	sep. 03	7,40	5,40
	Prix à la consommation	sep. 03	0,2	3,1	Taux d'intérêt		*	*
	Produit intérieur brut	T2 03	9,9	3,8	Balance courante	T2 03	-0,07	-0,49
	Indicateur avancé		Taux de chômage	sep. 03	15,90	18,30
	Prix à la consommation	sep. 03	0,6	9,5	Taux d'intérêt	sep. 03	7,36	9,44
	Produit intérieur brut	T2 03	0,6	2,3	Balance courante	T2 03	-1,77	-1,08
	Indicateur avancé		Taux de chômage	sep. 03	6,80	7,30
	Prix à la consommation	sep. 03	-0,5	0,0	Taux d'intérêt	oct. 03	2,06	2,82
	Produit intérieur brut	T2 03	0,6	2,0	Balance courante	T2 03	-13,94	-9,42
	Indicateur avancé	sep. 03	0,4	0,0	Taux de chômage	juil. 03	5,00	5,20
	Prix à la consommation	sep. 03	0,5	2,8	Taux d'intérêt	oct. 03	3,73	3,90
	Produit intérieur brut	T2 03	0,3	1,3	Balance courante	déc. 02	0,00	0,85
	Indicateur avancé	juin 03	0,5	5,5	Taux de chômage	sep. 03	5,50	5,00
	Prix à la consommation	sep. 03	0,7	1,5	Taux d'intérêt	oct. 03	2,73	4,07
	Produit intérieur brut	T2 03	-0,3	-0,9	Balance courante	T2 03	9,27	5,12
	Indicateur avancé	sep. 03	0,6	5,1	Taux de chômage	T2 03	3,90	3,10
	Prix à la consommation	oct. 03	0,0	-0,1	Taux d'intérêt	sep. 03	0,16	0,69
	Produit intérieur brut	T2 03	14,7	3,9	Balance courante	T2 03	-1,69	-0,58
	Indicateur avancé	sep. 03	0,2	6,2	Taux de chômage	T2 03	10,00	9,30
	Prix à la consommation	oct. 03	1,4	20,8	Taux d'intérêt	oct. 03	27,47	46,00
	Produit intérieur brut	T2 03	0,0	0,3	Balance courante	août 03	3,12	7,33
	Indicateur avancé	sep. 03	1,2	3,9	Taux de chômage	sep. 03	8,80	8,50
	Prix à la consommation	sep. 03	0,4	2,2	Taux d'intérêt	oct. 03	2,14	3,26

Définitions et notes :

Produit intérieur brut : Séries en volume ; corrigées des variations saisonnières sauf pour la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, la Pologne, la République slovaque et la Turquie. **Indicateur avancé** : Indice composite, basé sur différents indicateurs de l'activité économique (opinions qualitatives sur la production ou l'emploi, permis de construire, séries financières ou monétaires, etc.), qui signale les mouvements cycliques de la production industrielle de six à neuf mois en avance. **Indice des prix à la consommation** : Mesure les variations dans le temps des prix de vente au détail d'un panier constant de biens et services. **Balance courante** :

US\$ milliards ; corrigées des variations saisonnières sauf pour la Grèce et l'Irlande. **Taux de chômage** : % de la population active civile - taux de chômage standardisés ; définitions nationales pour la Corée, l'Islande, le Mexique et la Turquie ; corrigées des variations saisonnières sauf pour la Turquie. **Taux d'intérêt** : Taux à trois mois, sauf pour la Turquie (taux interbancaire au jour le jour). Le taux de la Zone euro s'applique aux 12 pays de la Zone euro. * Voir Zone euro. ..=pas disponible.

Source : Principaux indicateurs économiques, novembre 2003.

L'ère des communications

On a peut-être l'impression qu'on dépense de plus en plus d'argent dans les supermarchés, mais en réalité, lorsqu'on les compare à leurs ancêtres qui vivaient au XVII^e siècle, les habitants des pays de l'OCDE consacrent une part nettement moins importante de leur revenu à l'achat de denrées alimentaires. En revanche, ils allouent des sommes beaucoup plus considérables aux transports et aux communications. Telle est la perspective historique que nous livrent les nouvelles statistiques.

Prenons l'exemple de la Grande-Bretagne : en 1688, l'alimentation était le premier poste de dépenses intérieures brutes en Angleterre et au Pays de Galles puisqu'elle représentait 27,5 % du montant total, les vêtements et les chaussures 20 %, et les boissons et le tabac près de 14 %, d'après les données publiées par Angus Maddison dans *L'économie mondiale : Statistiques historiques*.

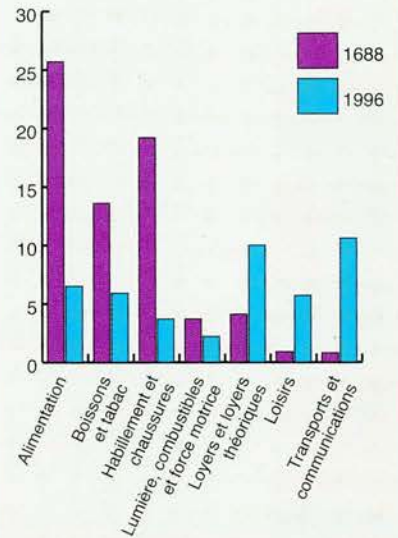
À l'époque, les transports et les communications ne s'adjudgeaient pas plus de 0,8 % des dépenses totales, alors qu'en 1996,

ce pourcentage ayant été porté à 10,6 % au Royaume-Uni, ils se sont hissés au premier rang des postes de dépenses. À l'évidence, cette progression s'explique par l'avènement de l'automobile, de l'avion, du train, et bien entendu, du téléphone et des autres innovations connexes. Dans le même temps, la part des denrées alimentaires, des boissons et du tabac dans le total des dépenses s'amenuisait pour ne plus être globalement que de 12,5 %.

Mais au fait, comment en savons-nous si long sur les habitudes des Britanniques du XVII^e siècle en matière de dépenses ? Grâce à un certain Gregory King, qui était très conscient des possibilités qu'offrait l'exploitation des données budgétaires à des fins d'analyse macroéconomique, même s'il n'avait pas publié ses travaux de peur de s'exposer à la désapprobation des autorités. Selon M. Maddison, le recueil de 300 pages de M. King, dans lequel ses méthodes et ses analyses sont décrites avec minutie, n'est sorti de l'ombre qu'en 1917. Aujourd'hui, il est cité en référence partout sur Internet. ■

Structure des dépenses britanniques

% du total des dépenses intérieures brutes britanniques en 1688 et 1996*



*Niveau du PIB par habitant (en dollars internationaux de 1990) : 1 411 (1688) et 17 891 (1996). Chiffres de 1688 pour l'Angleterre et le Pays de Galles ; chiffres de 1996 pour l'Angleterre.

Source : Angus Maddison, *L'économie mondiale : Statistiques historiques*

Moins d'impôts

Les recettes fiscales ont légèrement diminué dans une grande partie de la zone OCDE pour la seconde année consécutive, comme le montre la dernière édition des *Statistiques des recettes publiques de l'OCDE*. Les recettes fiscales (y compris les cotisations obligatoires de sécurité sociale) ont diminué en pourcentage du PIB dans 16 des 27 pays de l'OCDE qui ont communiqué des données, la majeure partie

de cette baisse étant imputable aux pays de l'Union européenne (UE). Pour les deux principales économies de l'OCDE, les États-Unis et le Japon, ainsi que pour l'Australie, les données n'étaient pas encore disponibles, mais en 2001 elles s'élevaient respectivement à 28,9 %, 27,3 % et 30,1 % et elles avaient baissé par rapport aux niveaux de 2000.

Au sein de l'UE, les recettes fiscales ont été ramenées de 41,0 % en 2001 à 40,5 %, 11 pays membres ayant fait apparaître des baisses et quatre des augmentations. C'est la Suède qui a enregistré la charge fiscale la plus

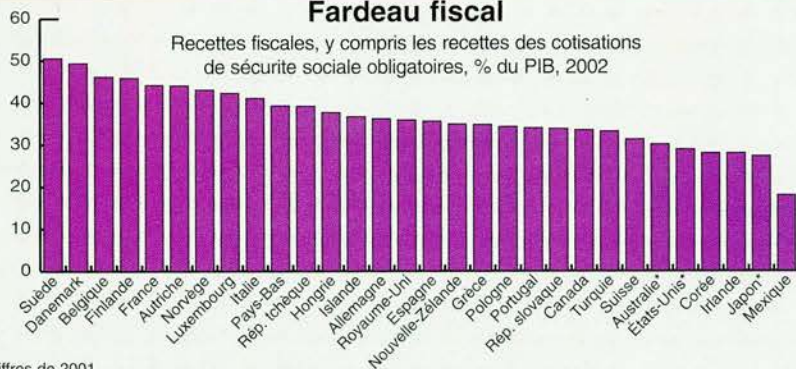
élevée de l'UE, avec un taux de 50,6 % tandis que la France arrivait encore au cinquième rang avec 44,2 %. Ces deux pays ont vu leur prélèvement fiscal s'alléger en 2002. C'est l'Irlande qui a enregistré la charge la plus faible, avec un niveau de 28 %.

Les réductions d'impôts pourraient expliquer certaines diminutions des recettes fiscales, 15 pays de l'OCDE ayant réduit les taux maximums de leurs impôts sur le revenu et 12 ayant abaissé leurs principaux taux d'impôt sur les sociétés depuis 2000. Cependant, la baisse d'ensemble est probablement due en grande partie au ralentissement économique des dernières années. Si, à certains égards, cette baisse des recettes fiscales était bienvenue, dans la mesure où des charges fiscales excessives peuvent entraver la croissance économique, cette baisse n'était peut-être pas aussi satisfaisante pour certains gouvernements.

De même que la récession réduit les recettes fiscales, la croissance les stimule. La Corée, la Nouvelle-Zélande, la Pologne et la République slovaque ont toutes enregistré des augmentations des recettes fiscales par rapport au PIB qui s'accompagnaient d'une croissance rapide. ■

Fardeau fiscal

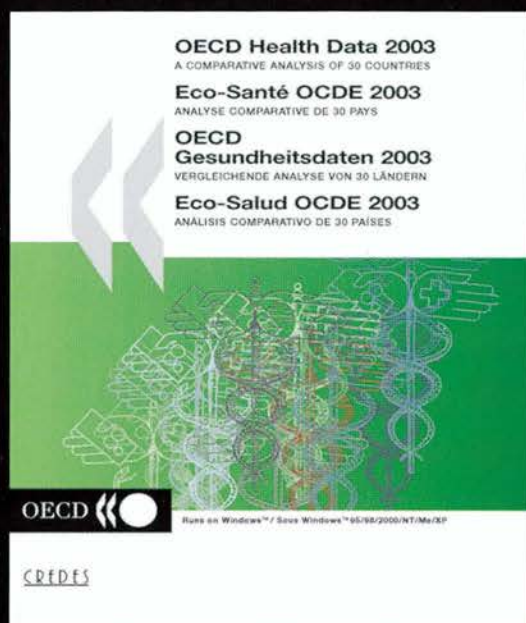
Recettes fiscales, y compris les recettes des cotisations de sécurité sociale obligatoires, % du PIB, 2002



*chiffres de 2001

Source : OCDE, *Statistiques des recettes publiques 1965-2002*

La santé dans tous ses états



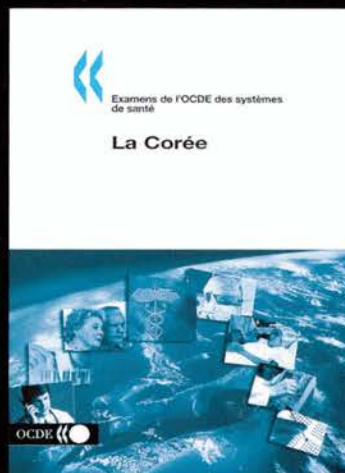
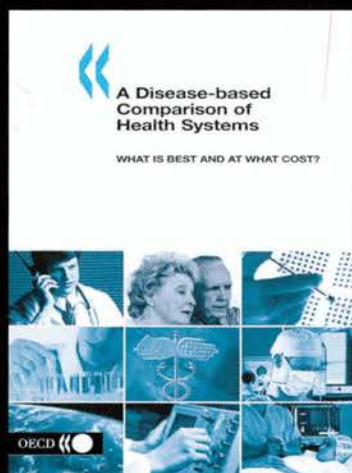
NOUVEAUTÉ

2003

disponible en ligne via
www.sourceOECD.org

Pour commander les publications de l'OCDE sur la santé,
visitez www.oecd.org/bookshop

Publications récentes sur la santé



Pour être le premier informé des nouvelles parutions sur la santé,
inscrivez-vous à notre service *gratuit* OECDdirect : www.oecd.org/OECDdirect

Contact : sales@oecd.org

Invest in Africa's farmers for long term economic growth



If farming is the basis for rural livelihoods, should it not be the starting point for building a prosperous rural economy and the only sound base for building food security for the poor?

Start from where people are and build on what they have.

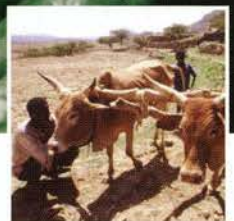
"My children have joined school. I have also started other business from the income I earn from my goats"

Mrs Kiros Demewoz, project beneficiary, Tigray, Ethiopia

FARM Africa
Making a lasting difference to Africa's families

Innovative solutions for Africa's rural problems.

9-10 Southampton Place, Bloomsbury, London WC1A 2EA
Telephone: +44(0) 20 7430 0440 Fax: +44(0) 20 7430 0460
email: farmafrica@farmafrica.org.uk website: www.farmafrica.org.uk
FARM-Africa is registered in the UK as a charity no. 326901 and as a 501(c)3 in the USA



WINNER OF THE 2000
NEWS INTERNATIONAL
NOT-FOR-PROFIT AWARD